

Axés sur la croissance, propulsés par l'excellence

Rapport de durabilité 2024



Table des matières



Introduction

- 3 À propos de nous
- 8 Message du président du conseil d'administration
- 9 Message du président et chef de la direction
- 10 À propos du présent rapport
- 11 La durabilité intégrée chez iA Groupe financier
- 14 Notre feuille de route 2024

Investissement durable

- 19 Combiner rendement financier et durabilité
- 19 Nos leviers en matière d'investissement durable

Environnement

- 22 Notre stratégie climatique
- 24 Notre empreinte carbone

Talents et culture

- 32 Évolution des valeurs d'entreprise
- 33 Notre carte d'identité
- 34 Engagement de nos employé(e)s
- 35 Stratégie de talents
- 38 Rémunération responsable
- 40 Équité, diversité et inclusion (« EDI »)
- 41 Nos initiatives
- 43 Vers une relation durable avec les peuples autochtones
- 44 Expérience employé
- 45 Santé, sécurité et mieux-être

Notre engagement philanthropique envers la collectivité

- 47 Vision
- 47 Stratégie
- 48 Dons majeurs en 2024
- 48 Des initiatives phares et porteuses
- 49 Encourager l'implication communautaire de nos employé(e)s
- 49 Littératie financière

Expérience client globale

- 51 Programme *Voix du client*
- 51 Hub de croissance
- 51 Stratégie numérique et marketing
- 51 Solution de gestion de la relation client globale (« CRM »)

Produits et services

- 53 Assurance et épargne-retraite collectives
- 55 Assurance, Épargne et retraite individuelles
- 55 Solutions iA Auto et habitation
- 56 Littératie financière

Gouvernance

- 58 Structure de gouvernance institutionnelle
- 59 Nos outils de saine gouvernance
- 63 Engagement envers les actionnaires
- 64 Relations avec les instances gouvernementales
- 64 Gestion des risques
- 67 Conformité
- 68 Transparence fiscale
- 68 Sécurité de l'information

Annexes

- 70 Engagement des parties prenantes et analyse de matérialité
- 71 Cadre de référence SASB
- 75 Inventaire de GES
- 76 Méthode de calcul des émissions de GES

À propos de nous

iA Groupe financier est l'un des plus grands groupes d'assurance et de gestion de patrimoine au Canada, qui exerce aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, c'est une importante société publique canadienne, cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG (actions ordinaires). iA Groupe financier offre des produits d'assurance vie et santé, des régimes d'épargne et de retraite, des REER, des fonds communs de placement et des fonds distincts, des valeurs mobilières, de l'assurance auto et habitation, des prêts hypothécaires multirésidentiels et commerciaux, des prêts automobiles et d'autres produits et services financiers pour les particuliers et les entreprises.

Notre raison d'être

Que nos client(e)s soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir.

Notre approche en durabilité

L'approche de iA Groupe financier en matière de durabilité consiste à contribuer à la croissance durable et au bien-être de sa clientèle, de son personnel, de ses partenaires, de ses investisseurs et de ses communautés. Nous voulons assurer notre durabilité en soutenant nos communautés, en combinant notre réussite financière à des répercussions positives sur l'environnement et la société. Au cours des dernières années, iA Groupe financier a affirmé son engagement à faire progresser son programme de durabilité en adoptant les Objectifs de développement durable des Nations Unies, en signant, par l'intermédiaire de sa filiale Industrielle Alliance, Gestion de placements inc., les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies et en mettant progressivement en œuvre les attentes en matière de divulgations relatives aux changements climatiques.

iA en quelques chiffres

Plus de
5,5 millions
Client(e)s

10 103
Employé(e)s

Plus de
50 000
Représentant(e)s

Nombre de filiales	31
Ratio de solvabilité ¹	139 % ²
Primes nettes ³ , équivalents de primes et dépôts ³	20,4 G \$
Actif sous gestion (ASG) ⁴	128,7 G \$
Actif sous administration (ASA) ⁵	130,6 G \$
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires :	942 M \$
Capitalisation boursière	12,5 G \$
Valeur comptable par action ordinaire ⁶	73,44 \$

Impacts économiques 2024

Salaires versés :	Prestations payées ⁷ :
1,2 G \$	7 G \$

Cotes de crédit 2024

Cote de crédit de l'émetteur (iA Société financière inc.)

- S&P : A
- DBRS Morningstar : A

Solidité financière

(Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.)

- S&P : AA-
- DBRS Morningstar : AA (low)
- A.M. Best : A+ (Superior)

¹ Le ratio de solvabilité est calculé conformément à la Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital- Assurance de personnes (ESCAP) imposée par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF). Cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières en vertu de la décision générale no 2021-PDG-0065 de l'AMF. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de notre *Rapport de gestion annuel 2024* pour plus d'informations.

² Au 31 décembre 2024, le ratio de solvabilité était de 133 % sur une base pro forma compte tenu de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025, de l'acquisition de *Global Warranty* le 4 février 2025 et du rachat de débetures subordonnées de 400 millions de dollars le 21 février 2025.

³ Les primes nettes, les équivalents de primes et les dépôts sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de notre *Rapport de gestion annuel 2024* pour plus d'informations.

⁴ Les actifs sous gestion sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de notre *Rapport de gestion annuel 2024* pour plus d'informations.

⁵ Les actifs sous administration sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de notre *Rapport de gestion annuel 2024* pour plus d'informations.

⁶ La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

⁷ Ces prestations comprennent principalement les paiements effectués aux assurés ou à leurs bénéficiaires en cas de décès, d'invalidité, de maladies graves, de retraits à des comptes d'épargne retraite et des rachats de polices. Elles peuvent aussi représenter des remboursements pour des dépenses médicales, des rentes versées périodiquement au moment de la retraite ainsi que des indemnités couvrant des dommages matériels, des blessures corporelles ou des frais de règlement liés à des événements imprévus.

Cotes ESG⁸

	2023	2024
S&P Global ⁹	39	42
MSCI ¹⁰	AA	AA
Sustainalytics ¹¹	Risque moyen	Risque faible
CDP ¹²	C	C

Présence géographique

Primes nettes, équivalents de primes et dépôts par régions

Ouest canadien	4,3 G \$
Ontario	4,9 G \$
Québec	8,8 G \$
Atlantique canadien	0,8 G \$
États-Unis	1,6 G \$

Impôts et taxes payés¹³ 2024

Canada :	
Municipal	42 446 237 \$
Provincial	367 321 511 \$
Fédéral	223 009 741 \$
États-Unis	27 169 831 \$
Total	659 947 320 \$

⁸ L'utilisation par iA Groupe financier de toute agence de notation ESG ou de données y afférant ainsi que l'utilisation de logos, de marques de commerce, ou d'indices dans le présent rapport, ne constituent pas une commandite, un parrainage, une approbation ou une recommandation. Les services et les données sont la propriété des agences de notation et des indices susmentionnés ou de leurs fournisseurs d'informations et sont fournis « tels quels » et sans garantie. Les noms et les logos sont des marques commerciales ou d'autres noms des agences de notation et des indices susmentionnés.

⁹ S&P Global utilise l'année antérieure de divulgation pour réaliser son évaluation. En ce sens, la notation attribuée en 2024 repose sur les divulgations 2023. La cote de 2023 est à jour au 15 mars 2024, la cote de 2024 est à jour au 20 décembre 2024.

¹⁰ La cote de 2023 est à jour au 26 juillet 2023, la cote de 2024 est à jour au 3 octobre 2024. Certaines informations contenues dans le présent document (les « informations ») proviennent de MSCI Inc. ou de MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales (« MSCI »), ou de fournisseurs de renseignements (ensemble, les « parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs, et sont protégées par des droits d'auteur. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent pas être utilisées, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier ou d'un produit, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performance future. Certains fonds peuvent être basés ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certaines informations. Aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies « telles quelles » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des informations. Aucune partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux informations contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.

¹¹ Sustainalytics : En mai 2024, iA Société financière inc. obtenait une cote de risque ESG de 18,7 (en février 2024, la cote s'établissait à 20,7) de Morningstar (Sustainalytics). Selon l'analyse, la Société présente un risque faible de répercussions financières importantes découlant de facteurs ESG. Le présent *Rapport de durabilité* ne constitue d'aucune façon un conseil en placement ou une opinion d'expert au sens des lois applicables. ©Droit d'auteur 2023 Morningstar (Sustainalytics). Tous droits réservés. Le présent rapport contient de l'information provenant de Sustainalytics (www.sustainalytics.com). Cette information et les données sont la propriété de Sustainalytics et de ses fournisseurs indépendants (« données de tiers »), et sont fournies à titre informatif uniquement. Leur utilisation ne saurait constituer une approbation d'un produit ou d'un projet ni un conseil en placement. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exhaustivité, à l'actualité, à l'exactitude ou à la convenance à une fin particulière de cette information ou des données. Leur utilisation est assujettie aux conditions énoncées à l'adresse <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers> (lien en anglais seulement). Sustainalytics utilise l'année antérieure de divulgation pour réaliser son évaluation. En ce sens, la notation attribuée en 2024 repose sur les divulgations 2023.

¹² CDPWorldwide. En février 2025, CDP a maintenu la note C (Awareness) à iA Groupe financier relativement à l'information sur les changements climatiques. CDP utilise l'année antérieure de divulgation pour réaliser son évaluation. En ce sens, la notation attribuée en février 2025 repose sur les divulgations faites en 2024 par iA et à propos de l'année 2023.

¹³ Les impôts et taxes payés (sur la base de comptabilité de caisse) se composent : (1) Taxes municipales, qui comprennent les taxes foncières, scolaires, sur l'eau et le traitement des eaux usées perçues par le gouvernement municipal auprès des propriétaires de biens résidentiels et commerciaux ; (2) de l'impôt sur le revenu des sociétés, qui est prélevé par le gouvernement fédéral et les provinces/états sur les bénéfices imposables des entreprises. Le montant des impôts effectivement payés au cours de l'exercice fiscal comprend à la fois les paiements effectués au titre de l'obligation fiscale de l'exercice fiscal concerné et les paiements effectués au titre de l'obligation fiscale de l'année (des années) précédente(s) (par exemple, le paiement du solde impayé de l'impôt sur les sociétés provenant de l'année (des années) précédente(s), y compris les paiements liés aux nouvelles cotisations des années précédentes) ; et (3) les autres impôts et taxes payés, qui comprennent la taxe sur les primes d'assurance. Cette taxe est prélevée par les provinces et s'applique sur les primes brutes à recevoir au cours de l'année fiscale, moins la somme des primes remboursées et la valeur en espèces des dividendes payés ou crédités aux assurés au cours de la même année fiscale.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière publie ses résultats et ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « **IFRS** »). Toutefois, elle publie également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« **non conformes aux IFRS** »). La Société emploie des mesures non conformes aux IFRS et d'autres mesures financières lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance, estimant que ces mesures fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières utilisées n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières similaires utilisées par d'autres sociétés, et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière, de situation financière ou de flux de trésorerie déterminées conformément aux IFRS. iA Société financière incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit.

Pour de l'information pertinente sur les mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent rapport, voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du *Rapport de gestion annuel* pour la période se terminant le 31 décembre 2024 (« **Rapport de gestion annuel 2024** »), intégré par renvoi aux présentes, qui peut être consulté à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca) ou sur le site Web de iA Groupe financier au [ia.ca](https://www.ia.ca).

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables.

De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Dans le présent rapport, les énoncés prospectifs comprennent, notamment, les renseignements concernant les stratégies, les initiatives et les objectifs de iA Groupe financier en matière de durabilité, de gouvernance, d'environnement, d'engagement social et de lutte contre les changements climatiques, de même que ceux d'atténuation et d'adaptation en matière de changements climatiques, y compris les stratégies, les initiatives et les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (« **GES** »), d'évaluation des risques liés aux changements climatiques et d'adaptation à ces derniers, d'intégration des considérations liées au climat dans le processus d'investissement de iA Groupe financier, d'actualisation de sa stratégie climatique, de mise en œuvre d'une saine gestion des risques liés aux changements climatiques, de renforcement de la résilience face aux répercussions physiques des changements climatiques et de mise en place d'un cadre de gouvernance des risques climatiques. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs, et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Comme les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des prédictions, des prévisions, des projections, des objectifs, des attentes, des conclusions et des autres déclarations prospectives qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

De plus, bon nombre des hypothèses et facteurs (y compris des normes, des paramètres et des mesures) utilisés dans la préparation du présent rapport continuent d'évoluer et sont fondés sur des suppositions jugées raisonnables au moment de la rédaction, mais leur exactitude ne devrait pas être considérée comme une garantie.

Les facteurs et les risques importants relatifs notamment à la durabilité qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus (dont plusieurs échappent au contrôle de iA Groupe financier et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir) sont, entre autres, les suivants : les conditions climatiques et les événements météorologiques; la nécessité d'une participation active et constante des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les autres institutions financières, les entreprises et les particuliers); les efforts de décarbonation variables selon les économies; l'absence de politiques climatiques harmonisées à l'échelle mondiale; les défis de l'équilibre entre les objectifs climatiques et une transition ordonnée et inclusive; les facteurs géopolitiques influant sur les besoins énergétiques mondiaux; la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et d'une normalisation des méthodes de mesure et de vérification liées au climat; la capacité à mettre en œuvre diverses initiatives dans l'ensemble de l'entreprise dans les délais prévus; le risque que les initiatives ne respectent pas les délais indiqués, ne soient pas achevées du tout ou soient achevées sans les résultats escomptés ou anticipés; la conformité de tiers par rapport aux politiques et procédures ainsi que leur engagement envers iA Groupe financier; les conditions sur les marchés

financiers; les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de iA Groupe financier; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés; l'évolution du comportement des consommateurs; le cadre juridique et réglementaire local, national et international; les risques liés à la conformité et à la réglementation (qui pourraient déboucher sur des contraintes, des pénalités et des amendes); et les risques stratégiques, réputationnels et concurrentiels. Des hypothèses et des facteurs importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport en lien avec les activités d'assurance et de gestion d'actifs de la Société sont également présentés à la rubrique « Identification et évaluation » du *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024* (« **Rapport sur le climat 2024** ») de la Société qui peut être consulté sur le site Web de la Société au ia.ca.

Des renseignements supplémentaires sur certains des autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion annuel 2024* et à la note « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » afférente aux *États financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2024*, ainsi que dans les autres documents que la Société a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca ou sur le site Web de la Société à l'adresse ia.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport portent sur des événements ou des résultats futurs et reflètent les attentes de la Société en date de sa publication. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent rapport ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.



Mentions supplémentaires

Le présent rapport vise à fournir des renseignements sous un angle différent et de manière plus détaillée que ceux qui doivent être inclus dans les documents déposés en application des lois sur les valeurs mobilières. Par ailleurs, les renseignements contenus dans le présent rapport ne doivent pas nécessairement être interprétés comme ayant le caractère important des informations à fournir dans les documents déposés aux termes des lois sur les valeurs mobilières.

Le présent rapport ne constitue pas un conseil d'ordre financier, juridique ou fiscal ni un conseil en placement, de professionnel ou d'expert. Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes.

Le présent rapport peut contenir des adresses de sites Web ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont ni détenus ni contrôlés par la Société. Ces adresses ou hyperliens sont fournis uniquement pour la commodité du destinataire; la Société n'est pas responsable de ces sites Web ni de leur contenu, ni de toute perte ou de tout dommage pouvant découler de leur utilisation.

À moins d'indication contraire, les renseignements contenus dans le présent rapport n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Message du président du conseil d'administration

La durabilité représente une voie incontournable et une solide stratégie d'entreprise, pour assurer non seulement la pérennité d'une organisation, mais aussi et surtout pour contribuer activement à un avenir plus juste et durable pour tous.

Chez iA Groupe financier, la durabilité s'inscrit dans les réflexions, les discussions et les actions des différentes unités d'exploitation. Le conseil d'administration endosse pleinement cette orientation et se réjouit de l'enthousiasme et de l'engagement de la haute direction de la Société et de son personnel.

Ce présent rapport met en lumière la performance extrafinancière de iA Groupe financier, par le biais de l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa stratégie d'affaires, ses activités et sa culture d'entreprise. Il témoigne également d'une vision pour l'avenir et d'un désir d'innover pour mieux servir ses client(e)s, inspirer ses employé(e)s et soutenir ses communautés.

Nous constatons à quel point la Société s'est affirmée en matière de durabilité dans l'industrie des services financiers, ce qui lui a valu plusieurs reconnaissances. iA Groupe financier est notamment classé parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada en 2024 par l'organisme Corporate Knights. Ce classement reconnaît l'apport de la Société en matière de durabilité et les efforts qu'elle déploie depuis plusieurs années dans ce domaine.

Je porte à votre attention qu'en matière d'environnement, iA Groupe financier a poursuivi la décarbonation de ses investissements et soutient la mise en place d'une réglementation rigoureuse liée aux changements climatiques. Au niveau social, la Société s'est distinguée par le développement de talents. Pour ce qui est de la gouvernance, elle s'efforce d'améliorer constamment sa structure en durabilité selon les meilleures pratiques en cours.

Ce ne sont là que quelques exemples triés sur le volet. La lecture de ce rapport vous permettra de constater que les nombreuses initiatives et réalisations de la Société en 2024 sont à la fois pertinentes et porteuses d'avenir.

Tout cela témoigne de l'engagement de la Société en matière de durabilité. Un engagement réfléchi, structuré et solide.

Jacques Martin

Le président du conseil d'administration

Message du président et chef de la direction

Axés sur la croissance, propulsés par l'excellence

C'est avec un engagement plein et entier que je vous présente notre rapport de durabilité 2024. Vous trouverez dans ces pages que nos gestes, nos décisions et nos innovations visent à s'additionner pour créer un impact croissant vers un avenir durable.

Chaque année, nous contribuons à une transition vers un monde meilleur. C'est la raison pour laquelle nous nous référons aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour appuyer nos décisions et intégrer pleinement la durabilité dans nos actions. Et comme l'a si justement exprimé Jane Goodall : « Ce que vous faites fait une différence, et vous devez décider quel genre de différence vous voulez faire. » Cette conviction anime nos actions chez iA Groupe financier, où nous cherchons sans cesse à faire les meilleurs choix, des choix qui rendent iA Groupe financier unique et différent, notamment en matière de durabilité.

En matière d'environnement, nous franchissons de nouvelles étapes dans notre stratégie climatique. En 2024, nous avons concentré nos efforts sur l'élaboration d'un cadre stratégique qui nous permettra bientôt d'identifier les risques relatifs aux changements climatiques, mais également d'explorer les opportunités qui en découlent. Notre démarche de décarbonation de nos portefeuilles immobiliers et financiers progresse de façon méthodique. Chaque initiative environnementale entreprise cette année s'inscrit dans une vision à long terme, où chaque action s'inscrit dans un processus d'amélioration continue.

Sur le plan social, nous continuons de bâtir sur nos fondations solides. L'année 2024 a marqué une belle progression dans notre engagement envers nos employé(e)s et nos communautés. Notre programme de développement professionnel s'est enrichi, permettant à nos employés d'aspirer à évoluer vers de plus grands accomplissements professionnels et personnels. Nos initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion évoluent et visent à toucher un nombre croissant de personnes, nous permettant ainsi de renforcer notre capacité à innover et mettre à profit la richesse de perspectives et d'expériences diverses. Ces succès ne sont pas des événements isolés, mais le fruit d'efforts constants et d'améliorations successives.

La gouvernance demeure une dimension fondamentale dans nos réalisations. Notre approche en matière d'éthique et de transparence continue de se renforcer, guidée par des mécanismes de contrôle rigoureux et une vision claire de nos responsabilités. Cette année encore, nous avons affiné nos processus décisionnels pour mieux intégrer les facteurs ESG, créant ainsi un effet d'entraînement positif sur nos activités.

Les progrès présentés dans ce rapport ne sont pas le résultat de changements radicaux ou de solutions miracles. Ils sont plutôt le fruit d'une progression constante, où chaque avancée s'appuie sur les précédentes et prépare le terrain pour les suivantes. C'est cette approche disciplinée et persévérante qui nous permet de générer des résultats durables et de créer une valeur croissante pour nos parties prenantes.

Je suis convaincu que c'est en maintenant ce rythme d'amélioration continue et en restant fidèles à nos valeurs que nous continuerons de faire une différence pour nos client(e)s, nos employé(e)s, nos communautés et notre environnement.

Denis Ricard

Président et chef de la direction

À propos du présent rapport

Méthodologie

Nous publions annuellement notre *Rapport de durabilité*, qui fait état de nos actions et de nos orientations. Au fil des ans, nous travaillons activement à améliorer nos communications et à être rigoureux dans nos processus afin de faire preuve de transparence envers nos parties prenantes.

Depuis 2023, iA Groupe financier utilise le terme « durabilité » au lieu de « développement durable » à des fins de simplicité et d'uniformisation au sein de l'organisation. Les deux termes restent néanmoins des synonymes.

Notre public cible

Ce rapport est rédigé à l'intention de nos parties prenantes, c'est-à-dire nos client(e)s, nos employé(e)s, notre communauté, nos fournisseurs, nos analystes, et nos investisseurs, entre autres, et s'adresse à toute personne désireuse d'évaluer et de comprendre la santé extrafinancière de iA Groupe financier, en fonction notamment des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« **ESG** »).

La portée

Notre *Rapport de durabilité* présente notre performance en matière de durabilité et notre progression à cet égard. Nous y présentons nos pratiques, nos initiatives, nos politiques, nos objectifs et nos résultats.

Les limites

Ce rapport a été réalisé dans le cadre de l'exercice qui s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 et tous les renseignements qu'il contient correspondent aux données arrêtées au 31 décembre 2024 et inscrites dans l'exercice clos à cette date, sauf indication contraire.

Pour alléger le texte, les données de certains tableaux ont été arrondies ce qui peut influencer les résultats totaux de certains d'entre eux.

Sauf indication contraire, toutes les données sont consolidées pour l'ensemble de nos filiales et de nos activités au Canada et aux États-Unis et toutes les sommes sont en dollars canadiens. Les termes « nous », « notre » et « nos », « la Société » et « iA Groupe financier » font référence à iA Société financière inc. et, s'il y a lieu, à ses filiales.

Nos cadres de référence

Depuis 2020, iA Groupe financier a adopté le cadre de référence du *Sustainability Accounting Standards Board* (« **SASB** ») à des fins de divulgation. Les normes SASB abordent les enjeux de durabilité par types d'industries. L'adoption de ce cadre robuste et reconnu nous permet d'identifier, de mesurer, de gérer et de mieux communiquer à nos différentes parties prenantes de l'information pertinente en matière de durabilité.

La Société publie le calcul de ses GES provenant des champs 1, 2 et une partie du champ 3, le tout conformément au Protocole des GES (« **GHG Protocol** ») et divulgue ses performances relatives aux changements climatiques dans son *Rapport sur le climat 2024*.

La durabilité intégrée chez iA Groupe financier

La raison d'être de iA Groupe financier est que nos client(e)s soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir. Pour y arriver, nous nous dotons de plans stratégiques sur lesquels l'ensemble de l'organisation se synchronise et travaille de concert.

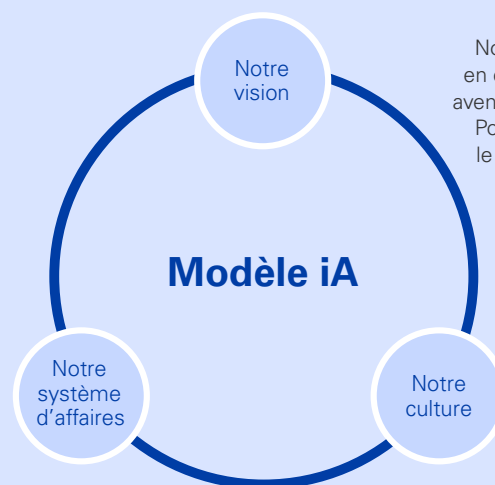
Nous croyons plus que jamais à la valeur du conseil humain dans notre secteur compte tenu de la complexité de nos produits et de l'importance de la confiance, et ce, malgré tout le rôle que joue et pourra jouer l'intelligence artificielle dans le domaine des affaires. Nous continuons d'investir dans la puissance du numérique et d'exploiter cette ressource pour offrir une expérience de haute qualité à nos client(e)s et à nos conseiller(ère)s. À cette fin, notre croissance future repose sur quatre priorités, chacune liée à un aspect de la durabilité :

- Le déploiement de capital est motivé par la génération continue de capital, ce qui contribue à la stabilité financière de iA Groupe financier dans le temps;
- Une organisation apprenante vise à faire grandir nos employé(e)s, personnellement et professionnellement;
- L'expérience client globale vise en partie à mieux anticiper les besoins et servir nos client(e)s;
- L'efficacité opérationnelle vise une simplicité administrative qui se traduira par une organisation plus saine à long terme.

Le Modèle iA

Afin d'assurer la réalisation de ses ambitions, le modèle de iA Groupe financier est composé d'une vision, d'une culture et d'un système d'affaires. Ces trois éléments forment un ensemble distinctif, qui nous inspire et guide nos actions et nos décisions. Le Modèle iA décrit *comment nous imaginons l'avenir, comment nous agissons et comment nous travaillons*. Il mobilise, clarifie les attentes, et permet à tous et à toutes de contribuer pleinement au succès de l'entreprise et de nos clientèles. Le Modèle iA vise également à simplifier nos messages et nos nombreuses façons de faire. Il constitue notre référence centrale.

Notre système d'affaires s'appuie sur la philosophie lean qui assure la simplicité et l'efficacité de nos processus internes. Celui-ci facilite une prise de décision cohérente et alignée sur notre vision et notre culture, favorise une exécution juste, rapide et efficace, et assure du même coup la pérennité de la Société.



Notre vision représente la manière dont nous envisageons l'avenir. Notre raison d'être, que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir, est le point de départ de notre vision. Pour ce faire, nous avons l'ambition d'être le leader du secteur financier qui combine le mieux l'expérience humaine et numérique.

La culture est un puissant levier de l'évolution de iA Groupe financier. Elle influence qui nous sommes et nous distingue des autres entreprises. Nous agissons délibérément pour faire évoluer cette culture en mariant performance et bienveillance, dans le respect des qualités qui ont fait notre succès jusqu'à aujourd'hui. Pour cela, nous avons fait évoluer les quatre valeurs que nous souhaitons faire vivre au sein de nos équipes :

- Orientation client
- Équipes inspirées
- Apprentissage en continu
- Haute performance

Nous considérons la durabilité comme un outil d'aide à la décision au sein de notre organisation.

C'est la raison qui nous amène à adopter les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance afin d'être en mesure d'atteindre un double objectif : avoir une performance extrafinancière qui assure une durabilité organisationnelle et créer des retombées internes et externes positives pour les parties prenantes.

Dans le plan stratégique, nous avons défini trois leviers d'actions prioritaires sur lesquels nous pouvons avoir un impact positif important et qui visent à soutenir cinq des objectifs de développement durable des Nations Unies :

1. La santé physique, mentale et financière :

par son modèle d'affaires et les retombées positives qu'il est possible de créer, iA Groupe financier priorise la santé physique, mentale et financière comme un levier essentiel de durabilité.



2. L'éducation et l'apprentissage :

iA Groupe financier fait de l'éducation et de l'apprentissage son deuxième levier prioritaire. Il est essentiel de partager ses connaissances et d'apprendre en retour continuellement.



3. Un futur durable :

iA Groupe financier est convaincu que chacun(e), à son échelle, peut contribuer à rendre le monde meilleur et à travailler ensemble pour un futur durable.



Afin d'identifier ces leviers, nous avons réalisé, pour la première fois en 2023, une analyse de matérialité auprès de certaines de nos parties prenantes. Dans le cadre de cet exercice, nous avons consulté un éventail représentatif de parties prenantes : employé(e)s, membres de la haute direction, administrateur(rice)s, investisseurs, fournisseurs et client(e)s. Cette analyse nous a permis de renforcer notre stratégie en capitalisant sur les opportunités liées à 21 sujets ESG prioritaires. Pour un peu plus de détails, voir la section « Engagement des parties prenantes et analyse de matérialité » présentée en annexe de ce rapport.

Notre gouvernance en matière de durabilité

Puisque la durabilité constitue un engagement auquel adhèrent le conseil d'administration, la direction et plusieurs employé(e)s, nous nous sommes dotés d'une structure de gouvernance, qui a été révisée en 2023 et bonifiée en 2024. En 2023, nous avons également procédé à une refonte de notre [Politique de durabilité](#), qui nous a permis d'améliorer la reddition de compte qui est faite en matière de durabilité auprès du conseil d'administration et de ses différents comités. Notre structure de gouvernance s'appuie donc sur le conseil d'administration et le comité des risques, de gouvernance et d'éthique (« **CRGE** ») (dont les membres siègent au conseil d'administration). De plus, depuis cette année, elle s'appuie également sur les comités exécutifs en durabilité et de gestion des risques (dont les membres sont issus de la haute direction) et sur le comité directeur en durabilité (auquel siègent des représentant(e)s clé de la Société).

Afin d'opérationnaliser la durabilité au sein de l'organisation, une structure flexible dotée de comités et de groupes de travail a été mise sur pied, et ce, selon les besoins et objectifs à atteindre. À titre d'exemple, un comité d'approvisionnement durable a été mis sur pied en 2024 afin de promouvoir des pratiques d'approvisionnement éthiques, durables et responsables au sein de l'organisation tout en agissant comme groupe de travail pour élaborer et mettre en œuvre ces pratiques. Il est notamment chargé de superviser les travaux et les progrès en lien avec le Programme d'accréditation de partenariat en relations autochtones (« **PAIR** »), ainsi que la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. Ce comité relève du comité directeur en durabilité. Plusieurs autres comités et groupes de travail en matière de philanthropie, d'équité, de diversité et d'inclusion (« **EDI** »), de climat et d'investissement durable viennent aussi appuyer notre gouvernance en matière de durabilité et permettent une opérationnalisation transversale des différentes orientations et stratégies mises en place au sein de iA Groupe financier.

Plus précisément, le rôle et les responsabilités des comités principaux en matière de durabilité sont :

- Le conseil d'administration de la Société, auquel siège le président et chef de la direction, approuve, sur recommandation du CRGE, le *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques* et la *Politique de durabilité*. De plus, tous nos administrateur(ice)s ont suivi la formation intitulée « Mise à jour – divulgations en matière de climat » en 2024 portant notamment sur la reddition en matière de climat et le rôle des administrateur(ice)s dans la supervision des risques et des opportunités climatiques.
- Le CRGE, quant à lui, surveille la stratégie en matière de durabilité et approuve les grandes orientations stratégiques. Les changements climatiques représentent un sujet important de la stratégie globale de la Société qui fait partie des éléments abordés trimestriellement lors des réunions de ce comité. Le CRGE est aussi responsable de la supervision des risques, y compris les risques climatiques. Il reçoit également, sur une base trimestrielle, un rapport de vigie et de tendances en matière de durabilité qui peut notamment inclure des veilles législatives ou des mises à jour sur les différents cadres de divulgations.
- Le comité de placements surveille de son côté la stratégie d'investissement durable et sa progression et veille à ce que les facteurs ESG soient pris en compte dans les décisions de placement.
- Le comité des ressources humaines et de rémunération révisé les politiques et les programmes en matière de ressources humaines afin qu'ils soient alignés sur les stratégies de la Société, notamment en matière d'EDI.
- Le comité exécutif en gestion des risques, en collaboration avec le Groupe de gestion des risques et conformité (« **GGRC** »), définit l'appétit et la tolérance envers les risques climatiques. Il suit les indicateurs de risques clés et en rend compte au CRGE. En parallèle, une reddition est également effectuée auprès du comité exécutif en durabilité en lien avec le cadre de mise en œuvre du cadre de gestion des risques climatiques. Pour plus d'information sur le rôle du comité exécutif en gestion des risques, voir la sous-section « Gestion des risques » dans la section « Gouvernance » du présent rapport.
- Le comité exécutif en durabilité est le forum central chargé de superviser l'intégration de la durabilité au sein du groupe. Ce comité fait rapport au CRGE trimestriellement. Par ailleurs, plusieurs membres des comités exécutifs en durabilité et en gestion des risques siègent aux deux comités, ce qui permet d'assurer une coordination et une collaboration des diverses initiatives au sein de l'organisation.
- Le comité directeur en durabilité est responsable d'établir la stratégie, les objectifs et les cibles de durabilité de iA Groupe financier. Il surveille également leur progression, comme pour la transition climatique ou la réduction des émissions de GES. Ce comité relève du comité exécutif en durabilité.

Notre feuille de route 2024

Chaque année, iA Groupe financier se dote d'une feuille de route en matière de durabilité. Celle-ci permet de suivre la performance en matière de réussite, mais également les prochaines actions à réaliser.

Investissement durable

Projets prioritaires pour 2024	Progression	Actions réalisées en 2024
Continuer et renforcer l'intégration de critères ESG dans nos processus de gestion de portefeuilles.	En cours	<p>Nous avons continué de développer notre outil propriétaire d'analyses ESG. En plus d'améliorer le traitement de l'information, l'outil a enrichi notre capacité d'évaluation du profil ESG des entreprises. Cet outil est utilisé par l'équipe d'investissement durable et nous travaillons à son déploiement pour les autres équipes d'investissement en 2025.</p> <p>Nous avons travaillé à une taxonomie interne pour la classification de certains secteurs clés pour mieux comprendre notre exposition aux risques et aux opportunités ESG. Cette taxonomie est un travail continu que nous comptons continuer en 2025. Pour assurer la supervision et la bonne orientation de nos activités liées à ces critères, nous avons déployé un comité consultatif au sein de l'équipe d'investissement.</p> <p>En ce qui concerne la formation continue, nous avons lancé une plateforme de partage des connaissances. Cette initiative sert à tenir informées nos équipes d'investissement chaque trimestre des dernières tendances et meilleures pratiques en matière d'investissement durable.</p>
Quantifier toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 3 (catégorie 15) et analyser notre portefeuille de placements en vue d'un éventuel engagement zéro émission nette d'ici 2050.	En cours	<p>Nous avons déployé un rapport de suivi de l'intensité carbone des émetteurs et des portefeuilles qui est désormais utilisé par les équipes d'investissement. Cet outil nous permet notamment de suivre en temps réel les progrès de nos efforts de décarbonation.</p> <p>Nous avons collaboré avec un consultant externe pour l'évaluation de la robustesse de notre procédure de calcul et de suivi des GES. Cet examen externe permet de renforcer la qualité et l'exactitude de nos méthodes de calcul.</p> <p>Nous avons officialisé le suivi trimestriel des cibles de décarbonation et/ou des travaux y afférents, que ce soit pour le portefeuille d'obligations d'entreprises publiques ou le portefeuille immobilier auprès de la haute direction de iAGMA¹⁴.</p> <p>Nous continuons d'étudier la possibilité d'étendre nos calculs à d'autres catégories d'actifs en tenant compte des méthodologies disponibles.</p>

¹⁴ « iAGMA » est une marque de commerce sous lesquels Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc. exercent leurs activités.

Projets prioritaires pour 2024	Progression	Actions réalisées en 2024
Mener un test de résistance financière aux changements climatiques.	En cours	Nous avons travaillé à l'élaboration d'un rapport interne visant à évaluer l'exposition de notre portefeuille aux risques liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et aux risques physiques découlant des changements climatiques. Pour ce faire, nous utilisons des mesures de valeur à risque (VaR) transmises par un fournisseur externe, lesquelles sont ensuite adaptées à nos positions de portefeuille. Nous continuerons de travailler à celui-ci en 2025.

Environnement

Projets prioritaires pour 2024	Progression	Actions réalisées en 2024
Évaluer et quantifier de nouvelles catégories de la portée 3 (à l'exclusion de la catégorie 15 décrite ci-haut).	À faire	En 2024, nous n'avons pas ajouté de nouvelles catégories quantifiées pour la portée 3. Dans l'avenir, nous prévoyons évaluer les catégories non comptabilisées à ce jour.
Continuer à réduire nos émissions directes de GES.	En cours	En 2024, notre stratégie climatique a progressé, notamment en ce qui concerne l'analyse des immeubles assujettis à la cible de décarbonation. Ces analyses ont pour but de créer un plan d'action et de préciser la trajectoire de décarbonation pour les années à venir en vue d'atteindre notre cible de réduction, soit réduire de 60 % d'intensité les GES provenant de notre parc immobilier canadien, d'ici 2035 ¹⁵ .
Déployer les technologies pour nos nouveaux bureaux hybrides.	Terminé et en amélioration continue	Nous avons continué de déployer diverses technologies pour faciliter le travail de nos employé(e)s à distance, et ainsi réduire leurs déplacements. L'installation de technologies diverses dans nos bureaux se poursuivra en 2025.
Poursuivre la mise en œuvre du cadre de gouvernance pour la gestion des risques climatiques.	En cours	En 2024, nous avons entamé les travaux relatifs à l'instauration d'un cadre de gestion des risques climatiques faisant partie de notre feuille de route initiale. De plus amples informations sur cette initiative transversale sont présentées dans notre <i>Rapport sur le climat 2024</i> .

¹⁵ Utilisant l'année 2022 comme année de référence.

Talents et culture

Projets prioritaires pour 2024	Progression	Actions réalisées en 2024
Intégrer les principes d'une organisation apprenante.	En cours	<p>Poursuivre l'évolution de notre organisation apprenante est une priorité stratégique qui passe par le soutien à la croissance organisationnelle. En 2024, nous avons mis en place une démarche de mesure et de consultation dont résultent trois priorités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Continuer à créer un environnement sécuritaire et inclusif; 2. Encourager la curiosité en adoptant un état d'esprit d'apprentissage; 3. Partager nos connaissances et nos expériences (pour mesurer nos progrès, nous avons mis au point un indice d'apprentissage plus amplement décrit à la section « Talents et culture »).
Faire évoluer la stratégie Équité, diversité et inclusion.	En cours	<p>En 2024, iA Groupe financier a analysé diverses sources de données afin de mieux comprendre l'expérience des employé(e)s au sein de ses diverses communautés et d'affiner sa stratégie en matière d'EDI.</p> <p>En 2024, nous avons poursuivi nos engagements et processus de certification, tels que PAIR et La Gouvernance au féminin.</p>
<p>Atteindre nos cibles de parité des genres :</p> <p>Dès maintenant et à l'avenir, nommer des femmes à des postes au sein de la Direction principale¹⁶ de iA Groupe financier dans une proportion de 40 % à 60 %;</p> <p>D'ici décembre 2025, atteindre une plus grande équité des genres au sein de la Direction principale¹⁶ de iA Groupe financier en ayant une proportion de femmes et d'hommes comprise entre 40 % et 60 %.</p>	En cours	<p>En 2024, 53 % des nouvelles nominations à la Direction principale¹⁶ de iA Groupe financier ont été attribuées à des femmes.</p> <p>Pour l'ensemble de la Direction principale¹⁶ de iA Groupe financier, nous aspirons à continuer à progresser afin d'atteindre notre cible (37 % de femmes en 2024, comparativement à 39 % en 2023).</p>
Recueillir des données et analyser la composition de nos effectifs au Canada quant aux autres formes de diversité que celle des genres.	En cours	78 % de nos employé(e)s qui travaillent au Canada ont participé à un questionnaire d'auto-identification volontaire ¹⁷ . Les résultats sont présentés dans le présent rapport. L'analyse a également été débutée.
Sensibiliser nos employé(e)s aux concepts liés à la durabilité.	En cours	En 2024, nos formations obligatoires ont été bonifiées par l'ajout d'un lien concret entre le thème de la formation et des notions de durabilité. À titre d'exemple, la formation « Bonnes pratiques en conservation et destruction des documents » amène le personnel à comprendre que ses gestes permettent de réduire l'empreinte environnementale numérique lorsqu'il procède à une saine gestion documentaire.

¹⁶ « Direction principale de iA Groupe financier » signifie les membres de la haute direction et les cadres supérieurs ainsi que les cadres supérieurs des principales filiales qui composent le groupe.

¹⁷ À l'exclusion de certaines filiales au Canada en raison de données indisponibles au 31 décembre 2024.

Expérience client

Projets prioritaires pour 2024	Progression	Actions réalisées en 2024
Comprendre, saisir et satisfaire les besoins holistiques de la clientèle tout en simplifiant les processus relatifs aux données multisectorielles	En cours	En 2024, nous avons bonifié et simplifié l'expérience vécue par les client(e)s. Notamment, nous avons rendu disponible une première itération de l'authentification unique (SSO ou single sign-on) qui permet à chaque client(e) d'avoir accès à l'ensemble de nos espaces sécurisés avec un seul identifiant et mot de passe. Les travaux continueront en 2025 afin de compléter les itérations et rendre disponible cette fonctionnalité à l'ensemble de notre clientèle.
Soutenir nos client(e)s qui désirent adopter le numérique de façon volontaire et les rendre plus autonomes dans la gestion de leurs produits.	En cours	Une feuille de route sur la stratégie numérique a été mise en place pour proposer des offres pertinentes qui ont de la valeur pour le client. Cela nous a permis d'augmenter l'adoption numérique de nos client(e)s sur notre plateforme mobile et le Web de façon volontaire.

Gouvernance

Projets prioritaires pour 2024	Progression	Actions réalisées en 2024
Faire évoluer la structure de gouvernance interne en matière de durabilité.	Terminé et en amélioration continue	La mise en place, en 2024, des comités exécutifs en durabilité et de gestion des risques et du comité d'approvisionnement durable nous ont permis une reddition de compte davantage exhaustive auprès de notre conseil d'administration et de certains de ses comités.
Intégrer davantage des facteurs ESG dans les initiatives, produits et services, conformément à nos objectifs et orientations en matière de durabilité.	En cours	Nous avons poursuivi nos efforts d'intégration des facteurs de durabilité dans nos différentes initiatives. À titre d'exemple, nous avons mis sur pied un comité d'approvisionnement durable pour améliorer nos pratiques en la matière et révisons actuellement notre processus de fusion et d'acquisition. Bien que nous poursuivions nos efforts pour intégrer des facteurs ESG dans nos différents produits et services, l'année 2024 nous a permis d'élaborer une vision à plus long terme et un plan d'action concret pour les intégrer dans les différents secteurs de la Société.

Investissement durable



iA Gestion mondiale d'actifs (« **iAGMA** »)¹⁸ est le principal gestionnaire de portefeuilles et d'actifs de iA Groupe financier. iAGMA fournit des services de gestion de portefeuilles pour les fonds généraux, les fonds communs de placement, les fonds distincts et les clients institutionnels externes.

Par le biais de iAGMA, signataire des Principes pour l'investissement responsable (« **PRI** »), nous réaffirmons notre engagement à intégrer des critères ESG dans nos stratégies d'investissement.

En effet, dans les limites compatibles de son champ d'action et de sa responsabilité fiduciaire, iAGMA soutient les engagements de iA Groupe financier en matière de finance durable. La stratégie d'investissement durable de iAGMA est également alignée sur la raison d'être de iA Groupe financier.

Combiner rendement financier et durabilité

L'ambition de iAGMA est de fournir des capacités d'investissement remarquables à iA Groupe financier et à sa clientèle et d'être reconnu comme un partenaire de confiance pour la mise en œuvre de solutions complètes d'investissement de haute qualité adaptées aux besoins spécifiques de la clientèle.

À cet égard, nous croyons que la prise en considération de facteurs ESG dans le processus d'investissement permet de mieux gérer les risques et de saisir des opportunités d'investissement dans les classes d'actifs de façon à accroître le potentiel de rendement à long terme d'un portefeuille.

Ainsi, notre approche en investissement durable s'appuie à la fois sur un processus rigoureux d'intégration de facteurs ESG, mais aussi sur l'engagement des équipes de placement à intégrer ces facteurs tout au long du cycle de vie d'un investissement.

Par ailleurs, notre équipe de surveillance des fonds évalue les pratiques des gestionnaires de portefeuille sur nos plateformes commerciales. Cette revue diligente porte sur l'approche en matière de durabilité dans l'ensemble du processus d'investissement ainsi que dans les processus décisionnels.

Nos leviers en matière d'investissement durable

Notre stratégie en investissement durable repose sur trois leviers qui ont été révisés en 2024 et lesquels sous-tendent une approche holistique et évolutive.

Alignement

Nous coordonnons nos efforts avec ceux de nos partenaires internes afin de favoriser l'atteinte de nos objectifs.

Crédibilité

Nous développons continuellement nos connaissances en matière d'investissement durable afin de créer des solutions de placements performantes et durables et pour être reconnus comme un partenaire de choix.

Croissance

Nous voulons promouvoir notre vision et nos efforts en matière d'investissement durable et collaborer avec nos parties prenantes, et ce, afin de favoriser une croissance durable.

L'alignement se fonde sur une saine gouvernance, sur l'engagement à promouvoir et à respecter des normes harmonisées et des cadres réglementaires adaptés ainsi que sur la coordination des efforts liés à nos priorités en matière de durabilité.

En matière de durabilité, l'un des rôles de iAGMA est d'analyser les facteurs ESG afin d'orienter les décisions de placement. Notre crédibilité repose ainsi sur un processus exhaustif et rigoureux. Ce processus comprend le développement continu de notre expertise et de solutions d'investissement durable, de même que notre rôle d'influence auprès des parties prenantes, notamment par nos activités d'engagement, qui comprennent l'exercice du droit de vote par procuration.

La croissance se caractérise par notre capacité à sensibiliser et à conseiller nos partenaires et nos client(e)s, à comprendre leurs préférences et leurs contraintes et à leur offrir des solutions de placement adaptées à leurs besoins. Pour ce faire, nous nous appuyons sur de données et des outils ESG internes et externes. Une croissance durable passe également par une collaboration avec nos parties prenantes.

Dans le but de participer au développement des connaissances de pointe en finance durable, iAGMA collabore avec la Société à l'égard de la Chaire en finance durable iA Groupe financier. Vous pouvez consulter la section « Notre engagement philanthropique envers la collectivité » du présent rapport pour plus de détails sur notre engagement philanthropique envers la Fondation HEC Montréal.

En plus de ce qui est présenté dans notre section « *Feuille de route 2024* » ci-dessus, voici un résumé de nos principales réalisations en 2024 ainsi que nos priorités pour 2025, lesquelles sont regroupées selon nos trois leviers en matière d'investissement durable :

¹⁸ « iA Gestion mondiale d'actifs » et « iAGMA » sont des marques de commerce et autres noms sous lesquels *Industrielle Alliance*, *Gestion de placements inc.* et *iA Gestion mondiale d'actifs inc.* exercent leurs activités.

Nos principales réalisations en 2024

Nos priorités pour 2025

Alignement

Intégrer les risques liés aux changements climatiques : En 2024, nous avons intégré les risques liés aux changements climatiques des trois manières suivantes :

- Cible de décarbonation;
- Analyse des risques climatiques;
- Collaboration relativement à la feuille de route sur les changements climatiques.

Cartographier pour mieux passer à l'action : Cette année, nous avons commencé à cartographier certains secteurs pour mieux comprendre notre exposition à certains enjeux de durabilité.

Intégration de thèmes clés pour continuer d'aligner nos efforts avec les priorités de durabilité de iA Groupe financier :

- Risque climatique : Nous évaluerons les outils et les méthodologies disponibles pour mieux comprendre nos expositions aux risques climatiques liés aux actifs réels.

Crédibilité

Approcher nos gestionnaires d'actifs (engagement) : En collaboration avec l'équipe de surveillance des gestionnaires d'actifs, nous avons travaillé à affiner notre processus d'évaluation.

Prioriser la collaboration : Nous maintenons nos initiatives d'engagement collaboratif (Climate Engagement Canada et Climate Action 100+). Notre équipe de dette d'entreprise a discuté des enjeux de durabilité par l'intermédiaire de 70 engagements avec des émetteurs.

Former et sensibiliser : Nous avons lancé un programme de formation volontaire en investissement durable pour nos équipes.

Intégrer les facteurs ESG dans les solutions d'investissement en officialisant des processus d'investissement durable formels.

Renforcer nos capacités d'engagement.

Croissance

Intégrer les données : Nous avons amélioré la robustesse de nos procédures de collecte et de manipulation des données pour la création de rapports.

Rapports propriétaires : Nous avons publié un rapport propriétaire pour suivre la performance de nos portefeuilles vers la cible de décarbonation relative à notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques. Ce rapport interne est suivi périodiquement par les équipes d'investissement et la haute direction de iAGMA.

Développer des outils propriétaires : Nous avons exploité nos partenariats avec nos fournisseurs de données pour élaborer des outils permettant d'obtenir des perspectives propres à notre stratégie en matière d'investissement durable.

Développer notre relation avec nos partenaires internes pour soutenir le déploiement de nos offres d'investissement durable.

Continuer la consolidation de notre fondation pour soutenir la stratégie de croissance d'iAGMA et innover.

Environnement



Notre stratégie climatique

En 2020, iA Groupe financier a défini sa stratégie climatique composée de cinq objectifs axés sur les risques et les opportunités liés au climat qui peuvent avoir un impact sur sa valeur à long terme et qui peuvent être, à son avis, importants pour plusieurs de ses parties prenantes. Dans le cadre de son approche en matière de changements climatiques, iA Groupe financier s'est fixé les objectifs qui suivent :

1. Réduire les émissions de GES dans nos activités et notre portefeuille de placements;
2. Intégrer des considérations liées au climat dans l'ensemble des processus et des prises de décisions, y compris dans nos investissements;
3. Mettre en œuvre une saine gestion des risques liés aux changements climatiques et renforcer la résilience aux répercussions physiques des changements climatiques dans l'ensemble de nos activités;
4. Renforcer la divulgation des informations liées au climat et faciliter la divulgation de ces informations par les sociétés du portefeuille de placements;
5. Contribuer à faire progresser la compréhension des répercussions des changements climatiques sur le secteur de l'assurance.

Notre *Rapport sur le climat 2024* fait état de l'avancement de la Société relativement à cette stratégie. iA Groupe financier considère que réduire son empreinte carbone et s'adapter aux changements climatiques constituent un élément incontournable face à ce défi. La section qui suit présente comment iA Groupe financier entend poursuivre ses efforts de réduction de ses émissions de GES.

Réduire les émissions de GES

Nous croyons que nos cibles de réduction des GES permettent de mieux aligner notre stratégie climatique sur les pratiques du marché et de reconnaître la démarche scientifique internationale. iA Groupe financier a donc continué, en 2024, de travailler à réduire ses émissions et de mettre en place les éléments nécessaires à l'atteinte de ses cibles révisées en 2023 :

1. Agir en tant qu'entreprise citoyenne responsable

Réduire l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien de 60 % d'ici 2035¹⁹

Cette cible de réduction de GES a été établie selon la norme internationale *Carbon Risk Real Estate Monitor* (CRREM). Cette norme permet aux entreprises du secteur immobilier d'élaborer leur stratégie climatique en faisant le point sur leurs émissions de GES afin de limiter le réchauffement climatique de 1,5 voire 2°C.

Pour atteindre cet objectif, nous avons amorcé des études de faisabilité qui permettront de raffiner la trajectoire de décarbonation et de prioriser les actions à mener. En date du 31 décembre 2024, le parc immobilier de iA Groupe financier comportait 34 immeubles au Canada, principalement situés à Québec, à Montréal, à Toronto et à Vancouver. De plus, 48 % de la superficie totale du portefeuille canadien²⁰ détenu par la Société a fait l'objet d'études de faisabilité, et d'autres études sont prévues dans les années à venir. Nous réviserons périodiquement la trajectoire de décarbonation pour ajuster notre plan d'action selon les nouvelles données.

2. Agir en tant qu'investisseur responsable

Réduire l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques de 40 % d'ici 2035²¹

La portion des obligations d'entreprises publiques soumise à l'engagement envers la décarbonation représente des investissements d'environ 13,5 milliards de dollars²².

L'intensité carbone du portefeuille d'obligation d'entreprises publiques de la Société correspond aux tonnes d'équivalent CO₂ émises par une entreprise par million de dollars de revenus annuels. L'intensité carbone du portefeuille est la moyenne pondérée de l'intensité carbone de chaque entreprise dans le portefeuille; chacune étant pondérée par la valeur de l'investissement dans celle-ci.

Dans le contexte où nous désirons désormais favoriser une réduction des GES à la source, nous avons pris la décision, en 2023, de ne pas compenser nos émissions de GES émises. En effet, nous souhaitons plutôt établir de nouvelles initiatives et solutions à plus long terme pour la Société et la communauté, plus en phase avec nos valeurs et nos objectifs. Cette décision a été reconduite en 2024, puisque nous continuons notamment de travailler à l'atteinte de nos cibles de réduction. Nous avons également redirigé une partie de notre contribution affectée à la compensation carbone à des initiatives philanthropiques entièrement consacrées au volet environnement. Par exemple, un don de 100 000 \$ sur deux ans (2024-2025) a été versé au Fonds d'action climatique de l'Université Laval. Le don financera des projets émergents et transformateurs de lutte et de résilience face aux changements climatiques par l'intermédiaire notamment de solutions innovantes de sensibilisation et de mobilisation.

¹⁹ Utilisant l'année 2022 comme année de référence.

²⁰ Uniquement les propriétés canadiennes font l'objet d'étude de faisabilité. Les propriétés situées aux États-Unis (représentant 1,8 % de la superficie totale des propriétés détenues au 31 décembre 2024) sont présentement exclues et seront traitées dans une phase ultérieure.

²¹ Utilisant l'année 2022 comme année de référence.

²² En date du 16 janvier 2023.

Portrait de la trajectoire de décarbonation d'ici 2035

Le processus de décarbonation des deux cibles n'est pas linéaire. Depuis l'année de référence 2022, il est toutefois possible de constater :

- une diminution de 9,23 % de l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien;
- une diminution de 24 % de l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques.

Graphique 1 : Trajectoire de décarbonation d'ici 2035

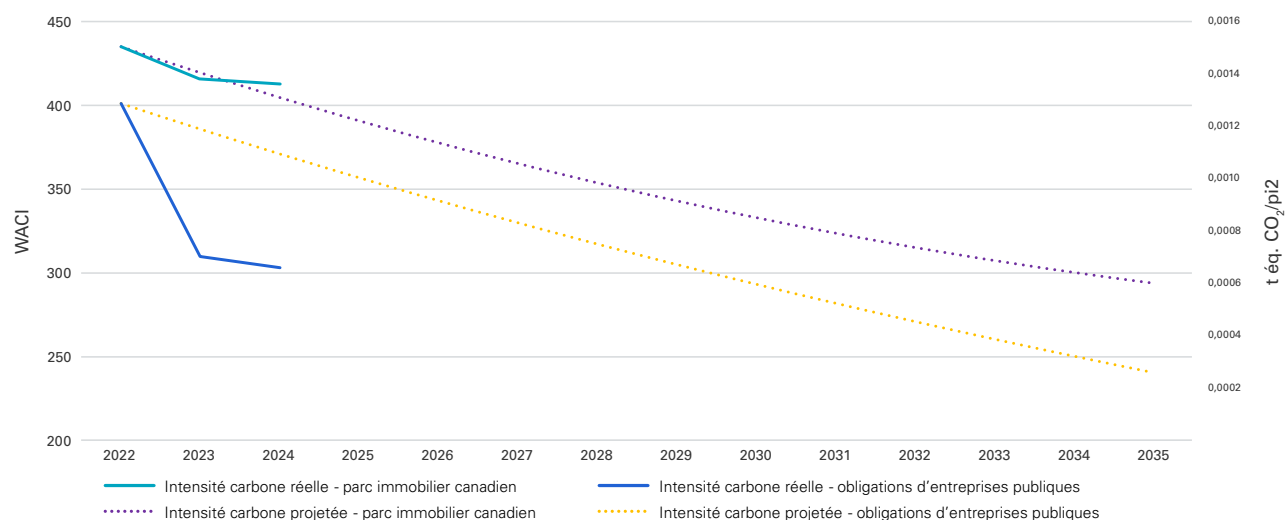


Tableau 1 : Objectifs et mesures

Objectifs	Mesures	Données au 31 décembre ²³		Cibles	
		2022 ²⁴	2024	Cibles	Degré d'atteinte
Liées aux activités opérationnelles					
Réduire l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien ²⁵	t éq. CO ₂	9 801	8 896	s.o.	s.o.
	Intensité carbone en t éq. CO ₂ / pi ²	0,00150	0,00136	60 %	-9,23 %
Liées aux activités de financement					
Réduire l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques ²⁶	Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) en t éq. CO ₂ / M\$ CA revenus	401	303	40 %	-24 %

²³ Les résultats sont arrondis.

²⁴ Les résultats passés ont été rajustés pour tenir compte des changements apportés à la méthodologie, des acquisitions et des désinvestissements d'actifs immobiliers, des facteurs d'émission mis à jour et des corrections d'erreurs.

²⁵ Le parc immobilier canadien de iA Groupe financier comporte 34 immeubles, principalement situés à Québec, à Montréal, à Toronto et à Vancouver. Quelques immeubles ne sont pas entièrement détenus par iA Groupe financier (part de détention inférieure à 100 %). Selon l'approche de consolidation du contrôle financier, seules les émissions attribuables à la combustion stationnaire, aux fuites d'halocarbures et à l'achat d'électricité provenant de la part détenue par iA Groupe financier sont considérées. Autrement dit, les données d'activités des immeubles sont multipliées par le pourcentage de détention. Toutes les données relatives aux émissions de GES de iA Groupe financier sont des données non vérifiées selon nos connaissances.

²⁶ Ces données représentent la part assujettie à l'engagement de décarbonation qui correspond à des investissements d'environ 13,5 milliards de dollars au 16 janvier 2023.

Notre empreinte carbone²⁷

Depuis plusieurs années, iA Groupe financier effectue le suivi de ses émissions de GES dans un souci d'amélioration continue. Pour en assurer la diffusion de manière transparente, le rapport méthodologique disponible en annexe fait état des calculs et des estimations employés pour quantifier l'empreinte carbone de iA Groupe financier.

Le tableau 2 qui suit montre le bilan d'émissions de GES de l'année 2024.

Tableau 2 : Émissions totales de GES au 31 décembre 2024²⁸

		Émissions annuelles
Sources d'émissions		(t éq. CO ₂) ²⁹
1	Combustion stationnaire	6 168
	Combustion mobile	170
	Fuites d'halocarbures	419
Total des émissions – portée 1		6 757
2	Électricité	3 279
	Chaleur et vapeur	181
Total des émissions – portée 2 ³⁰		3 279
3	Déchets	225
	Voyages d'affaires	4 622
	Déplacements des employé(e)s	3 639
	Actifs loués	3 205
	Émissions financées	1 006 657
Total des émissions – portée 3		1 018 349
Bilan des émissions de GES		1 028 385

Portées 1 et 2

Pour la période de déclaration de 2024, le total des émissions de GES de portées 1 et 2 est de 10 036 tonnes d'équivalent CO₂. Conformément à l'approche de consolidation du contrôle financier, ces émissions sont calculées pour les actifs détenus par iA Groupe financier, soit le parc immobilier (34 immeubles au Canada et 2 aux États-Unis pour un total de 6 646 845 pieds carrés détenus), et la flotte de 46 véhicules.

La **combustion stationnaire** représente la majorité (61 %) des émissions des portées 1 et 2, soit 6 168 tonnes d'équivalent CO₂. En l'absence de données d'activité, certaines de ces données sont estimées selon la méthodologie de comptabilisation des GES en annexe. La combustion stationnaire est la combustion de carburant dans les immeubles détenus par iA Groupe financier. Il s'agit d'équipements tels que génératrices, chaudières de chauffage et autres équipements alimentés par des combustibles (p. ex. : le gaz naturel ou le diesel). En 2024, il y a eu une diminution de 10 % par rapport à l'année de référence 2022. Bien que cette diminution ne puisse être directement liée à des activités de décarbonation, elle peut être due à plusieurs éléments, dont, entre autres, la disponibilité des données de consommation énergétiques et les variations climatiques.

²⁷ Toutes les données relatives aux émissions de GES de iA Groupe financier sont des données non vérifiées fournies selon nos connaissances. Nous avons recours, à l'occasion, à des données estimées, mais notre objectif est de collecter des données réelles et de remplacer les estimations par des données réelles dans les années à venir.

²⁸ Les années antérieures 2022 à 2024 sont présentées dans le tableau 15 (en fin du document).

²⁹ Les résultats sont arrondis.

³⁰ Conformément aux lignes directrices du GHG Protocol, les émissions directes de CO₂ résultant de la combustion de matières biogènes – y compris la biomasse, les biocarburants et le biogaz – sont exclues des calculs des portées 1 et 2, et donc documentées dans ce rapport. Pour cette raison « chaleur et vapeur » ne font pas partie du total des émissions de portées 1 et 2, car il s'agit de la combustion de matières biogènes.

La **combustion mobile** est l'ensemble des carburants nécessaires à la flotte de véhicules détenus par iA Groupe financier. Cette flotte est composée de 46 véhicules (voitures et camionnettes) ayant un âge moyen de 9,5 ans. Parmi ces véhicules, aucun n'est hybride ou électrique; 87 % fonctionnent à l'essence et 13 % au diesel.

Les émissions fugitives attribuables aux **fuites d'halocarbures** des équipements de climatisation et de réfrigération sont basées sur des données de remplissages d'halocarbures. Pour la période de déclaration, les émissions de GES liées aux fuites d'halocarbures représentent 419 tonnes d'équivalent CO₂. Les halocarbures présentent un potentiel de réchauffement global (« **PRG** ») élevé, ce qui signifie que toute variation a un impact significatif sur le bilan des émissions de GES. En 2024, il y a une diminution de 18 % par rapport à l'année 2022, qui s'explique par un nombre plus faible de remplissages.

Les émissions de la portée 2 sont associées à la production de l'énergie achetée par iA Groupe financier. Il s'agit de l'achat d'**électricité** pour les immeubles détenus, soit 3 279 tonnes d'équivalent CO₂. Les émissions de 2024, sont restées constantes par rapport à l'année 2022. En l'absence de données d'activité, certaines de ces données sont estimées selon la méthodologie de comptabilisation des GES en annexe L'électricité consommée provient, en majeure partie, du réseau hydroélectrique (Hydro-Québec au Québec, BC Hydro et FortisBC en Colombie-Britannique); la majorité de notre parc immobilier étant situé au Québec. Dans l'inventaire de GES, un seul immeuble situé dans la municipalité de Surrey en Colombie-Britannique produit des émissions biogéniques. Il s'agit de 181 tonnes d'équivalent CO₂ de **chaleur et vapeur** liées à la combustion de biogaz (gaz naturel renouvelable) comptabilisé et documenté séparément du bilan de GES³¹.

Portée 3

Le *GHG Protocol fait état* de 15 catégories d'émissions pour la portée 3. La présente section présente les catégories d'émissions liées aux activités de iA Groupe financier, soit :

- **La catégorie 5** : les déchets générés par les activités de l'entreprise;
- **La catégorie 6** : les voyages d'affaires du personnel de l'entreprise;
- **La catégorie 7** : les déplacements des employé(e)s pour se rendre au travail;
- **La catégorie 8** : les actifs loués (espaces dans les immeubles et véhicules) non détenus par l'entreprise;
- **La catégorie 15** : les émissions financées liées à notre portefeuille d'investissements.

Le tableau 3 présente le bilan des émissions de la portée 3, qui représente la plus grande source d'émissions avec 1 018 349 tonnes d'équivalent CO₂, soit 99 %³² des émissions totales de iA Groupe financier en 2024. Ces émissions proviennent de la chaîne de valeur de la Société, c'est-à-dire qu'elles sont liées aux activités de l'entreprise, mais proviennent de sources que iA Groupe financier ne détient pas ou desquelles il perçoit peu ou n'a pas de contrôle. La méthodologie de quantification pour chacune des catégories de la portée 3 se trouve en annexe de ce rapport.

Tableau 3 : Émissions de GES de portée 3, au 31 décembre 2024

Sources d'émissions		Émissions annuelles (t éq. CO ₂)
3	5. Déchets	225
	Matières résiduelles	209
	Enfouies	133
	Recyclées	14
	Compostées	62
	Eaux usées	15
	6. Voyages d'affaires³³	4 622
	Déplacements aériens	3 878
	Déplacements terrestres	745
	7. Déplacements des employé(e)s	3 639
	8. Actifs loués	3 205
	Combustion stationnaire	1 597
	Électricité	1 193
	Fuites d'halocarbures	269
	Combustion mobile	147
	15. Émissions financées	1 006 657
Bilan des émissions de GES de la portée 3		1 018 349

³¹ Conformément aux lignes directrices du GHG Protocol, il est conseillé d'exclure les émissions directes de CO₂ résultant de la combustion de matières biogènes – y compris la biomasse, les biocarburants et le biogaz – des calculs des portées 1 et 2, mais de les documenter séparément.

³² Actuellement, iA Groupe financier ne comptabilise que certaines catégories de portée 3. Ce pourcentage pourrait donc être amené à varier dans les années à venir, en fonction de l'ajout d'autres catégories.

³³ La catégorie « Voyages d'affaires » exclut les données de certaines filiales qui ne sont pas disponibles.

Déchets

Cette catégorie quantifie les émissions liées aux déchets générés par les activités de l'entreprise et les occupants des immeubles de iA Groupe financier. Les matières résiduelles comprennent les émissions liées aux processus de gestion des déchets, qu'ils soient mis en décharge (enfouis) ou encore valorisés (recyclés ou compostés). De même, les émissions des eaux usées comprennent le processus de traitement des eaux usées.

Voyages d'affaires

Cette catégorie englobe les émissions liées aux déplacements payés ou remboursés par iA Groupe financier, comme les déplacements en train, en avion, en voiture de location, en taxi ou dans les véhicules des employé(e)s dans le cadre de déplacements liés à leur travail. Les émissions de cette catégorie augmentent depuis les dernières années en raison de l'extension de la couverture des données. Cependant, des données restent indisponibles et nous visons à continuer de bonifier cette catégorie dans les années à venir.

Déplacements des employé(e)s

Cette catégorie comprend les émissions générées par les déplacements pendulaires des employé(e)s entre leur domicile et leur lieu de travail. Ces émissions sont estimées en fonction du nombre d'employé(e)s de iA Groupe financier, et tiennent compte de l'impact du programme Travailler de n'importe où (« **TNO** ») sur leurs déplacements. Les émissions de cette catégorie augmentent depuis les dernières années, ce qui s'explique par la croissance du nombre d'employé(e)s et du taux de télétravail dans les bureaux.

Actifs loués

Cette catégorie concerne les émissions de GES des actifs dont iA Groupe financier est locataire (et non propriétaire), tels que les immeubles et les véhicules loués. La consommation énergétique totale estimée est basée sur 1 217 366 m² ce qui correspond à la superficie totale d'espaces loués par la Société. Le nombre de véhicules loués est de 71, qui comprend 13 % de véhicules électriques, 31 % de véhicules hybrides et 56 % de véhicules à essence.

Émissions financées

En 2023, nous avons annoncé notre objectif de décarbonation axé sur la gestion des risques climatiques, notamment avec une cible de réduction de l'intensité carbone.

En 2023, un rééquilibrage du portefeuille a été effectué dans le but de mieux gérer le risque global ainsi que ceux liés au climat. Ce changement d'allocation s'est concentré sur la diminution de notre exposition aux services publics, un secteur représentant un risque climatique accru. Ainsi, comme présenté ci-haut, l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques est actuellement 24 % inférieure à celle de notre année de référence 2022. Cette performance de décarbonation s'explique notamment par le rééquilibrage de ce portefeuille.

Pour l'année à venir, nous visons à donner la priorité à la consolidation de notre processus de gouvernance et à l'intégration de la considération du risque climatique dans nos décisions d'investissement. La réduction significative de l'intensité carbone de notre portefeuille en 2023 nous a permis, en 2024, de concentrer nos efforts sur l'optimisation de notre cadre de gestion des risques climatiques. Nous continuerons à tenir compte de la nature dynamique des données sur le carbone tout en fournissant à nos équipes d'investissement les outils nécessaires pour surveiller ces risques et agir en conséquence.

Tableau 4 : Émissions de GES de nos investissements, en date du 31 décembre³⁴

Catégorie d'actifs	Indicateurs	Unités	2022	2023	2024
Obligations d'entreprises publiques³⁵	Émissions totales financées	t éq. CO ₂	1 093 031	858 495	1 006 657 ³⁶
	Intensité des émissions financées	t éq. CO ₂ / M\$ CA investi	94	68	72
	Intensité carbone moyenne pondérée (WACI)	t éq. CO ₂ / M\$ CA revenus de la société	401	310	303
Investissements dans les énergies renouvelables	Valeur en énergies renouvelables	G\$ CA	2,8	2,9	3,3
	Valeur en obligations vertes	M\$ CA	485	687	880

Une augmentation des émissions totales financées des obligations d'entreprises publiques est observable en raison d'une plus grande disponibilité des données pour les émetteurs de notre portefeuille. La couverture est donc passée de 64 % à 87 %, ce qui a particulièrement une incidence sur le secteur des services publics, lequel est intense en carbone. Les données de 2022 et de 2023 ont donc été ajustées afin de refléter les nouvelles données disponibles.

En ce qui concerne l'intensité carbone moyenne pondérée (WACI), les nouvelles divulgations des émetteurs ont entraîné une mise à jour des valeurs passées. Cette révision a eu pour effet de réduire l'intensité carbone des années précédentes, sans toutefois affecter nos efforts de réduction, car le pourcentage de changement est resté relativement constant entre 2023 (93 %) et 2024 (94 %).

Les actions pour réduire nos émissions

Dans l'objectif de réduire l'impact environnemental de nos activités, nous tentons d'améliorer nos pratiques opérationnelles. Cette section présente les données que nous collectons et les actions que nous établissons pour réduire notre empreinte carbone.

Nos actions des portées 1 et 2

Les initiatives qui concernent les émissions directes visent les immeubles détenus par iA Groupe financier dans le but d'optimiser l'efficacité énergétique, réduire la consommation d'eau et minimiser les émissions de GES.

Tableau 5 : Répartition de nos actifs immobiliers détenus, au 31 décembre 2024

Catégories	Nombre d'adresses ³⁷	Superficie en %
Bureaux	30	86
Autres	6	13
Centres commerciaux	1	1

³⁴ Certaines informations contenues dans le présent document (les « informations ») proviennent de MSCI Inc. ou de MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales (« MSCI »), ou de fournisseurs de renseignements (ensemble, les « parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs, et sont protégées par des droits d'auteur. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent pas être utilisées, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier ou d'un produit, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performance future. Certains fonds peuvent être basés ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certaines informations. Aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies « telles quelles » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des informations. Aucune partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux informations contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.

³⁵ Le 16 janvier 2023, nous avons achevé la restructuration du portefeuille du fonds général en raison de l'entrée en vigueur de la norme comptable IFRS 17 Contrats d'assurance le 1^{er} janvier 2023 (« IFRS 17 »). Ce changement a eu une incidence sur la pondération de chaque actif du portefeuille de la dette publique de la Société du fonds général et a donc nécessité une réévaluation de l'empreinte carbone de ce portefeuille pour l'année 2022. Aussi, à la suite de l'implantation d'une nouvelle stratégie de gestion, le portefeuille « Actions cotées » du fonds général a été réduit à une proportion marginale, ce qui a entraîné son retrait du calcul de l'empreinte carbone. Ces données représentent la portion assujettie à l'engagement de décarbonation et qui correspond à des investissements de l'ordre de 13,5 milliards de dollars au 16 janvier 2023.

³⁶ Ceci équivaut à 32 % de l'actif sous gestion des fonds généraux compris dans le calcul des émissions financées.

³⁷ iA Groupe financier détient un total de 36 immeubles, dont un immeuble comptabilisé dans deux catégories car il présente à la fois la fonction de « bureaux » et de « autres ».

Gestion énergétique et hydrique de nos immeubles

iA Groupe financier recueille chaque année des données sur la consommation d'énergie pour 36 de ses actifs immobiliers qu'il détient, soit 6 646 845 pi² qui constituent la superficie de plancher totale détenue.

Pour mettre en œuvre sa stratégie de conservation de l'eau, iA Groupe financier s'est doté d'un programme qui priorise une gestion hydrique efficace. Cette approche cadre avec les exigences issues des régimes de certification LEED® et BOMA BEST®. En 2024, 68 % des immeubles étaient certifiés dans l'un ou l'autre de ces programmes, ou les deux. Plus spécifiquement, lors du processus de certification BOMA BEST, un audit sur la gestion de l'eau est réalisé dans le but de faire ressortir des opportunités de réduction de la consommation d'eau des immeubles ciblés.

En tant que propriétaire immobilier d'envergure, iA Groupe financier mesure sa performance environnementale selon les critères élevés des normes BOMA BEST® (Normes environnementales de l'immobilier), LEED®³⁸ et RHFAC.

Dans un souci constant d'amélioration, nous avons poursuivi la collecte de données relatives à la gestion de l'eau de nos actifs immobiliers canadiens en 2024.

Les deux tableaux qui suivent présentent la gestion hydrique et énergétique de nos immeubles détenus en date du 31 décembre 2024.

Tableau 6 : Données sur notre gestion énergétique, au 31 décembre 2024

Gestion énergétique	Bureaux	Centres commerciaux	Autres
Couverture des données de consommation énergétique sous forme d'un % de la superficie au sol totale	100	60	41
Consommation énergétique totale (en gigajoules)	358 931	8 432	12 832
% de l'énergie consommée provenant de l'électricité du réseau	85	93	99
% de l'énergie consommée provenant d'énergies renouvelables	73	100	87
% d'évolution équivalente de l'énergie consommée pour la zone du portefeuille avec la couverture des données, par sous-secteurs de propriétés	79	184	16
% admissible qui a une évaluation énergétique	78	36	13
% certifié ENERGY STAR® ³⁹	3	0	0

³⁸ LEED® et son logo font l'objet d'une licence d'utilisation au Canada accordée au Conseil du bâtiment durable du Canada et il est permis de les utiliser ici. Le programme du bâtiment durable LEED® est le principal programme pour la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation de bâtiments durables à grande performance.

³⁹ Un seul de nos immeubles est certifié ENERGY STAR®. Toutefois, la plupart de nos immeubles ont un profil ENERGY STAR®.

Tableau 7 : Données sur notre gestion de l'eau, au 31 décembre 2024

Gestion hydrique	Bureaux	Centres commerciaux	Autres
Couverture des données de prélèvement d'eau sous forme d'un % de la superficie au sol totale	100	100	22
% de la superficie au sol dans les régions au stress hydrique de référence élevée ou extrêmement élevée	8	0	13
Total d'eau prélevée par la superficie du portefeuille avec couverture des données (en milliers de mètres cubes)	244,8	11,5	271,8
% d'eau prélevée dans les régions au stress hydrique de référence élevée ou extrêmement élevée	4,8	0,0	3,2
% d'évolution équivalente de l'eau prélevée pour la zone du portefeuille avec la couverture des données, par sous-secteurs de propriétés	67,5	0,0	144,5

Nos actions de la portée 3

Les initiatives qui touchent les émissions indirectes concernent les sources d'émissions de GES découlant des activités opérationnelles de iA Groupe financier. Elles incluent l'utilisation efficace de nos espaces de travail, la gestion des matières résiduelles, la consommation de papier et l'économie circulaire.

Optimisation de nos espaces de travail

Le programme TNO permet aux employé(e)s de télétravailler de la maison ou de se déplacer à l'un ou l'autre des immeubles mis à leur disposition. Depuis le lancement du programme en 2020, nous avons réduit notre parc d'adresses au Canada de 174⁴⁰ à 98, ce qui équivaut à une réduction de 44 %. Nous prévoyons d'autres réductions de nos espaces de bureaux au Canada ainsi qu'aux États-Unis dans les années à venir.

Notre filiale PPI Management inc. est passée de 42 % de son espace loué certifié LEED ou BOMA BEST en 2022, à 46 % en 2023 et à 51 % en 2024.

Gestion des matières résiduelles

Nous envisageons de planifier une caractérisation des matières résiduelles dans les prochaines années afin de procéder à une meilleure gestion de celles-ci et de réduire notre empreinte environnementale à cet effet.

Le compostage est une pratique qui a été intégrée en partie à nos bureaux de Vancouver et de Québec. Ceux de Toronto et de Montréal participent aussi à divers programmes de revalorisation. À Québec, une partie des surplus alimentaires consommables de la cafétéria est notamment récupérée par l'organisme Maison Revivre chaque fin de semaine.

⁴⁰ Donnée révisée en 2024, puisque le nombre de 177 était erroné.

Consommation de papier

La plupart de nos documents sont sous forme numérique et nous favorisons l'utilisation de papiers faits à partir de fibres 100 % postconsommation.

Le tableau 8⁴¹ présente les effets du programme TNO sur le nombre d'imprimantes et le nombre d'impressions chez iA Groupe financier, programme qui a permis de réduire la consommation d'électricité, de produits consommables et de papier de même que toute l'activité nécessaire à la maintenance de notre parc immobilier. En 2024, nous avons réussi à atteindre notre objectif de réduire le nombre d'imprimantes dans les bureaux à un niveau souhaitable.

Tableau 8 : Résultats de la réduction du nombre d'imprimantes et nombre d'impressions

	De juillet 2021 à juin 2022	De juillet 2022 à juin 2023	De juillet 2023 à juin 2024
Nombre d'imprimantes	394	122	115
Nombre d'impressions (dans nos bureaux)	8 112 799	8 381 747	8 158 609

Pour ce qui est des États-Unis, nous avons rapatrié une partie de la gestion de l'impression entre octobre 2023 et juin 2024, ce qui a permis de renforcer la sécurité des impressions dans nos outils centralisés et d'améliorer notre compréhension de nos besoins en matière d'impression.

Dans les prochaines années, nous planifions lancer de nouvelles mesures pour réduire notre consommation de documents imprimés. Ces mesures comprendront des programmes d'analyse du contenu des impressions afin de limiter celles qui ne sont pas nécessaires, des campagnes de sensibilisation pour encourager une utilisation plus responsable de l'impression et le déploiement de solutions numériques visant à réduire les besoins d'impression.

Économie circulaire

iA Groupe financier récupère et recycle son équipement informatique désuet en partenariat avec une firme externe. Les équipements récupérés dans nos bureaux sont suivis jusqu'à leur destruction sécurisée ou leur remise en circulation après nettoyage et vidage de leur contenu. Les composants des appareils non remis en circulation sont vendues à des partenaires pour un recyclage spécifique. En 2024, iA Groupe financier a recyclé 3 630 biens informatiques, pour une économie de 212 tonnes d'équivalent CO₂.

iA Groupe financier met en œuvre un processus de récupération précis, incluant les appareils mobiles, et qui permet aussi l'épargne de crédits carbone. En 2024, iA Groupe financier a recyclé 874 appareils cellulaires pour une économie de 8 tonnes d'équivalent CO₂.

iA Groupe financier fait également des dons de matériel informatique à des organismes de bienfaisance. Les appareils (tels que portables, écrans, souris, claviers) qui sont en bon état, mais non utilisés par les employé(e)s sont nettoyés par une firme externe pour être offerts à des organismes de bienfaisance. En 2024, ce sont 5 portables, 25 écrans, 5 stations d'accueil, un écran interactif et d'autres accessoires tels que souris, casques et claviers qui ont été remis. Ce faible taux comparativement à l'an dernier s'explique par le fait que la Société a reçu très peu de demandes d'organismes de bienfaisance en la matière en 2024.

⁴¹ Les chiffres présentés dans ce tableau comprennent les filiales et les agences de iA Groupe financier au Canada uniquement.

Talents et culture



Évolution des valeurs d'entreprise

En 2024, iA Groupe financier a actualisé ses valeurs pour mieux représenter notre engagement envers notre clientèle et notre culture d'entreprise dynamique. Nous mettons ainsi l'accent sur quatre aspects essentiels :

1. Orientation client :

Nous cherchons à comprendre en profondeur les besoins de notre clientèle en travaillant étroitement avec nos distributeurs. En fournissant des produits de qualité et en garantissant une excellente expérience client, nous visons à être proactifs et attentifs.

2. Équipes inspirées :

Nous favorisons le développement d'équipes autonomes et inclusives, unies vers une vision commune du succès de iA Groupe financier. La collaboration et la diversité sont au cœur de notre culture.

3. Apprentissage en continu :

iA Groupe financier encourage une culture de l'apprentissage en incitant nos collaborateur(ice)s à s'engager dans des méthodes innovantes pour grandir et se développer continuellement.

4. Haute performance :

Notre objectif est d'exceller en opérant de manière efficace et efficiente. Nous créons ainsi une valeur ajoutée pour iA Groupe financier et toutes ses parties prenantes.

Ces valeurs ont également été intégrées dans notre processus d'évaluation de la performance.

Notre carte d'identité

En date du 31 décembre.⁴²

		2023	2024
Effectif total (approx.).		9 490	9 455
Répartition hommes-femmes	Femmes	58 %	59 %
	Hommes	42 %	41 %
Recrutement et répartition hommes-femmes	Total	2 311	1 743
	Femmes	1 257	1 002
	Hommes	1 032	740
	Non déclarés	22	1
Promotions internes et répartition hommes-femmes	Total	927	889
	Femmes	485	505
	Hommes	441	384
	Non déclarés	1	



9 455 employé(e)s

Âge moyen en 2024

41,7 ans

41,9 ans

41,4 ans

Ancienneté moyenne

7,9 ans

8,3 ans

7,3 ans

Types d'emplois

8 969 permanents

486 temporaires, occasionnels, étudiants et stagiaires

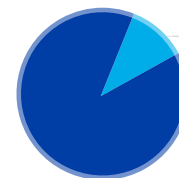
Anniversaires de service

2 593 Plus de 10 ans

1 526 Plus de 15 ans

853 Plus de 20 ans

Répartition des employé(e)s par pays



945 États-Unis

8 510 Canada

783 Ouest

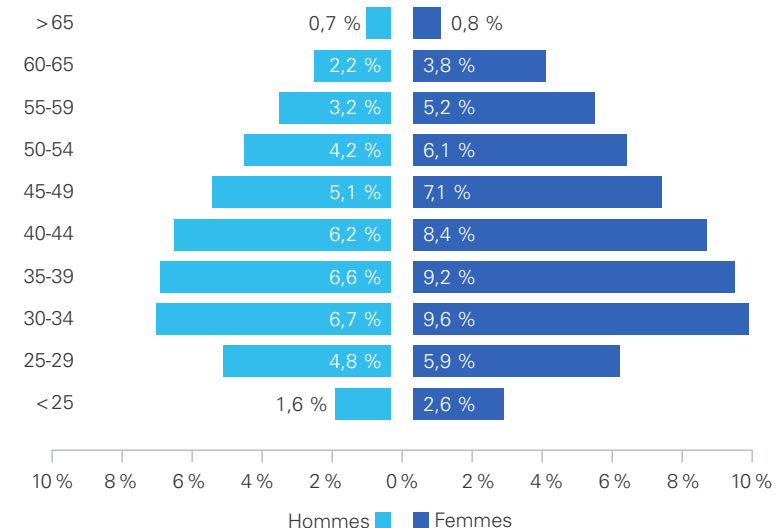
1 515 Ontario

6 165 Québec

47 Atlantique

	2023	2024
Taux d'incidence d'invalidité courte durée	9,5 %	9,3 %
Taux de rotation total	11,1 %	11,8 %
Taux de rotation volontaire⁴³	8,1 %	6,6 %

Pyramide des âges (hommes-femmes)



⁴² La présente carte d'identité est basée sur un effectif total de 9 455 employé(e)s et non de 10 103 (comme indiqué plus haut dans le présent rapport) en raison de l'exclusion de certaines filiales dont les données n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2024.

⁴³ En 2023, ce taux était composé des départs volontaires, y compris les départs à la retraite. En 2024, nous avons modifié ce taux pour tenir compte des attentes du marché en intégrant uniquement les départs volontaires sans prendre en considération les départs à la retraite. Ceci explique notamment le différentiel entre 2023 et 2024.

Engagement de nos employé(e)s

En 2024, iA Groupe financier a fait évoluer sa stratégie de sondage employé. Nous avons remanié le questionnaire pour faire en sorte qu'il corresponde à notre nouveau plan stratégique. Plus précisément, nous avons inclus une question sur le taux de recommandation net des employé(e)s (*eNPS*). En réponse à leurs commentaires, nous avons réduit la fréquence de notre sondage *À votre écoute*, qui est passée de mensuelle à trimestrielle.



En 2024, le sondage a évalué les éléments suivants :

- 1. Le développement**, qui fait référence au degré auquel les employé(e)s se développent sur le plan professionnel;
- 2. Le bien-être**, qui correspond à la façon dont les employé(e)s déclarent se sentir;
- 3. L'inclusion**, qui fait référence au degré auquel les employé(e)s sentent qu'ils peuvent être eux-mêmes au travail;
- 4. L'indice de recommandation employé (eNPS)**, qui correspond à la probabilité que les employé(e)s recommandent iA Groupe financier comme lieu de travail auprès de leurs proches. Cette question est rédigée dans un format standardisé et permet ainsi d'établir des points de comparaison avec des organisations externes.
- 5. Une question ouverte** permettant à la Société de demeurer à l'écoute des préoccupations et de la réalité de ses employé(e)s.

Résultats du sondage <i>Pulse</i> ⁴⁴ (% de notes élevées)	2023	2024
Taux de participation	45 %	48 %
Engagement des employé(e)s	86,5	s.o. ⁴⁵
Responsabilisation	89,6	s.o. ⁴⁵
Développement	74,6	74,3
Progression de carrière	78,6	s.o. ⁴⁵
Bien-être	77,9	74,1
Inclusion	86,6	85,3
eNPS	s.o. ⁴⁶	42,3
Indice d'inclusion	s.o. ⁴⁷	82,3
Indice d'organisation apprenante	s.o. ⁴⁷	75,7

Développement de deux nouveaux indices

L'une de nos priorités stratégiques vise à devenir une organisation apprenante. Pour mesurer notre progrès, nous avons développé un **indice d'organisation apprenante** composé de huit questions qui évaluent les quatre dimensions suivantes : la sécurité psychologique, la curiosité, le leadership qui renforce l'apprentissage et le partage des connaissances. Nous avons aussi introduit un **indice d'inclusion** composé de neuf questions. L'analyse détaillée des différentes questions nous permettra de cibler des initiatives qui nous feront progresser en tant qu'organisation apprenante et en matière d'EDI. L'ensemble de ces questions seront posées à deux reprises l'an prochain, ce qui nous permettra de suivre notre progression en ce qui a trait à ces deux indices.

Les commentaires des sondages sont par ailleurs analysés de façon anonyme et transmis aux équipes de Talents et culture pour orienter l'élaboration des initiatives et aux partenaires d'affaires pour les aider à soutenir la direction de leurs secteurs respectifs. Enfin, les résultats et les constats ont été présentés à la haute direction et à la direction de la vice-présidence – Talents et culture afin de nous assurer que les décideurs puissent prendre en compte la réalité et la perspective des employé(e)s dans leurs prises de décisions.

⁴⁴ À l'exclusion de certaines filiales au Canada et aux États-Unis où ces sondages ne sont pas déployés actuellement. Les questions du sondage utilisent des échelles de Likert en sept points avec les notes faibles (1-2-3) représentant une présence négative de la dimension évaluée (p. ex., ne pas se sentir inclus sur l'échelle d'inclusion) et les notes élevées (5-6-7) représentant une présence positive de la dimension évaluée (p. ex., se sentir inclus sur l'échelle d'inclusion).

⁴⁵ Cette question a été retirée du sondage en 2024, suivant la refonte de celui-ci.

⁴⁶ Cette question a été ajoutée au sondage en 2024, suivant la refonte de celui-ci.

⁴⁷ Cet indice a été ajouté au sondage en 2024, suivant la refonte de celui-ci.

En 2025, nous prévoyons continuer à faire évoluer notre stratégie de sondage des employé(e)s. Plus précisément, nous souhaitons mieux équiper les gestionnaires dans l'analyse et l'interprétation des résultats ainsi que leur offrir des outils pour les accompagner dans la mise en place de mesures au sein de leurs équipes.

Signification d'organisation apprenante

Être une organisation apprenante chez iA Groupe financier implique une amélioration continue dans la création de valeur pour nos employé(e)s et notre clientèle, grâce à la remise en question constante du statu quo.

Nous valorisons notamment l'apprentissage continu, la croissance personnelle, professionnelle et organisationnelle, la communication ouverte, l'expérimentation, l'intelligence collective, l'innovation et la performance optimisée pour atteindre nos objectifs ambitieux.

Nos axes de focalisation :

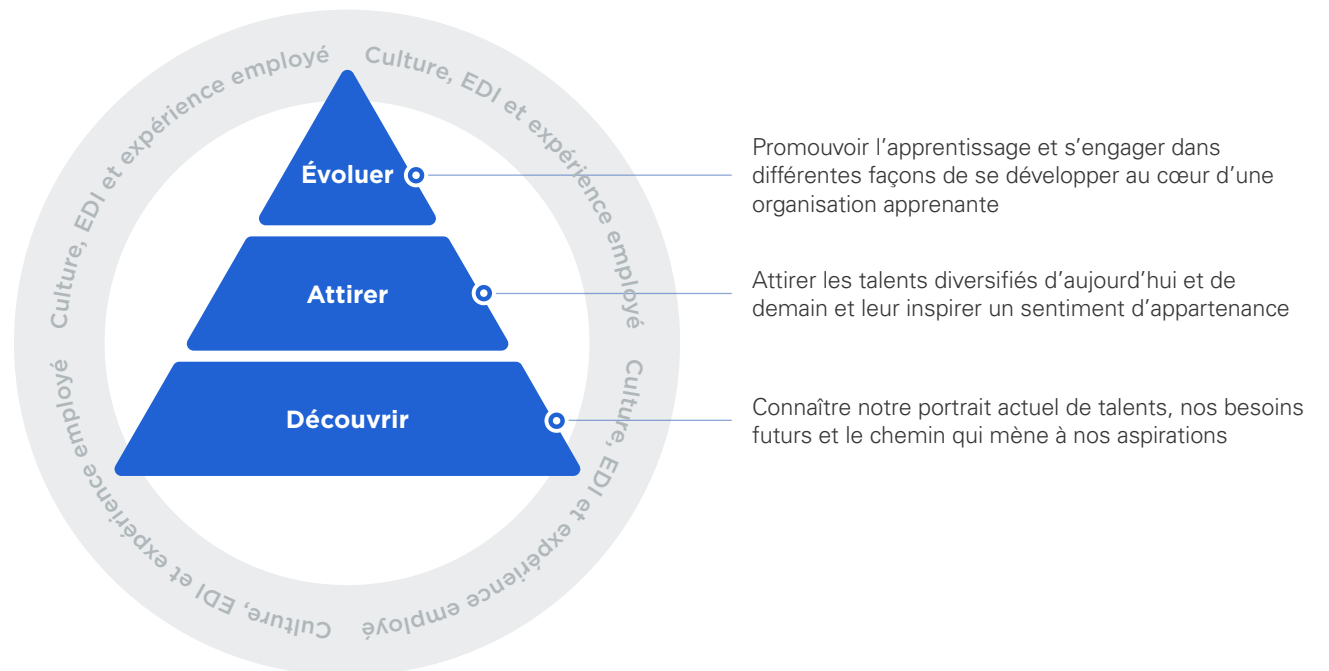
- Renforcer notre environnement sécuritaire et inclusif où nous pouvons librement partager nos idées, nos questions, nos préoccupations et nos erreurs de façon à nous permettre de donner le meilleur de nous-mêmes et à agir concrètement en faveur de notre clientèle au quotidien;
- Encourager la curiosité à travers un état d'esprit d'apprentissage en recherchant des perspectives différentes, en trouvant des moyens de nous améliorer et en faisant de l'apprentissage une intention;
- Partager nos connaissances et nos expériences pour nous aider mutuellement à grandir.

Stratégie de talents

Nous reconnaissons que nos talents sont un pilier crucial de notre succès et qu'il est essentiel d'adopter un plan à long terme qui répond à nos défis à venir. Nos principaux défis en matière de talents sont :

- de combler les écarts entre les talents actuels et les besoins futurs;
- de développer un sentiment d'appartenance chez les nouveaux employé(e)s;
- d'attirer une gamme diversifiée de compétences pour soutenir notre transformation;
- de promouvoir la mobilité interne et d'augmenter les compétences en leadership;
- de favoriser l'apprentissage et le développement continu et de soutenir le développement de carrière.

Graphique 2 : Notre vision « Évoluer et apprendre ensemble pour vivre un parcours inspirant »



Acquisition et attraction de talents

En 2024, nous avons mis en place diverses initiatives visant à améliorer notre pratique d'acquisition de talents, l'expérience de nos candidat(e)s, la qualité de nos embauches et notre efficacité opérationnelle.

Nous avons, entre autres, procédé à la refonte de nos guides d'entrevue et consolidé notre approche quant à l'évaluation des compétences. Nous avons également amélioré l'uniformité de l'application de notre processus d'acquisition de talents en y intégrant de nouvelles mesures de contrôle de la qualité. Enfin, nous avons passé en revue et mis en œuvre notre nouvelle marque employeur en plaçant nos employé(e)s au cœur de la démarche. Des analyses et des sondages internes et externes, ainsi que des groupes de discussion d'employé(e)s, nous ont permis d'obtenir un rapport sur le positionnement de iA Groupe financier dans le marché et sur l'expérience vécue par nos employé(e)s afin de créer une marque employeur authentique et forte.

Accueil et intégration

Un an après la mise en œuvre de notre nouveau programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employé(e)s, nos sondages à l'interne indiquent que 93 % d'entre elles sont satisfaites ou très satisfaites de leur expérience d'accueil. Nous continuerons à surveiller et à appliquer les améliorations nécessaires au programme en 2025 au fur et à mesure que nous recevons de la rétroaction.

Planification et développement de la relève

La planification et le développement de la relève sont des moyens d'assurer une continuité solide. Le contexte actuel teinté par le virage technologique, les attentes des employé(e)s en matière de défis professionnels et la demande en main-d'œuvre qualifiée se poursuivent et nous incite à continuer d'agir de façon concertée pour faire face à cette réalité.

Après une mise en œuvre réussie auprès des gestionnaires en 2023, le processus de revue des talents a été étendu, en 2024, à l'ensemble des secteurs et aux employé(e)s permanents. Des plans de relève ont également été ajoutés pour tous les niveaux de gestion de l'organisation. L'objectif de ce processus annuel est donc de fournir une vision claire de notre bassin de talents grâce à une réflexion sur le potentiel, la performance et les intérêts de carrière des employé(e)s.

Ainsi, nous nous assurons d'avoir un portrait global du potentiel et des intérêts de carrière de tous les talents de l'organisation, d'identifier et de planifier les besoins de développement, de planifier la relève en gestion et d'améliorer la rétention des employé(e)s à haut potentiel.

Développement et formation

Dans le contexte de l'organisation apprenante, le centre d'excellence en apprentissage et en développement poursuit sa mission visant à contribuer au perfectionnement des employé(e)s, des leaders et des équipes par l'évolution ou la mise en œuvre de plusieurs initiatives en 2024.

Pour nos employé(e)s

À l'automne 2023, nous avons lancé une plateforme d'apprentissage immersive. En 2024, un taux d'adoption de 56 % a été atteint. Les contenus de formation étant facultatifs, cela suggère, à notre avis, que l'intérêt et la curiosité des employé(e)s sont les principaux moteurs de leur implication dans l'apprentissage. En 2025, le lancement d'un agent conversationnel enrichira encore cette expérience en offrant un soutien opérationnel à nos employé(e)s et en consolidant notre approche innovante axée sur l'autoapprentissage et le développement continu.

Sensibilisation au concept de durabilité

Comme indiqué dans notre *Feuille de route 2024*, plusieurs formations obligatoires ont été bonifiées par l'ajout d'un lien concret entre le thème de la formation et des notions de durabilité.

En parallèle, un atelier dynamique est offert sur une base volontaire aux équipes qui souhaitent comprendre en quoi consiste la durabilité, comment elles peuvent y contribuer dans le cadre de leurs fonctions et comment iA Groupe financier l'intègre dans ses pratiques.

Dans le but de sensibiliser nos équipes à l'importance de bien communiquer au sujet de la durabilité dans notre entreprise et de renforcer leurs compétences en la matière, une nouvelle formation sur les bonnes pratiques de communication en matière de durabilité a été conçue et lancée en janvier 2025. Les équipes ciblées exercent notamment en communication, en marketing et en expérience client et employé. La formation est également offerte aux employé(e)s qui désirent la suivre sur une base volontaire.

En 2024, nous avons également profité des visites mensuelles d'un apiculteur à nos bureaux de Québec et de Montréal pour organiser des séances d'information et de sensibilisation à l'importance de la pollinisation pour la biodiversité.

Introduction à l'intelligence artificielle (« IA »)

Dans un monde de plus en plus axé sur l'innovation et la transformation numérique, notre organisation reconnaît l'importance de l'IA comme moteur de progrès.

Ainsi, à l'automne 2024, nous avons mis en œuvre un programme de formation pour nos employé(e)s et gestionnaires conçu pour améliorer leurs compétences et exploiter l'IA de manière judicieuse dans leur travail quotidien. Ce parcours aborde l'IA générative, son impact, l'efficacité accrue que procure l'IA et la reconnaissance des biais inconscients.

Pour nos leaders

En 2024, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos programmes de développement des leaders en fonction de nos objectifs d'affaires, des priorités stratégiques de l'organisation et de l'accélération de l'évolution culturelle.

Programme de leadership Fondations

Ce programme, qui est maintenant entré dans sa deuxième année de mise en œuvre, vise à développer les compétences en leadership fondamentales nécessaires pour incarner notre culture et nos valeurs. Il s'inscrit dans l'engagement de iA Groupe financier en tant qu'organisation apprenante.

Approche

Notre programme de leadership propose une approche basée sur des stratégies éprouvées en sciences cognitives, des pratiques de leadership fondées sur la recherche, des outils technologiques éducatifs et une analyse avancée des données pour faciliter l'apprentissage, favoriser un changement durable des comportements et suivre efficacement les indicateurs clés de performance.

Jusqu'à présent, 746 leaders, tous niveaux confondus, ont bénéficié de ce programme. Nos données récentes nous confirment que 94 % de nos leaders sont satisfait(e)s de leur développement chez iA Groupe financier. Le taux d'achèvement des derniers parcours atteint également 95 %, ce qui témoigne de l'engagement et de la persévérance des participant(e)s.

Une version adaptée du programme est également mise à la disposition des employé(e)s, favorisant l'engagement de l'organisation envers le développement professionnel de l'ensemble du personnel.

Le programme de leadership Fondations a récemment remporté le *Gold Award* dans la catégorie « *Best Unique or Innovative Leadership Program* » (meilleur programme de leadership unique et novateur) lors de la 32^e édition des Brandon Hall Group HCM Excellence Awards. Le Brandon Hall Group est reconnu à l'échelle internationale comme un organisme de référence pour les performances en gestion du capital humain.

Une pratique de *coaching* qui évolue

Le *coaching* est un outil puissant de développement de leadership implanté depuis plus d'une décennie chez iA Groupe financier. Depuis 2023, nous offrons un programme complet de développement d'équipe pour les cadres supérieurs. Reposant sur un modèle et des outils de leadership universels éprouvés, ce programme complète le programme Fondations et offre le soutien et les outils nécessaires pour incarner l'état d'esprit indispensable à la réalisation de notre vision. Dans un contexte d'évolution organisationnelle constante, ce programme permet d'assurer le développement de nos leaders à un rythme plus rapide que celui du changement.

Chez iA Groupe financier, le développement c'est, entre autres :

	2023	2024
Cours créés	582	767
Inscriptions	74 191	123 040
Cours terminés	64 847	114 825
Participant(e)s à des cercles de <i>coaching</i>	219	341
Participant(e)s à des séances de <i>coaching</i> individuelles	45	83
Participant(e)s au programme Fondations	1 172	2 309
Contenus généraux consultés	12 373	36 143

L'approche *Altitude*

Notre approche d'appréciation de la performance *Altitude* vise à promouvoir et à appuyer la collaboration par l'établissement d'objectifs d'équipes annuels ainsi que de comportements qui soutiennent la réalisation de ces objectifs.

En 2024, nous avons continué à mettre en action notre stratégie visant à atteindre une représentativité équitable de chaque famille d'emploi sur la courbe de distribution de performance, consolidant ainsi notre démarche d'équité.

Rémunération responsable

Chaque année, nous évaluons notre philosophie de rémunération et réfléchissons à la manière dont elle est alignée sur nos objectifs d'affaires et notre stratégie de gestion des talents. Nous effectuons des validations auprès de cabinets externes pour garantir que nos pratiques de rémunération demeurent pertinentes et compétitives.

Équité, compétitivité et transparence

1. Équité

La diversité, l'équité et l'inclusion font partie intégrante des valeurs de iA Groupe financier et des priorités stratégiques de la Société. Nous veillons à favoriser une culture d'inclusion qui tient compte des besoins variés de nos employé(e)s. Cette volonté d'inclusion se transpose également au sein de nos pratiques de rémunération : nous nous efforçons d'offrir des conditions justes et équitables à nos employé(e)s.

Équité salariale

En matière de rémunération globale, iA Groupe financier respecte avant tout les exigences des lois provinciales en vigueur en matière d'équité salariale au Canada. Des processus internes rigoureux ont été établis pour maintenir cette conformité avec le cadre légal et réglementaire. Par ailleurs, la Société applique des normes élevées d'équité salariale, et agit en amont pour assurer la mise en œuvre de pratiques qui favorisent l'égalité des genres.

Les dernières évaluations du maintien d'équité salariale ont démontré la conformité de la Société avec la *Loi sur l'équité salariale* du Québec. Ainsi, aucun ajustement salarial n'a dû être apporté à des fins d'équité au Québec.

Équité interne

L'équité interne constitue un autre principe fondamental qui guide et encadre les programmes de rémunération. iA Groupe financier porte attention au positionnement de la rémunération de ses employé(e)s afin de s'assurer que cette dernière est exempte de biais discriminatoires.

iA Groupe financier procède par ailleurs annuellement à une analyse de ses structures salariales afin de s'assurer que :

- les emplois sont classifiés selon des critères objectifs;
- les points témoins des échelles sont compétitifs sur le marché.

2. Compétitivité

Nous administrons nos échelles salariales de façon évolutive en fonction des besoins des secteurs d'activité et des conditions du marché. L'équipe de rémunération globale, appuyée par des experts externes, effectue une vigie rigoureuse de la structure et des programmes de rémunération afin d'assurer leur alignement sur les marchés de référence donnés.

3. Transparence

Dans une volonté d'intégrité, nous divulguons, sur nos canaux de communication internes, notre structure de rémunération ainsi que nos échelles salariales qui englobent la majorité de nos employé(e)s au Canada. Les mesures de performance servant à déterminer les bonifications, ainsi que les cibles de boni pour les différents niveaux d'emploi, sont également disponibles sur ces canaux.

Par ailleurs, nous veillons à assurer la conformité de nos pratiques envers les exigences légales et réglementaires en matière de rémunération. Chaque année, nous communiquons dans la *Circulaire d'information pour la sollicitation de procuration* les composantes de la rémunération de la haute direction, ainsi que la rémunération de ses cinq dirigeants désignés, dont celle du président et chef de la direction. Conformément à la *Loi sur la transparence salariale en Colombie-Britannique*, iA Groupe financier divulgue le salaire ou l'échelle salariale prévue pour les postes dans toutes les offres d'emploi annoncées publiquement pour cette province.

Le programme de rémunération

Le programme de rémunération est structuré de manière à assurer une corrélation positive entre les résultats organisationnels, ainsi que les contributions sectorielles et individuelles. En tant que grand employeur, la Société offre une rémunération concurrentielle qui s'appuie sur une multitude de composantes variées et avantageuses, à la fois monétaires et non monétaires.

Composition de la rémunération globale⁴⁸

La rémunération des employé(e)s se compose comme suit :

1. Le salaire de base compétitif qui s'appuie sur des évaluations et des analyses de marché rigoureuses, ainsi que sur des principes d'équité et de parité.
2. Le boni annuel, qui vise à reconnaître la contribution et l'implication des employé(e)s au succès de l'entreprise et à favoriser l'atteinte d'une performance supérieure globale relativement aux objectifs de l'entreprise. En 2024, nous avons révisé la structure de nos régimes de boni annuel afin d'homogénéiser les pratiques au sein de la Société, encourageant ainsi une meilleure mobilité interne.
3. Le régime d'assurance collective offre une protection complète et personnalisée, qui peut inclure : les soins médicaux et dentaires, l'assurance invalidité (courte et longue durées), l'assurance vie, l'assurance décès et mutilation accidentels et l'assurance voyage d'affaires. Les employé(e)s ont la possibilité de choisir parmi plusieurs options de couverture en fonction de leurs besoins. À compter du 1^{er} janvier 2025, de nouvelles couvertures inclusives sont ajoutées, telles que le soutien à l'affirmation de genre et le soutien à la famille. Des analyses financières sont effectuées chaque année afin d'assurer la pérennité du régime. Par le fait même, nous identifions des mesures de contrôle des coûts qui ont pour objectif de minimiser l'impact sur la couverture des employé(e)s.
4. Les régimes de retraite compétitifs, y compris un régime à prestations déterminées et deux régimes à cotisations déterminées.

Le programme de rémunération globale comprend une multitude d'avantages d'un point de vue mieux-être et développement personnel :

- **Compte mieux-être** : Remboursement des dépenses liées à des activités et à des services destinés à favoriser le développement personnel et le mieux-être des employé(e)s et des membres de leur famille couverts par le régime d'assurance collective jusqu'à concurrence de 700 \$;
- **Compte de soins de santé** : En plus de la couverture d'assurance collective, octroi d'une somme aux employé(e)s par l'intermédiaire d'un compte de soins de santé permettant de couvrir les frais de soins de santé et dentaires non remboursés par le régime d'assurance collective ou celui du ou de la conjoint(e) (sommes ajustées chaque année et variant selon l'option de couverture choisie et le statut de protection);
- **Modalités de travail** : Bureau et chaise ergonomiques offerts sur demande afin de soutenir le mode de travail flexible et hybride et allocation mensuelle aussi offerte aux employé(e)s canadiens pour les frais d'utilisation d'Internet à domicile;
- **Horaire de travail comprimé** : Modalité permise lorsque les conditions le permettent;
- **Télémedecine** : Accès en tout temps à des consultations virtuelles avec des professionnel(le)s de la santé pour des soins médicaux non urgents.
- **Programme d'aide aux employé(e)s et à leur famille (PAEF)** : Services de soutien en lien avec la vie familiale, les relations interpersonnelles, le milieu de travail et la carrière, et conseils juridiques et financiers;
- **Vacances** : En sus du programme de vacances et des jours fériés, dix journées de congé supplémentaires (bien-être et développement personnel) offertes aux employé(e)s afin de leur permettre de mieux concilier vies personnelle et professionnelle;
- **Remboursement d'une partie des frais de transport en commun** : Programme de remboursement d'une partie des frais de transport en commun sous forme de projet pilote visant à encourager le transport collectif pour les déplacements professionnels (voir notre sous-section « Expérience employé » pour plus de détails au sujet de ce programme). Quant au service de covoiturage avec le réseau covoiturage.ca, celui-ci a été abandonné faute de participation;

- **Rabais sur les produits iA Groupe financier** : Gamme de produits d'assurance et de services financiers offerts à prix réduit pour la plupart;
- **Régime d'achat d'actions** : Acquisition d'actions ordinaires de l'entreprise à laquelle iA Groupe financier participe en assumant une partie des cotisations jusqu'à concurrence d'une limite annuelle déterminée;
- **Remboursement d'une partie des frais de cours et de formation** : Remboursement d'une partie des frais engagés pour suivre un cours ou une formation visant à développer ou à parfaire des compétences professionnelles;
- **Santé mentale** : Plusieurs initiatives visant à favoriser la santé psychologique ont été mises en place. Voir notre sous-section « Santé, sécurité et bien-être » pour plus de détails.

Composante ESG dans l'évaluation de performance

Reflet de l'engagement de iA Groupe financier en matière de durabilité, une composante ESG est intégrée dans l'évaluation de la performance des employé(e)s et des hauts dirigeants. Cette composante a une incidence sur la rémunération variable de ces derniers, et plus précisément sur l'établissement de leur prime annuelle.

La composante mesurée est l'indice de recommandation de la clientèle (« IRC »), soit une unité de mesure qui tient compte de la satisfaction des client(e)s. Cette composante est directement alignée sur la raison d'être de la Société et nos valeurs organisationnelles, et contribue à la création de valeur financière éthique et durable. iA Groupe financier mesure régulièrement l'IRC dans chacun de ses secteurs d'activité et a ainsi développé des processus éprouvés de recherche, de calcul et d'analyse de l'IRC. La composante est appliquée sous forme de modificateur à la formule du boni pour la haute direction. Ce modificateur a été adopté dans le cadre des paramètres du plan d'intéressement à court terme afin de souligner l'engagement de la Société en faveur de la qualité des services et de la satisfaction de la clientèle et de veiller à ce que les paiements effectués dans le cadre du plan reflètent la manière dont la Société a su performer à cet effet.

Pour plus de détails concernant la rémunération de la haute direction, consulter la *Circulaire d'information 2025 pour la sollicitation de procuracy*.

⁴⁸ À l'exclusion de certaines filiales au Canada et aux États-Unis.

Équité, diversité et inclusion (« EDI »)

Notre engagement

Nous visons à offrir des conditions favorables pour créer un environnement de travail équitable, diversifié et inclusif. L'objectif est que chaque personne puisse y développer un fort sentiment d'appartenance, et soit reconnue, respectée et valorisée pour les différentes perspectives qu'elle apporte.

Pour y arriver, nous avons établi trois priorités :

1. Cultiver une organisation durable et inclusive;
2. Accroître la diversité de notre bassin de talents;
3. Développer des relations pérennes avec des partenaires dans la communauté.

Notre approche EDI

Notre gouvernance

Depuis 2023, un comité aviseur EDI, composé des coprésident(e)s de nos groupes ressources d'employé(e)s (« GRE »), de leurs sponsors exécutifs ainsi que des membres de la haute direction, veille à ce que le plan stratégique EDI converge avec les objectifs et les priorités de l'entreprise.

Notre stratégie et nos outils

L'évolution de notre stratégie, qui repose, entre autres, sur différentes données, est orientée par des tableaux de bord nous permettant de bien comprendre notre population interne et ainsi de prioriser nos actions. En parallèle, nous réalisons des tables de discussions avec une diversité d'acteurs internes (GRE, gestionnaires, employé(e)s, etc.) afin d'approfondir ces données.

Ces tableaux de bord sont également présentés trimestriellement aux membres de la haute direction afin de maintenir un alignement avec notre stratégie.

Dans un souci d'amélioration, en 2024, nous avons entamé l'audit de nos politiques et de nos pratiques Talents et culture. Ce travail se poursuivra en 2025. Cette démarche vise notamment à identifier des obstacles d'équité et d'inclusion présents dans nos systèmes et nos processus et à y apporter les changements appropriés. Élargir et diversifier notre bassin de talents contribuera à établir un contact avec les personnes les plus qualifiées et à les embaucher pour ainsi bâtir des équipes aux perspectives et aux compétences complémentaires.

Afin d'établir un portrait juste de notre organisation, de mieux comprendre l'expérience vécue par nos employé(e)s et de faire évoluer notre stratégie EDI, nous préconisons différents outils de collecte de données, notamment un questionnaire d'auto-identification et un indice d'inclusion.

L'auto-identification

Nos employé(e)s au Canada sont invités à remplir et à mettre à jour leur auto-identification au moment qui leur convient. Accessible en tout temps, notre questionnaire d'auto-identification⁴⁹ permet d'établir un portrait représentatif de la diversité de notre organisation au Canada et d'alimenter l'évolution de notre stratégie EDI.

Indices d'inclusion

En 2024, nous avons présenté aux employé(e)s l'indice d'inclusion. Cet indice mesure, entre autres, la sécurité psychologique de nos employé(e)s et leur sentiment d'inclusion et de leadership inclusif. Pour plus de détails, consultez la sous-section « Développement de deux nouveaux indices » du présent rapport.

En 2024, 78 % de nos employé(e)s au Canada avaient rempli le questionnaire d'auto-identification⁵⁰. Pour la toute première fois, nous avons partagé avec ces derniers notre portrait en matière de diversité.

Tableau 9 : Composition de nos effectifs, au 31 décembre

Représentation	2023 (%)	2024 (%)
Femmes ⁵¹	58,0	59,0
Minorités visibles ⁵²	27,1	26,7
Personnes autochtones ⁵³	0,9	1,1
Personnes avec une situation de handicap / de neurodivergence ⁵⁴	8,6	9,1
LGBTQ+ ⁵⁵	5,7	5,6

⁴⁹ À l'exclusion de certaines filiales canadiennes pour lesquelles les données n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2024.

⁵⁰ À l'exclusion de certaines filiales canadiennes pour lesquelles les données n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2024.

⁵¹ Les personnes s'identifiant comme étant des femmes.

⁵² Les personnes, autres que les personnes autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

⁵³ Les personnes autochtones (avec ou sans statut) comprennent les personnes issues des Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada.

⁵⁴ Une personne avec une situation de handicap signifie qu'au moins un facteur personnel (déficience, incapacité, trouble ou autre caractéristique) l'empêche de réaliser complètement ou partiellement ses activités habituelles (p. ex., se déplacer, travailler, etc.), et ce, de façon temporaire ou permanente. Une personne est considérée avec une situation de neurodivergence lorsque ses fonctions neurologiques (p. ex., sa façon d'apprendre et de traiter l'information) ou ses comportements diffèrent par rapport à ce qui est considéré comme étant typique.

⁵⁵ L'acronyme LGBTQ+ représente les communautés de diversité sexuelle et de genre : lesbiennes, gais, bisexuels, personnes trans (y compris les personnes non binaires), queers, en questionnement, intersexes, asexuels, aromantiques ou agenres, bispirituels (2 ou 2S) et autres minorités sexuelles ou de genre.

Nos initiatives

Soutenir les communautés internes

Des initiatives sont mises en place pour favoriser l'inclusion de nos talents et de notre clientèle, par exemple :

Vers une équité des genres

D'ici décembre 2025, l'organisation vise à atteindre une plus grande équité des genres au sein de la Direction principale⁵⁶ de iA Groupe financier en ayant une proportion de femmes et d'hommes comprise entre 40 % et 60 %.

En 2024, 53 % des nominations à des postes à la Direction principale de iA Groupe financier ont été attribuées à des femmes. Les tableaux ci-dessous présentent ces données plus précisément. En 2024, les femmes représentaient 37 % de la Direction principale contre 39 % en 2023. Ces résultats s'expliquent principalement par l'acquisition de nouvelles filiales qui comportaient une plus grande proportion d'hommes à leur direction principale.

Tableau 10 : Nominations et répartition femmes/hommes au sein de la Direction principale de iA Groupe financier, au 31 décembre⁵⁷

		2023	2024
Nomination à des postes de la Direction principale	Femmes (%)	38	53
	Hommes (%)	62	47
Répartition au sein de la Direction principale	Femmes (%)	39	37
	Hommes (%)	61	63

Tableau 11 : Répartition femmes/hommes au sein de iA Groupe financier, au 31 décembre

	2023		2024	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Haute direction (prés., v.-p. e.)	18	82	17	83
Cadre supérieur (v.-p.)	42	58	40	60
Directeur(rice) principal(e) et directeur(rice)	44	56	44	56
Directeur(rice) adjoint(e)	57	43	55	45
Personnel non-cadre	59	41	60	40

⁵⁶ « Direction principale de iA Groupe financier » signifie les membres de la haute direction et les cadres supérieurs ainsi que les cadres supérieurs des principales filiales qui composent le groupe.

⁵⁷ Pour ces données, l'historique des cinq dernières années est disponible dans la *Circulaire d'information 2025 pour la sollicitation de procuration*.

Pour arriver à atteindre une plus grande équité, nous misons, entre autres, sur l'audit de nos pratiques et de nos procédures en matière de gestion des talents, sur le déploiement d'un projet pilote de mentorat et sur de l'accompagnement personnalisé. À titre d'exemple, en 2024, plusieurs employées ont intégré les cohortes de notre programme accéléré en leadership (PAL) dans l'objectif d'atteindre un poste de gestion et d'encourager un leadership inclusif au sein de l'organisation. Nous avons également poursuivi notre engagement avec le réseau *Women in Capital Markets*, visant à promouvoir activement l'équité, la diversité et l'inclusion des femmes dans le secteur financier. En parallèle, nous avons lancé un projet pilote en offrant, à nos employées, le programme proposé par l'Effet A.

D'ailleurs, en 2024, iA Groupe financier s'est classé parmi les meilleures entreprises au monde pour les femmes selon Forbes et a été certifié de nouveau Parité 2023, niveau Argent, par l'organisation La Gouvernance au féminin.

Soutien à la communauté LGBTQ+

Nous réitérons notre engagement et notre soutien envers la communauté LGBTQ+ et renforçons nos efforts afin d'assurer un milieu équitable et inclusif à nos employé(e)s, comme à notre clientèle. En ce sens, l'entreprise offre désormais à sa clientèle ainsi qu'à ses employé(e)s une couverture inclusive *Affirmation de genre*.

Enfin, l'entreprise poursuit sa collaboration avec ses partenaires *Fierté au travail Canada*, la Fondation Émergence et *GRIS Montréal* afin de comprendre et d'aborder les réels enjeux de la communauté LGBTQ+. Pour une troisième année consécutive, iA Groupe financier a pris part au Défilé de la Fierté à Montréal ainsi qu'à la Fierté de Québec.

Groupes ressources d'employé(e)s

Deux nouveaux GRE ont vu le jour en 2024 :

- le Réseau GAIN (Groupe d'allié(e)s et d'individus neurodivergents) qui a pour mission de sensibiliser les employé(e)s à la réalité des personnes neurodivergentes en milieu de travail,
- le Réseau Prochaine génération qui vise quant à lui la réussite et l'intégration à long terme des employé(e)s en début ou en reconversion de carrière chez iA.

Ces GRE s'ajoutent aux Réseaux des femmes, LGBTQ+, ACCÈS (communauté afro descendante) et Autochtones déjà existants. Les GRE collaborent étroitement avec le comité aviseur EDI afin que les mesures prises reflètent adéquatement les besoins de chaque communauté.

Écouter, apprendre et comprendre

En tant qu'organisation apprenante, nous invitons nos employé(e)s à adopter une ouverture d'esprit et à cultiver un environnement inclusif propice aux partages de perspectives et d'expériences diverses. Nous encourageons fortement nos employé(e)s à s'impliquer dans l'un des GRE à titre de membres ou d'allié(e)s.

Depuis maintenant trois ans, iA Groupe financier exige de ses gestionnaires et de ses employé(e)s qu'ils ou elles suivent la formation en ligne « *Introduction à l'EDI, leadership inclusif et biais inconscients* » offerte par notre partenaire *Catalyst*.

Voici quelques-unes des initiatives de sensibilisation offertes aux employé(e)s en 2024 :

- Plus de 50 conférences, activités de réseautage et contenus offerts par nos GRE
- Plateforme de formation en ligne, dont 20 % du contenu est dédié à l'EDI
- Ateliers personnalisés animés par des experts EDI dans différents secteurs de l'organisation
- Accès aux contenus exclusif de *Catalyst*

S'impliquer dans la communauté

La place que doivent occuper l'équité, la diversité et l'inclusion dans la communauté est importante. Cette vision s'inscrit également dans nos initiatives philanthropiques. Pour plus de détails sur nos initiatives philanthropiques, vous pouvez consulter la section « Notre engagement philanthropique envers la collectivité » du présent rapport.

Vers une relation durable avec les peuples autochtones

iA Groupe financier aspire à avoir une incidence positive sur les peuples autochtones du Canada en établissant des liens durables avec ces communautés.

Dans le cadre de nos efforts de réconciliation, nous rendons publics nos engagements et l'avancement de nos progrès. Nous continuons de perfectionner constamment notre approche, même si nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire. Cette approche s'appuie sur quatre piliers qui servent à soutenir nos efforts dans le développement de relations progressistes avec les peuples autochtones. Voici, pour chacun d'eux, les efforts que nous avons déployés en 2024 et les principales mesures que nous aspirons à mettre en œuvre en 2025 au Canada.

Pilier 1 : Engagement sur le plan du leadership

- En 2022, nous avons officialisé notre engagement envers le programme de certification PAIR (Accréditation de partenariat en relations autochtones) en plus d'être membres du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA).
- iA Groupe financier a adopté sa *Politique sur l'inclusion et les relations avec les Autochtones* en 2023, qui décrit notamment les facteurs clés pour établir des relations durables avec les peuples autochtones.
- Un groupe de travail pluridisciplinaire planifie et coordonne la mise en œuvre de nos initiatives concernant nos relations avec les peuples autochtones. Le comité directeur en durabilité et le comité exécutif en durabilité supervisent les travaux et engagements en lien avec nos relations avec les peuples autochtones. Le comité exécutif en durabilité en effectue une reddition au CRGE.
- À la suite des formations de 2023 suivies par la haute direction et le groupe de travail sur la gestion des relations avec les peuples autochtones, nous avons développé un programme de formation multimodule pour les employé(e)s et la direction au Canada en 2024. Le premier module a été déployé auprès des gestionnaires à la fin de l'année, atteignant un taux d'achèvement de 55,66 %. Nous continuerons à offrir la formation auprès des gestionnaires et du reste du personnel en 2025.

Pilier 2 : Représentativité autochtone dans nos effectifs

Nos premiers pas pour viser à assurer la représentativité et le recrutement d'employé(e)s autochtones au Canada sont les suivants :

- Dans le cadre de notre campagne d'auto-identification volontaire, nous avons collecté des données et analysé la composition de notre main-d'œuvre, y compris les personnes autochtones. En 2024, 1,06 % de nos employé(e)s se sont identifiés comme Autochtones parmi les 78 % de nos employé(e)s qui ont répondu au questionnaire.
- Le GRE Autochtones, parrainé par la vice-présidente exécutive et chef Talents et culture, a organisé des événements à diverses occasions en 2024 pour célébrer des événements autochtones importants à travers le Canada.
- En 2024, nous avons débuté l'analyse de notre processus d'embauche en fonction des réalités autochtones distinctes et diversifiées, laquelle se poursuivra en 2025.

Pilier 3 : Entreprises autochtones

En 2024, nous avons commencé à établir des relations avec des entreprises autochtones et leurs communautés. Nous avons encore du chemin à parcourir et allons mettre les efforts nécessaires pour créer des partenariats avec des entreprises autochtones au Canada. Dans la prochaine année, nous continuerons à développer et à mettre en œuvre un plan d'action pour atteindre cet objectif.

Pilier 4 : Communautés autochtones

Pour plus de détails sur nos initiatives philanthropiques en soutien aux communautés autochtones, vous pouvez consulter la section « Notre engagement philanthropique envers la collectivité » du présent rapport.

En 2024, nous nous sommes concentrés sur le développement de notre stratégie et avons commencé à engager des discussions avec les communautés autochtones du Canada. Cette étape cruciale a jeté les bases de bonnes relations et de l'établissement d'objectifs clairs pour 2025.

Expérience employé

Flexibilité du lieu de travail

En 2024, nous avons continué à faire vivre notre Modèle FLEXIBLE de travail. Ce modèle permet à la majorité des équipes de choisir au quotidien l'endroit où travailler afin d'être le plus efficace tout en encourageant l'utilisation équilibrée de nos deux principaux lieux de travail : le bureau et la maison. Nous avons également adapté ce modèle à la réalité des employé(e)s de *American Amicable Life Insurance Company of Texas inc.* afin de les faire bénéficier de cette même flexibilité. Ces employé(e)s ont maintenant accès au programme de mobilier ergonomique, qui leur permet de se procurer gratuitement, sous certaines conditions, une chaise ergonomique et une table ajustable pour travailler de la maison de façon confortable et sécuritaire.

De plus, nous avons poursuivi nos efforts de formation et de communication sur les moments clés d'équipe. Ces derniers sont essentiels puisqu'ils contribuent à l'efficacité collective, à la collaboration et au partage des connaissances, et permettent de nourrir le sentiment d'appartenance chez les employé(e)s.

Pour assurer une saine performance individuelle et collective, nous continuerons de faire évoluer notre Modèle FLEXIBLE de travail dans l'avenir.

Flexibilité de l'horaire de travail

Également dans l'objectif de promouvoir la conciliation travail-vie personnelle, la majorité des employé(e)s peut bénéficier des mesures en place quant à l'aménagement de l'horaire de travail. Ces employé(e)s disposent d'un horaire variable et peuvent, selon leur rôle, définir l'heure de début et de fin de leur journée de travail. Il est également possible pour certaines personnes de conclure une entente leur permettant d'exécuter leurs tâches au cours d'un nombre de jours inférieur à celui prévu à l'horaire normal de travail (horaire comprimé) ou encore de réduire leur temps de travail (temps partiel).

Nouveaux bureaux de Toronto et de Montréal

En 2024, nous avons procédé à l'ouverture officielle de notre nouveau bureau de Toronto, situé au 26 Wellington. Maintenant réunis sous un même toit, tous nos secteurs d'activité bénéficient d'un environnement de travail entièrement repensé et adapté à notre modèle de travail flexible. Quant aux équipes basées à Montréal, elles ont été relocalisées en février 2025 dans de tous nouveaux bureaux dont l'aménagement a été optimisé pour favoriser la collaboration et offrir une expérience employé stimulante.

Remboursement d'une partie des frais de transport en commun

Afin de répondre aux besoins des employé(e)s qui se déplacent au bureau, nous avons fait la mise à jour, sous forme de projet pilote, de notre programme de remboursement de frais de transport en commun. Ce dernier permet aux membres du personnel de réclamer leurs passages journaliers (jusqu'à concurrence d'une somme annuelle maximale) lorsqu'ils utilisent les transports en commun suivants : autobus, métro, traversier, train et autobus de banlieue. Pour encourager la santé et la mobilité durable, ce programme inclut également le remboursement des frais engagés pour le vélopartage.

Santé, sécurité et mieux-être⁵⁸

Santé et sécurité au travail

Notre équipe Santé globale est responsable de faire une vigie afin d'adapter les directives, les procédures et les mesures sanitaires mises en place, selon l'évolution des maladies infectieuses, et ainsi assurer la santé et la sécurité des employé(e)s.

Le *Programme de prévention en matière de santé, sécurité et mieux-être au travail* (« SSMET ») ouvre la voie à l'élaboration de programmes de santé et sécurité prioritaires adaptés à la réalité des employé(e)s de iA Groupe financier. La mise en place et l'adoption de la politique de santé, sécurité et mieux-être au travail qui étaient prévues en 2024 ont toutefois été reportées au premier trimestre de 2025.

Pour nos bureaux de Québec, de Montréal, de Toronto et de Vancouver, nous disposons de comités mixtes de santé et sécurité dont les membres se rencontrent minimalement chaque trimestre. Tous les membres ont reçu une formation sur la gestion et le déroulement des activités des comités mixtes de santé et sécurité. Ces derniers ont pour tâches, entre autres, de faire évoluer la santé et la sécurité au sein de l'organisation, de communiquer les différents programmes existants et les nouveaux programmes et de s'occuper des situations de risque relevées par les employé(e)s. Ils participent à l'identification des risques en milieu de travail et participent à la mise en place des recommandations quant aux solutions qui doivent être apportées pour éliminer ou mitiger ces risques.

L'adoption du Modèle FLEXIBLE de travail nous oblige à revoir les façons de faire en matière de secourisme. Ainsi, afin de renforcer notre vigie en milieu de travail, nous avons demandé à plusieurs cohortes d'employé(e)s partout au pays de suivre une certification en secourisme.

Programme Santé et mieux-être

Notre programme Santé et mieux-être couvre plusieurs sphères de la santé globale qui visent autant la promotion de saines habitudes de vie que la sensibilisation, la prévention et la formation.

L'équipe SSMET a, quant à elle, poursuivi ses activités de sensibilisation sur les risques psychosociaux.

Programme de promotion de l'activité physique

Nous encourageons les employé(e)s à prendre soin de leur santé physique de différentes manières. En ce sens, iA Groupe financier offre à son siège social plusieurs cours d'activités physiques (yoga, pilates, renforcement musculaire, etc.). En 2024, nous avons prolongé le projet pilote de gratuité de ces cours de groupe.

En 2024, les employé(e)s de iA Groupe financier ont de nouveau relevé un défi sportif via une application mobile externe. Nous avons utilisé cette même application mobile pour lancer un jeu-questionnaire en parallèle au défi sportif, et ce, afin de sensibiliser les employé(e)s aux différents enjeux de durabilité. Ce sont plus de 1 470 employé(e)s qui ont participé à ce défi en parcourant plus de 176 492 kilomètres au total. Pour encourager les employé(e)s à aller plus loin, nous avons également ajouté un volet solidaire à ce projet puisque, ayant dépassé l'objectif fixé nous avons remis un don de 15 000 \$ qui a été partagé entre deux organismes caritatifs, soit ÉcoÉcoles Canada et Houston Advanced and Research Center (É.-U.).

Tableau 12 : Quelques données relatives aux programmes de iA Santé⁵⁹

Activités	2023	2024
S'adapter ensemble : nombre de conférences, d'articles de conseil, de bulletins d'information et de bulletins de santé	12	14
S'adapter ensemble : nombre total de participants aux conférences	3 255	2 488
Nombre d'interventions des ambassadeur(drice)s santé psy	104	90
Nombre d'ambassadeur(drice)s en santé psy actifs	195	181
Nombre de formations pour gestionnaires en santé psy (PSSM, Relief et Esprit au travail)	101	92
Nombre de présentations de sensibilisation à la santé psychologique	34	4
Nombre d'employé(e)s qui ont reçu la présentation de sensibilisation à la santé psy	472	434
Nombre d'appels de prévention	229	204
Nombre de formations de secouriste en milieu de travail	70	42
Nombre d'évaluations ergonomiques	48	33

⁵⁸ À l'exclusion de certaines filiales au Canada et aux États-Unis.

⁵⁹ À l'exclusion de certaines de nos filiales au Canada et aux États-Unis en raison de données indisponibles au 31 décembre 2023 et 2024.

Notre engagement
philanthropique
envers la collectivité



La philanthropie constitue l'une des composantes essentielles du rôle de iA Groupe financier sur le plan social, et ce, dans une véritable perspective de durabilité et de soutien tangible aux collectivités.

Cette année, iA Groupe financier a versé 10,4 millions de dollars en dons à divers organismes. Pour déterminer cette somme, nous nous inspirons des orientations d'Imagine Canada et visons à verser 1 % de nos bénéfices nets à plus de 600 organismes de bienfaisance.

Vision

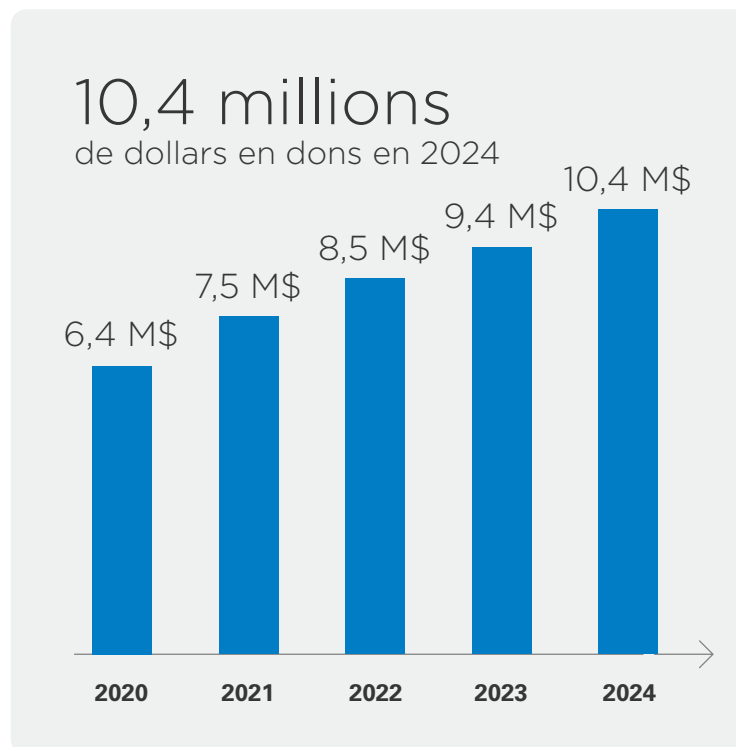
iA Groupe financier est une organisation engagée qui agit avec ses parties prenantes pour le mieux-être des individus et de la communauté afin que tous et toutes deviennent des catalyseurs de mieux-être, aujourd'hui et demain.

Stratégie

Afin d'avoir un impact positif pour notre communauté, nous nous sommes dotés d'une stratégie qui vise à :

- créer des catalyseurs pour que chacun(e) donne au suivant;
- unir nos forces sur le plan communautaire;
- assurer la pérennité de nos actions communautaires aujourd'hui et pour les générations de demain.

Voici les sommes des dons que nous avons versés à des organismes de bienfaisance au cours des cinq dernières années :



Répartition de nos dons par secteurs, en 2024 :

43 %

Social-communautaire

33 %

Santé

12 %

Éducation

6 %

Environnement

6 %

Autres

Dons majeurs en 2024

Notre engagement envers la collectivité est un volet crucial de notre stratégie de durabilité et prend notamment la forme de dons majeurs, qui ont un impact concret et tangible sur le terrain. En voici quelques exemples :

Soutien à la santé - Recherche en santé mentale Canada

Don de 150 000 \$ (2023-2024) pour des bourses de recherche à des étudiant(e)s à la maîtrise et au doctorat en lien avec des projets de recherche en santé mentale dans les environnements de travail ou les milieux professionnels.

Soutien à l'éducation - Forces AVENIR

Don de 250 000 \$ (2021-2025) à cet organisme qui vise à reconnaître et à promouvoir l'engagement étudiant dans des projets qui contribuent à la formation de citoyen(ne)s conscientisé(e)s et responsables qui font preuve de proactivité, de persévérance, d'enracinement dans leur collectivité et d'ouverture sur le monde.

Soutien à l'action sociale et communautaire - Espoir pour la démence

Don de 100 000 \$ au programme d'apprentissage intergénérationnel dont l'objectif est à la fois de sensibiliser et de conscientiser les jeunes à la démence et de réduire les risques de démence chez les aîné(e)s.

Soutien à l'environnement - Fonds mondial pour la nature Canada

Don de 210 000 \$ (2024-2026) pour soutenir son programme Régénérer le Canada. Ce programme vise à accroître les habitats naturels, à réduire les émissions de carbone et à atténuer les impacts environnementaux de l'industrie en s'appuyant sur des analyses scientifiques et en collaborant avec des communautés autochtones.

Soutien à l'équité, à la diversité et à l'inclusion

Nous soutenons des organismes tels que GRIS-Montréal et son projet « Le GRIS part en tournée » en reconduisant un don de 75 000 \$ (2024-2026), Black Mental Health Canada avec un don de 25 000 \$ en soutien à sa mission d'offrir des services en santé mentale aux personnes issues de la communauté afro-descendante et la Fondation Y des femmes avec un don de 200 000 \$ (2021-2025) pour son programme « Passeport vers l'emploi ».

Soutien aux communautés autochtones

Dans un souci de développer des relations durables avec les communautés autochtones, nous soutenons des organismes qui œuvrent directement auprès de celles-ci, notamment Indspire par l'octroi de bourses aux étudiant(e)s autochtones fréquentant des établissements postsecondaires au Canada avec un engagement de 1 000 000 \$ (2022-2026), la Fondation RBA qui aide les organismes de bienfaisance soutenant des causes et des projets dédiés au bien-être des Premières Nations dans la province de Québec avec une contribution de 75 000 \$ (2022-2026) et la Chaire de recherche en santé et perspectives autochtones de l'UQAT à hauteur de 150 000 \$ (2022-2026).

Des initiatives phares et porteuses

Concours philanthropique

Depuis 2017, iA Groupe financier tient un grand concours philanthropique annuel au Canada afin de contribuer activement au mieux-être des individus et de la communauté. Ce concours permet de contribuer aux missions d'organismes de bienfaisance partout au pays. Il contribue également à notre volonté d'avoir un impact concret sur le terrain et de soutenir les communautés où nous menons nos activités.

Pour l'édition 2024, nous avons concentré nos efforts sur les enjeux sociaux. Nous nous sommes ainsi engagés à verser 500 000 \$ en dons à des organismes de bienfaisance qui soutiennent les personnes aux prises avec des enjeux comme l'itinérance, l'insécurité alimentaire, le décrochage scolaire, les dépendances, la violence, la santé mentale ou l'isolement. Cette somme a été répartie ainsi :

- 4 dons de 100 000 \$ remis aux organismes ayant reçu le plus de votes du grand public dans chacune des grandes zones géographiques du concours;
- 8 dons de 10 000 \$ offerts aux autres finalistes;
- 20 000 \$ répartis parmi les coups de cœur des employé(e)s.

Campagne Centraide 2024

Nous avons connu une année record avec un total de 2 879 421 \$ en dons amassés, ce qui correspond à une augmentation de 9 % par rapport à l'an dernier. Au total, 11 929 donateur(rice)s potentiels, y compris nos employé(e)s permanents, nos consultant(e)s, nos conseiller(ère)s financiers ainsi que nos employé(e)s retraités ont été sollicités. De ce nombre, 4 075 personnes ont fait un don, ce qui donne un taux global de participation de 34 %.

Collecte de sang au Québec

En septembre 2024, nous avons organisé une journée de collecte de sang et de plasma dans toute la province de Québec. Parmi l'ensemble du personnel et des conseillers(ères) de nos agences, 376 personnes se sont inscrites pour faire un don par rapport à un objectif de 350 dons. Un don de 20 000 \$ a également été remis afin de soutenir la recherche.

Journée d'entraide

Depuis 2017, nous encourageons les membres du personnel à se mobiliser seuls ou en équipe pour la Journée d'entraide iA afin de réaliser une activité de bénévolat ou d'entraide.

En 2024, au Canada et aux États-Unis, près de 1 700 membres du personnel⁶⁰ se sont impliqués lors de cette journée. Individuellement ou en groupe, ils ont organisé diverses activités telles qu'un service de repas dans des soupes populaires, une collecte de denrées et de produits d'hygiène remis à différents organismes, des corvées de nettoyage du printemps et des visites dans des centres de personnes âgées.

Chaire en finance durable iA Groupe financier

En 2024, nous avons annoncé notre engagement philanthropique envers la Fondation HEC Montréal. En effet, un don de 1 000 000 \$ s'échelonnant sur dix ans sera versé en soutien à la *Chaire en finance durable, iA Groupe financier*. Ce partenariat nous permettra de participer au développement des connaissances de pointe en finance durable, à la formation de spécialistes dans le domaine et au transfert des connaissances vers le milieu des affaires.

Encourager l'implication communautaire de nos employé(e)s

Comme chaque année, les membres de notre personnel⁶¹ au Canada et aux États-Unis s'impliquent directement auprès de leur communauté locale, et pour les encourager, iA Groupe financier les soutient en faisant un don à la cause qui leur tient à cœur.

Implication communautaire des employé(e)s	2023	2024
Total des dons (k \$)	1 461	1 455
N ^{bre} d'organismes	118	125
N ^{bre} de personnes participantes ⁶²	136	272

Littératie financière

La littératie financière est déterminante, car elle permet de disposer de connaissances, de compétences ainsi que de la confiance en soi nécessaire pour prendre des décisions financières responsables.

Par le biais de dons philanthropiques, nous contribuons notamment à :

ABC Life Literacy Canada, plus précisément à leur programme « Question d'argent » qui se veut un programme d'introduction gratuit aux connaissances financières.

Dans une optique de rendre la littératie financière accessible à une clientèle en situation de précarité et aux personnes nouvellement arrivées au pays, nous soutenons **Toronto Public Library Foundation**, plus précisément son « Financial Empowerment Program » (programme d'autonomisation financière), qui vise à outiller les gens en matière d'impôts, d'épargne et de planification budgétaire, entre autres.

⁶⁰ À l'exclusion de certaines de nos filiales en raison de données indisponibles au 31 décembre 2024.

⁶¹ À l'exclusion de certaines de nos filiales en raison de données indisponibles au 31 décembre 2024.

⁶² Membres du personnel, personnes retraitées ou représentant(s) de l'entreprise ayant participé à une activité-bénéfice ou y ayant contribué à titre de bénévoles.

Expérience client
globale



L'alignement de notre organisation sur les besoins de notre clientèle est au cœur de notre succès et contribuera à offrir une expérience client encore plus simple et cohérente.

Notre vision de l'expérience client (« **CX** ») évolue continuellement en fonction de ce que les client(e)s expriment, mais notre objectif demeure et demeurera le même : répondre le mieux possible aux attentes de notre clientèle. Au cours des prochaines années, cela se traduira par des améliorations tangibles. En voici quelques-unes :

- Nous visons à maximiser l'écoute des commentaires de nos client(e)s non seulement pour nous assurer de leur satisfaction, mais aussi pour améliorer leur expérience en apportant des améliorations continues à nos processus et en redessinant le parcours client en nous fondant sur leurs besoins, leurs désirs et les attentes exprimées;
- Nous visons à offrir aux client(e)s, qui auront fourni leur consentement, des offres pertinentes et avantageuses, et ce, au bon moment et dans le canal de leur choix (en ligne, par téléphone ou auprès d'un conseiller ou d'une conseillère) en fonction d'une approche omnicanal;
- Nous visons à améliorer notre offre de service en ligne pour permettre à la clientèle d'être encore plus autonome dans son parcours financier.

Dans cette optique, nous souhaitons être de plus en plus guidés par les commentaires obtenus des client(e)s afin d'élaborer des stratégies CX personnalisées en fonction de leurs besoins, et ce, tout en respectant le cadre juridique et réglementaire que nécessitent de telles stratégies.

Programme Voix du client

Pour nous assurer de mettre les besoins, les attentes et les désirs des client(e)s au centre de nos préoccupations, de nos stratégies et de nos actions, plusieurs indicateurs clés de l'expérience client, dont l'IRC, ont été mis en place dans la majorité des secteurs d'activité de l'entreprise et suivent une méthodologie commune.

Nous visons également à ajouter des sources de rétroaction client qui nous permettront de rester à l'écoute de nos client(e)s et de suivre ainsi l'évolution de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs désirs.

Afin de nous assurer de tenir compte des commentaires de nos client(e)s, nous avons mis en place des boucles de rétroaction client dans la majorité de nos secteurs d'affaires. Ainsi, sur la base des diverses mesures de l'expérience client en place, les éléments critiques déclarés par les client(e)s qui nécessitent un suivi direct auprès de ces derniers et/ou qui peuvent être rapidement réglés sont sélectionnés par une équipe de la Voix du client centralisée et transmis rapidement à des équipes dédiées dans les secteurs.

Enfin, les problématiques récurrentes, profondes et transversales sont analysées et discutées avec tous les secteurs et tous les niveaux concernés lors de rencontres prévues dans le cadre de la gouvernance de la Voix du client. Des plans d'action sont développés et suivis par la direction et les équipes afin de nous assurer que les problématiques sont abordées en temps opportun.

Hub de croissance

Le Hub de croissance vise à soutenir les futures ambitions de la Société. Par conséquent, nous développons notamment un programme qui s'appuie sur l'analyse des

données et des modèles prédictifs afin de générer les opportunités les plus pertinentes pour nos client(e)s au bon moment, selon leur profil et le bon canal d'engagement

Stratégie numérique et marketing

En 2024, nous avons constaté une augmentation de l'utilisation des outils Web par nos client(e)s et prospects. Nos indicateurs internes démontrent un intérêt croissant pour nos outils intuitifs permettant de mieux comprendre et d'apprécier nos produits.

De plus, une croissance a aussi été constatée dans l'utilisation des outils numériques pour entrer en contact avec nos conseillers et conseillères, faire une soumission ou souscrire en ligne des produits tels que l'assurance voyage.

Nous avons également remporté deux Summit Awards pour nos campagnes de marketing numérique.

Solution de gestion de la relation client globale (« CRM »)

Une des ambitions de la CX globale est de fournir une solution CRM d'entreprise à l'ensemble des unités d'exploitation qui nous permettra notamment d'améliorer l'expérience grâce à une vue 360 du client(e), d'offrir des outils performants nous permettant de prendre des décisions basées sur des données et de tirer parti de l'IA en plus de permettre l'industrialisation du Hub de croissance.

En 2025, nous visons donc à continuer de bonifier ces initiatives.

Produits
et services



À l'aide de nos différentes filiales et expertises, nous travaillons à développer des produits et services qui répondent aux besoins de nos client(e)s tout en intégrant la durabilité afin notamment de favoriser un impact positif pour la société.

Assurance et épargne-retraite collectives

Symbiose

Nous avons lancé [Symbiose](#), une offre tout-en-un qui permet aux promoteur(rice)s et aux administrateur(rice)s de régimes collectifs d'assurance et d'épargne-retraite de les combiner au même endroit pour profiter d'une expérience complète et simplifiée en matière d'avantages sociaux, le tout à un tarif concurrentiel.

Symbiose propose aussi une expérience bonifiée pour les participant(e)s puisque tous leurs avantages sociaux sont disponibles sur une seule plateforme. Cela leur permet d'avoir une vision 360 de leur bien-être global, en plus d'avoir accès à des activités et à des contenus exclusifs (dont des séances d'information et des webinaires) et à des services-conseils personnalisés axés sur leur bien-être financier à long terme.

Bien-être global

Notre [site d'éducation](#) fournit aux participant(e)s des réponses à des questions sur le fonctionnement et les avantages de leurs régimes collectifs et propose aussi des contenus portant sur le bien-être mental, physique et financier, ainsi que des outils qui peuvent aider à atteindre le bien-être global.

Webinaires pour aider les participant(e)s à mieux comprendre leurs régimes collectifs

Nous proposons maintenant des webinaires pour aider les participant(e)s à mieux comprendre leurs régimes collectifs et à en tirer pleinement avantage. En plus de répondre à des questions fondamentales, ces webinaires permettent d'approfondir leurs connaissances et de développer de saines habitudes en matière d'assurance et d'épargne-retraite collectives.

Ces webinaires sont aussi disponibles sur notre [site d'éducation](#).

Gestion des régimes

Nous avons récemment ajouté une nouvelle section « Assurance collective » dans le [Centre d'information pour les administrateur\(rice\)s et les promoteur\(rice\)s de régimes](#). Les administrateur(rice)s de régimes d'assurance collective, à l'instar des promoteur(rice)s de régimes collectifs d'épargne-retraite, ont maintenant accès à une variété de contenus qui leur permettent de trouver des réponses à leurs questions sur la gestion quotidienne de leurs régimes.

Assurance collective

Quatre nouvelles couvertures inclusives

Nous avons conçu une gamme de [couvertures inclusives](#) qui peuvent être ajoutées à nos régimes d'assurance collective⁶³.

Ces quatre nouvelles couvertures, qui visent le soutien à la famille (fertilité, grossesse pour autrui et adoption) et le soutien à l'affirmation de genre, offrent une aide essentielle aux participant(e)s et à leurs personnes à charge.

Des couvertures à la carte pour un programme sur mesure

Comme chaque couverture est offerte à la carte, chaque organisation peut sélectionner celles qui répondent le mieux aux besoins diversifiés de son personnel. Nous offrons également une formule flexible qui permet aux organisations de déterminer elles-mêmes la somme maximale pour chacune des couvertures.

Journée mondiale de la santé mentale

Lors de la [Journée mondiale de la santé mentale](#), nous avons profité de l'occasion pour faire le point sur les problèmes, les perceptions et les comportements en matière de santé mentale en milieu de travail.

Pour ce faire, nous avons regroupé plusieurs contenus pour les participant(e)s dans une campagne destinée aux administrateur(rice)s de régimes d'assurance collective.

Un balado sur la santé mentale

Un balado intitulé « [Les clés d'une bonne santé mentale sur le plan personnel et sur le plan professionnel](#) » a été enregistré afin de bien comprendre les interrelations entre la santé mentale, la santé physique et le bien-être global, la nécessité de reconnaître les signaux d'alerte et de faire preuve d'empathie et les facteurs et les actions qui influencent positivement la santé mentale.

Un guide pratique

Nous avons également conçu un [guide](#) pratique pour sensibiliser les administrateur(rice)s de régimes d'assurance collective ainsi que leurs participant(e)s, leur offrir des trucs utiles et les aider à modifier leurs perceptions et leurs comportements à l'égard de la santé mentale.

Ce guide contient cinq fiches qui mettent en lumière des sujets incontournables tels que la gestion du stress, l'équilibre travail-vie personnelle et l'incidence de l'activité physique, du sommeil et de l'alimentation sur la santé mentale.

⁶³ Les couvertures inclusives sont offertes pour les groupes de 50 participant(e)s et plus.

Santé et mieux-être

Ces dernières années, l'offre et la demande pour les régimes de soins de santé ont beaucoup évolué, mettant ainsi en lumière les défis financiers que cela pose aux promoteur(rice)s de régimes qui doivent trouver le juste équilibre entre les protections offertes et le coût associé au maintien d'avantages sociaux adaptés.

D'où l'importance d'obtenir une image claire de l'état de santé et du bien-être des membres du personnel d'une organisation afin d'identifier les actions susceptibles d'avoir des effets positifs sur leur bien-être global.

Présenté dans le cadre de notre offre [Équilibre en main^{MD}](#), le questionnaire d'évaluation des risques pour la santé évalue les comportements modifiables en plus de favoriser la conscientisation et la mobilisation des personnes quant à leur santé et à leurs habitudes de vie.

L'outil propose ainsi aux participant(e)s de connaître leur niveau de risque par rapport à neuf sujets liés aux principales préoccupations en matière de santé, leur permettant d'obtenir un portrait personnalisé de leur situation. Cela leur permet d'identifier les facteurs de risque sur lesquels ils peuvent agir, des pistes d'amélioration et des ressources tout en ayant la possibilité de suivre leur progression, ce qui favorise la conscientisation et la mobilisation.

Les employeurs peuvent également s'appuyer sur le questionnaire pour intéresser davantage leur personnel aux questions de santé et de mieux-être, ainsi qu'aux enjeux qu'elles soulèvent.

Grâce à ces données, il devient possible de mettre l'accent sur les facteurs de risque les plus importants et les habitudes de vie modifiables qui font grimper les coûts des soins de santé, sans compter que le questionnaire mesure également la volonté de changement des personnes qui y ont répondu.

Une fois le portrait d'ensemble de la condition et des préoccupations du personnel brossé, nous pouvons aider les organisations à élaborer et à réaliser des initiatives qui auront une incidence réelle sur la santé et le bien-être du personnel.

Références médicales | Faciliter l'accès aux soins paramédicaux

En accord avec la pratique de l'industrie, nous n'exigeons plus de références médicales aux participant(e)s aux régimes d'assurance collective pour l'accès à des soins et services paramédicaux.

L'adaptation de nos façons de faire témoigne de notre volonté de faciliter l'accès aux soins et de soutenir le bien-être global des participant(e)s et de leurs personnes à charge.

Couverture des médicaments pour la gestion du poids

Préserver la santé physique et mentale des participant(e)s par l'accès à un régime qui répond à leurs besoins fait partie intégrante de notre programme de gestion des médicaments [PharmAssist^{MD}](#).

C'est pourquoi nous encourageons les administrateur(rice)s de régimes d'assurance collective à offrir, à leur discrétion, les traitements pour l'obésité et la gestion du poids afin que ceux-ci soient couverts par leur régime d'assurance médicaments, selon des critères préétablis.

Épargne et retraite collectives

CELIAPP collectif

Nous avons ajouté le [compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété \(CELIAPP\)](#) collectif à notre gamme de produits. Ce véhicule d'épargne favorise l'acquisition d'une première maison, souvent l'investissement le plus important dans une vie.

Ajout de fonds de placement durable

Face à l'intérêt croissant de notre clientèle pour l'investissement durable, nous avons poursuivi l'amélioration de notre offre en ajoutant trois fonds socialement responsables. Notre offre compte ainsi huit fonds.

Une campagne REER pour les participant(e)s

Comme tous les ans, nous faisons la promotion du REER collectif auprès des participant(e)s. Élaborée autour du thème de l'importance d'adopter de saines habitudes financières, la campagne a mis en évidence les avantages et la simplicité des cotisations effectuées par débits préautorisés ou en ligne.

Campagne de communication pour aider les participant(e)s à tirer le maximum de leur retour d'impôt

Afin d'aider les participant(e)s aux régimes collectifs d'épargne-retraite à tirer le maximum de leur remboursement d'impôt, nous avons déployé une campagne de communication qui s'est échelonnée sur quelques mois et qui s'est articulée autour de l'article [5 idées payantes pour utiliser votre retour d'impôt](#).

L'objectif de cette campagne était de démontrer à ces personnes qu'elles peuvent facilement transformer cette entrée d'argent momentanée en avantage financier durable.

Assurance, Épargne et retraite individuelles

Nos fonds ESG

iA Groupe financier offre un total de 7 fonds ESG dans sa gamme de fonds distincts. Ces fonds sont gérés par des sociétés de gestion reconnues, dont notre gestionnaire interne iAGMA.

Outiller nos client(e)s et leurs conseiller(ère)s dans leur quotidien

Outils électroniques

La mise en œuvre des plateformes de ventes EVO pour l'assurance et l'épargne au cours des dernières années a permis d'optimiser le temps des client(e)s et des conseiller(ère)s en leur évitant les déplacements et les traitements administratifs sans valeur ajoutée. En effet, ce sont donc 603 825 demandes de transactions en assurance et en épargne qui ont été remplies électroniquement en 2024, comparativement à 454 747 l'an dernier. Un gain pour la Société, mais aussi pour sa clientèle en matière d'efficacité et de simplification des processus.

Informations financières disponibles pour les personnes nouvellement arrivées au Canada

iA Groupe financier a créé une page Web intitulée « S'installer au Canada » à l'intention des conseiller(ère)s afin de bien servir la clientèle des personnes nouvellement arrivées au Canada. Un nouvel article intitulé « Prendre soin de votre santé après votre arrivée au Canada » a été préparé à l'intention de cette clientèle.

De plus, pour faciliter les échanges entre nos conseiller(ère)s et leurs client(e)s actuels ou potentiels dont la langue maternelle est le mandarin ou le pendjabi, iA Groupe financier offre 35 documents en mandarin et 30 en pendjabi pour plusieurs produits offerts dans les secteurs de l'assurance vie et de l'épargne et retraite individuelles.

Assurance vie universelle

iA Groupe financier a remanié la brochure du produit d'assurance vie universelle en simplifiant le langage utilisé et en y insérant des exemples concrets et des études de cas pour aider les client(e)s à mieux comprendre cette catégorie de produits.

Solutions iA Auto et habitation

L'industrie de l'assurance de dommages a été fortement affectée par la plus grande catastrophe météorologique assurée au Québec, la tempête tropicale Debby, qui a sévi en août 2024. Afin de protéger ses client(e)s d'événements comme celui-ci, iA Auto et habitation offre notamment les avenants « Eau du sol et des égouts » et « Eau au-dessus du sol » à la clientèle admissible, en plus de protections contre les dommages liés au vent.

iA Auto et habitation a bénéficié de son programme de réassurance afin de faire face à cette catastrophe, permettant ainsi à l'entreprise d'indemniser les client(e)s admissibles ayant subi des dommages. De plus, la mobilisation de tous les secteurs de la filiale a permis l'ouverture rapide des dossiers d'indemnisation, de même que l'accélération de leur traitement.

iA Auto et habitation participe à des initiatives de l'industrie – en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada (BAC) – qui visent à mieux protéger la population contre les inondations et notamment à répondre aux initiatives des gouvernements provincial et fédéral concernant les zones inondables.

L'entreprise participe de plus à des forums nationaux sur la lutte contre les vols de véhicules, dont le nombre élevé dans les dernières années a impacté l'industrie d'assurance de dommages et sa clientèle.

Parmi les initiatives entreprises ou poursuivies en 2024 en matière de traitement équitable des client(e)s, iA Auto et habitation et sa filiale Prysm

Assurances générales inc. ont finalisé les plans d'actions abordant les écarts en matière de traitement équitable des client(e)s identifiés dans le cadre de la mise en oeuvre du programme corporatif de l'entreprise sur le même sujet et ont consolidé le suivi et la remontée d'indicateurs vers la haute direction et leur conseil d'administration respectif.

iA Auto et habitation vise à offrir une expérience client de qualité tout au long du parcours du client(e) et à investir pour l'améliorer afin de s'ajuster aux attentes et aux besoins de la clientèle. À cet égard, son pourcentage de rétention de la clientèle était de 86,1 % en 2024, comparativement à 85 % en 2023.

En 2024, le portail en ligne a été bonifié permettant ainsi aux client(e)s de réaliser un nombre croissant de tâches par eux-mêmes, sans l'entremise d'agents. Cette approche accélère considérablement les procédures et améliore l'efficacité pour la clientèle qui préfère avoir davantage d'autonomie dans la gestion de son dossier.

Littératie financière

Suivant notre volonté d'être une organisation apprenante, iA Groupe financier vise à développer les connaissances et les compétences financières de ses client(e)s par diverses initiatives de littératie financière.

Balado À vos intérêts!

Le balado [À vos intérêts!](#) aborde chaque semaine un éventail de sujets économiques et financiers branchés sur l'actualité à l'intention des conseiller(ère)s, mais aussi des promoteur(rice)s de régimes d'épargne-retraite et des personnes participantes.

En 2024, nous avons travaillé à plusieurs balados pour vulgariser l'information à l'intention des auditeur(rice)s en ce qui a trait à la finance, à l'assurance et à l'évolution de l'intelligence artificielle. Ceux-ci peuvent être consultés sur notre site Web.

Capsules vidéo sur l'économie et la finance

Sébastien Mc Mahon, stratège en chef et économiste sénior, propose de [courtes capsules vidéo](#) sur divers sujets économiques et financiers dans un langage simple et accessible.

Nous avons aussi publié une vidéo intitulée « Pour mieux gérer votre argent, inspirez-vous de leurs expériences financières » dans laquelle plusieurs personnes parlent de leurs parcours et de leurs expériences en gestion des finances personnelles.

Du côté de l'Épargne et retraite collectives, nous avons organisé une campagne d'information à l'intention des participant(e)s pour leur permettre d'en apprendre davantage sur différents thèmes, et ce, à travers une discussion animée mettant en lumière l'histoire et l'expérience de trois personnes ayant des profils différents.

Nous avons aussi profité de l'occasion pour proposer des webinaires sur des sujets liés à la gestion globale des finances, lesquels peuvent être consultés sur notre [site d'éducation](#).

Gouvernance



iA Groupe financier se distingue en matière de saine gouvernance

iA Groupe financier figure cette année au 15^e rang sur 216 entreprises au classement publié par le journal *The Globe and Mail* (Board Games). Il s'agit d'un important classement des plus grandes sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto en ce qui concerne la qualité de leurs pratiques en matière de gouvernance. En 2024, iA Groupe financier a obtenu la note de 95 %, une augmentation de 1 % par rapport à 2023, où la Société figurait au 7^e rang avec une note de 94 %.

Structure de gouvernance institutionnelle

Conseil d'administration (au 31 décembre)

		2023	2024
Nombre de membres	Hommes	7	7
	Femmes	7	7
Moyenne d'âge		62	62
Moyenne d'ancienneté		5,08	4,98

Nombre de membres indépendants

2023 et 2024
13 sur 14

Notre site Web présente chacun des [membres du conseil d'administration](#) et [la composition de ses quatre comités](#).

La *Circulaire d'information 2025 pour la sollicitation de procuration* en vue de l'assemblée annuelle des actionnaires fournit de l'information additionnelle sur les membres du conseil d'administration, notamment leurs expertises respectives, leur détention de titres de iA Groupe financier, leur participation aux réunions du conseil d'administration et aux réunions des comités du conseil et leur rémunération.

Notre conseil d'administration a pour mandat de promouvoir une culture d'intégrité au sein de iA Groupe financier fondée sur un comportement organisationnel éthique. À titre d'exemple, les comités des risques, de gouvernance et d'éthique des sociétés d'assurance canadiennes doivent surveiller l'efficacité des programmes mis en place en matière de traitement équitable des client(e)s et de traitement des plaintes des client(e)s, en recevoir rapport annuellement, et recommander à leur conseil l'adoption des politiques afférentes.

Indépendance du conseil d'administration

L'[Énoncé de principe concernant l'indépendance du conseil d'administration](#), lequel réfère à notre *Politique relative à l'indépendance du conseil d'administration*, définit les critères d'évaluation de l'indépendance des administrateur(ice)s.

En vertu de cette politique, le conseil doit être indépendant de l'entreprise comme telle. Par conséquent, tous les membres du conseil d'administration sont indépendants de l'entreprise, à l'exception de Denis Ricard, qui a une relation directe avec cette dernière puisqu'il en est le président et chef de la direction.

Diversité au sein du conseil d'administration

Afin d'encourager la diversité au sein de son conseil, iA Groupe financier a publié l'[Énoncé de principe concernant la diversité au conseil d'administration](#), lequel réfère à notre *Politique concernant la diversité au sein du conseil d'administration*. La notion de diversité comprend la diversité de genre, l'origine ethnique, la nationalité, la provenance géographique, la langue, l'identité culturelle, l'orientation sexuelle, l'âge ou un handicap. En vertu de cette politique, nous aspirons à maintenir la parité entre les hommes et les femmes au conseil, sous réserve d'une représentation minimale de 30 % de femmes. Pour plus d'informations à cet effet, vous pouvez consulter la *Circulaire d'information 2025 pour la sollicitation de procuration*.

Responsable de l'audit interne

Pour Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., la surveillance du comité d'audit est encadrée par la *Politique relative au responsable de l'audit interne* qui se base, entre autres, sur les principes de la *Ligne directrice sur la gouvernance* de l'AMF.

Le comité d'audit est chargé de s'assurer de l'indépendance et de l'objectivité de la fonction d'audit interne. Le responsable de l'audit interne doit effectuer ses travaux avec objectivité, avoir une attitude impartiale et éviter tout conflit d'intérêts ou toute influence indue. En 2024, le responsable de l'audit interne a rencontré les membres du comité d'audit à huis clos après chaque réunion ordinaire du comité.

Indépendance de l'auditeur externe

Le cabinet Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. sera recommandé auditeur externe de iA Groupe financier pour l'année financière 2025. Comme annoncé le 28 janvier 2025, la Société a proposé la nomination d'Ernst & Young LLP (« **EY** ») à titre d'auditeur externe de la Société pour l'exercice financier 2026. La nomination d'EY sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de la Société en 2026.

Un cadre réglementaire canadien rigoureux encadre l'indépendance et l'objectivité de l'auditeur externe. Le Conseil canadien sur la reddition de comptes et les ordres professionnels provinciaux exercent une surveillance des cabinets comptables qui auditent les émetteurs assujettis canadiens.

Une rotation de l'associé responsable de l'audit est requise au moins tous les sept ans. Pour iA Groupe financier, la dernière rotation a été faite lors de l'audit de l'exercice financier de 2019.

De plus, iA Groupe financier s'est doté de la *Politique relative à l'indépendance de l'auditeur externe*, qui établit notamment les principes qui sous-tendent l'octroi de contrats de service non liés à l'audit et le recrutement d'associé(e)s ou de salarié(e)s de l'auditeur externe.

Nos outils de saine gouvernance

Dans l'objectif d'établir et de maintenir une saine gouvernance, nous nous dotons d'outils tels que des cadres de gouvernance, des politiques ou encore des lignes directrices.

Notre Cadre de gouvernance

Notre [Cadre de gouvernance](#) établit un lien entre la culture d'intégrité et l'objectif de l'entreprise, sa structure de gouvernance et ses principales politiques et pratiques de gouvernance.

Nous adhérons aux meilleures pratiques de gouvernance afin de préserver l'indépendance du conseil d'administration et sa capacité à superviser efficacement les activités de l'entreprise. Ces pratiques reposent sur une culture d'intégrité et d'éthique, ainsi que sur une approche saine et prudente de la gestion des risques.

Notre Code de conduite professionnelle

Notre [Code de conduite professionnelle](#) (le « Code ») s'applique notamment au personnel, à la direction et aux membres du conseil d'administration de iA Groupe financier. Son principal objectif est de renforcer les normes de comportement élevées qui sont attendues et exigées d'eux et l'importance d'agir de manière éthique, honnête et intègre en tout temps.

Chaque nouveau membre du personnel, de la direction et du conseil d'administration est tenu de lire et de s'engager à respecter le Code avant d'entrer en fonction, et de confirmer annuellement par écrit qu'il a relu le Code, qu'il s'y est conformé pendant l'année et qu'il n'a été impliqué dans aucun conflit d'intérêts non divulgué au cours de l'année.

Enfin, le Code encourage les employé(e)s, les dirigeant(e)s et les administrateur(ice)s à traiter les client(e)s de manière honnête, courtoise, équitable, objective et indépendante. Le Code prévoit également un rappel des obligations en matière de droits de la personne, de diversité et de respect en milieu de travail. Notre Code est révisé tous les trois ans ou plus régulièrement si nécessaire. Celui-ci a été révisé en 2023.

La direction de iA Groupe financier rend compte chaque année au CRGE de la conformité au Code. Le CRGE est donc responsable d'en superviser l'application. En outre, il reçoit et examine les rapports annuels sur le respect du Code et un rapport portant sur les conflits d'intérêts.

Ligne d'intégrité

iA Groupe financier dispose d'une ligne de signalement appelée la « Ligne d'intégrité » permettant au personnel, aux consultant(e)s et aux fournisseurs de la Société de signaler de manière confidentielle et anonyme les comportements douteux qui semblent illégaux, frauduleux ou contraires à l'éthique ou aux droits humains, des actes ou pratiques irréguliers ou tout manquement aux obligations du Code de conduite professionnelle de iA Groupe financier ou du Code de conduite des fournisseurs. Les signalements sont communiqués par l'intermédiaire d'un tiers indépendant.

Le CRGE est chargé de recevoir et d'examiner semestriellement un rapport sur les signalements issus de la Ligne d'intégrité qui portent sur toute conduite inappropriée, à l'exception des signalements relatifs à la fraude qui font l'objet de rapport au comité d'audit.

Ligne directrice sur la déconnexion

Dans l'objectif de favoriser l'équilibre travail-vie personnelle du personnel, iA Groupe financier a mis en place une ligne directrice sur l'équilibre travail-vie personnelle et la déconnexion qui établit des attentes concernant les employé(e)s effectuant des communications professionnelles en dehors de leurs heures de travail habituelles.

La ligne directrice s'applique à la majorité du personnel de la Société au Canada.

Dans la mesure du possible, iA Groupe financier encourage son personnel à envoyer toute communication importante pendant les heures de travail habituelles ou à informer ses collègues qu'ils n'ont pas à répondre en dehors de ces heures. Cette mesure vise à soutenir la santé mentale et l'équilibre.

Politique de communication de l'information

Les communications de iA Groupe financier doivent être opportunes, conformes aux faits, exactes et équilibrées.

Elles doivent également être largement diffusées, conformément aux exigences légales et réglementaires pertinentes. La *Politique de communication de l'information* s'applique à tous les membres du personnel et du conseil d'administration et à toutes les personnes autorisées à parler au nom de l'entreprise.

Le comité de divulgation, un comité interne, a la responsabilité de s'assurer que toutes les obligations réglementaires en matière d'information sur les valeurs mobilières sont respectées et de surveiller les pratiques de l'entreprise ayant trait à la communication de l'information.

Politique concernant les transactions sur les titres

La *Politique concernant les transactions* sur les titres de iA Groupe financier établit, entre autres, certaines règles relatives aux transactions et opérations sur les titres de l'entreprise par les initiés et les membres du personnel. Elle mise sur le principe qui consiste à donner à toutes les personnes qui investissent dans les titres de iA Groupe financier un accès égal à l'information susceptible d'avoir une influence sur leurs décisions d'investissement.

La politique s'applique à toutes les transactions qui touchent les titres de la Société et à toute personne qui, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions auprès de la Société, reçoit de l'information privilégiée et/ou de l'information importante qui n'a pas encore été divulguée au public, ou qui a accès à cette information.

Engagement sur l'accessibilité des services à la clientèle

iA Groupe financier s'efforce de procurer des emplois, des biens et des services dans le respect de la dignité et de l'autonomie des personnes handicapées. Nous nous engageons à donner à ces personnes le même accès à ces biens et services et à leur permettre d'en profiter de manière tout aussi accessible que les autres client(e)s. Dans le cadre de cet engagement, nous nous assurerons de nous conformer à nos obligations en vertu de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées* de l'Ontario, de la *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains* et toute autre loi applicable. iA Groupe financier reconnaît ainsi ses obligations en vertu de ces lois et soutient les efforts pour atteindre l'objectif d'accessibilité.

Politique corporative sur la gestion des risques liés à la criminalité financière

Cette politique établit les fondements du programme de gestion des risques liés à la criminalité financière au sein de iA Groupe financier. Elle vise principalement la gestion des risques de corruption et de fraude. La gestion des risques liés à la criminalité financière est un processus continu, soutenu par l'implantation de mesures de prévention, de détection et de surveillance et par une gouvernance efficace.

Elle s'applique à l'ensemble de nos activités et dans toutes les régions où nous exerçons nos activités, ainsi qu'à tout le personnel, dirigeant(e)s et administrateur(ice)s.

Énoncé de principe sur les droits de la personne

Notre [Énoncé de principe sur les droits de la personne](#) vise à respecter et à promouvoir les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

iA Groupe financier s'engage à respecter la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#), le [Pacte international relatif aux droits civils et politiques](#) et le [Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels](#), de même que la [Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail](#).

En soutenant ces normes internationales, nous déployons un environnement de travail inclusif, où toute forme de discrimination est strictement interdite. En 2024, l'énoncé a été adapté pour inclure les préoccupations liées à l'esclavage moderne.

Toute personne peut également signaler de façon anonyme et confidentielle toute violation relative à cet énoncé en utilisant la Ligne d'intégrité.

Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

La [Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement](#) (Canada) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. iA Groupe financier a rendu public son [Rapport annuel sur le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement 2023](#) le 27 mai 2024 pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2023. Ce rapport indique les mesures prises au cours de cet exercice pour prévenir et atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants (« **esclavage moderne** »).

Or, le 15 novembre 2024, Sécurité publique Canada a publié ses [Lignes directrices pour les entités](#) visant notamment à apporter des précisions quant à la portée d'application de la Loi, dont le fait que les entités visées par la Loi qui s'occupent uniquement de distribution et de vente ne sont pas tenues de produire une déclaration. En conséquence, iA Groupe financier ne publiera pas de rapport sur l'esclavage moderne en 2025. Toutefois, dans un souci de continuer de prévenir et d'atténuer le risque relatif à l'esclavage moderne, iA Groupe financier s'est doté d'un comité d'approvisionnement durable dont une partie du mandat porte sur la promotion de pratiques d'approvisionnement éthiques, durables et responsables au sein de l'organisation. Des modifications ont également été apportées à son Code de conduite des fournisseurs pour inclure les préoccupations liées à l'esclavage moderne.

Code de conduite des fournisseurs

Notre [Code de conduite des fournisseurs](#) couvre plusieurs éléments, dont l'éthique et la gouvernance, la collusion et la corruption, la diversité et l'inclusion, les droits de la personne, le droit du travail, les conditions de travail et l'environnement. Ce Code a été révisé en 2024 afin d'aborder précisément les préoccupations liées à l'esclavage moderne et d'énoncer l'adoption de normes strictes à cet égard. Nous demandons à nos fournisseurs qu'ils fassent preuve d'un comportement éthique dans la conduite de leurs affaires commerciales. D'ailleurs, le Code facilite aussi le signalement, par les fournisseurs, de tout comportement douteux qui leur semble illégal ou contraire à l'éthique en vertu du Code; ils peuvent le faire en toute bonne foi, sans crainte de représailles et de façon anonyme et confidentielle par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Politiques favorisant un environnement de travail de qualité pour tout le personnel

À l'interne, iA Groupe financier se dote de politiques sur le respect en milieu de travail ou encore sur la prévention de la violence en milieu de travail afin d'encourager et d'assurer un milieu de travail de qualité pour l'ensemble du personnel. Celles-ci ont pour objectifs de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion, la sensibilisation et la formation des employé(e)s pour prévenir les comportements violents, le soutien et la prise de moyens par la Société pour éviter le harcèlement et offrir un environnement de travail respectueux.

Énoncé de principe contre la discrimination

En 2023, iA Groupe financier a rendu public son Énoncé de principe contre la discrimination qui soutient le respect et le traitement juste et équitable entre les individus.

Cet énoncé présente les outils dont nous nous dotons pour garantir un climat de travail exempt de discrimination, un environnement de travail positif et le traitement équitable des client(e)s, des plaintes et règlements des différends.

L'énoncé a été révisé en 2024 pour inclure les préoccupations liées à l'esclavage moderne, puisque iA Groupe financier reconnaît que les efforts pour éliminer la discrimination doivent également inclure des mesures visant à protéger les personnes vulnérables contre l'esclavage moderne, celles-ci étant souvent victimes de discrimination.

Saines pratiques commerciales et traitement équitable des client(e)s

Dans l'objectif d'intégrer des normes élevées en matière de traitement équitable des client(e)s, iA Groupe financier a adopté la *Politique corporative sur le traitement équitable des client(e)s* et ses encadrements afin d'établir les principes et les standards devant être adoptés par les divers secteurs d'activité en vue de faire en sorte que les client(e)s soient traité(e)s équitablement, de leur offrir des produits adaptés à leurs besoins et de les servir de manière efficace, juste et respectueuse.

La politique est structurée en fonction de huit principes clés qui reflètent les comportements attendus afin d'assurer le traitement équitable des client(e)s, soit :

1. Gouvernance et culture;
2. Gestion des conflits d'intérêts;
3. Impartition;
4. Conception et commercialisation des produits;
5. Représentations, publicités et communications concernant nos produits et services;
6. Traitement des demandes des client(e)s;
7. Protection des renseignements personnels;
8. Gestion des incitatifs.

Nos indicateurs

Au cours des dernières années, nous avons développé des indicateurs afin de mesurer et de suivre la performance de iA Groupe financier en matière de traitement équitable des client(e)s. Ces indicateurs permettent d'obtenir un portrait global et précis quant aux pratiques en matière de traitement équitable des client(e)s, de déceler les lacunes dans l'application des principes et de prendre des mesures pour y remédier. Ces indicateurs permettent également d'effectuer une reddition de comptes adéquate à nos instances de gouvernance.

[L'Énoncé de traitement équitable des clients](#) présente un sommaire de cette politique.

Politique d'investissement durable

[La Politique d'investissement durable](#) de iAGMA fournit un cadre et des orientations pour intégrer des considérations ESG dans la gestion d'investissement et les activités d'engagement d'une manière cohérente. La stratégie d'investissement durable de iAGMA est alignée sur l'objectif de iA Groupe financier, qui est de permettre aux client(e)s d'être confiants et rassurés par rapport à leur avenir financier.

Politique corporative sur la gestion des risques climatiques

La gestion des risques climatiques est encadrée par notre *Politique corporative de gestion des risques climatiques*, adoptée en 2023.

Les principes directeurs suivants caractérisent l'approche de iA Groupe financier en matière de gestion des risques climatiques.

- **Culture, engagement et imputabilité** – L'atteinte d'une saine gestion des risques climatiques exige un engagement collectif au sein de iA Groupe financier, ce qui implique l'adoption de comportements attendus par tout un chacun et l'acceptation d'une responsabilité individuelle face à ces risques;
- **Une gouvernance robuste** – La gestion des risques climatiques doit s'appuyer sur une structure de gouvernance robuste où les rôles et responsabilités des intervenant(e)s sont clairement définis, permettant ainsi une surveillance et une gestion efficace de ces risques;
- **Une intégration dans l'ensemble des encadrements et des activités de iA Groupe financier** – La gestion des risques climatiques doit être intégrée dans la gestion des risques, les différentes politiques, chacune des catégories de risques de la taxonomie et les divers processus de prise de décisions et de reddition de comptes de iA Groupe financier;

- **Une importance reconnue** – iA Groupe financier se préoccupe des risques climatiques et est conscient du fait que la manière de gérer les risques climatiques pourrait se répercuter directement sur son succès, mais aussi affecter ses différentes parties prenantes, dont ses employé(e)s et ses client(e)s. Un ensemble de mesures d'adaptation et d'atténuation doivent être prises afin de réduire les risques et d'assurer la résilience opérationnelle à long terme;
- **Conformité aux obligations réglementaires** – La mise en place d'un cadre de gestion des risques climatiques chez iA Groupe financier visera à remplir les obligations réglementaires en matière de gestion et de reddition de comptes relatives aux risques associés aux changements climatiques. La transparence contribue à la stabilité financière en permettant aux investisseurs, aux organismes de réglementation et aux autres parties prenantes de mieux comprendre l'exposition aux risques et les pratiques de gestion des risques climatiques de iA Groupe financier.

Engagement envers les actionnaires

La haute direction et le conseil d'administration ont mis en place des mécanismes permettant aux actionnaires et aux autres parties prenantes de communiquer avec eux. Ces mécanismes sont expliqués sur le site Web ia.ca et dans la *Circulaire d'information 2025 pour la sollicitation de procuration*.

Les actionnaires qui souhaitent communiquer avec des membres du conseil d'administration sont invités à nous transmettre une demande à cet effet en écrivant à l'adresse secretariat_corporatif@ia.ca.

Il est également possible de communiquer avec des membres du conseil d'administration en écrivant à l'adresse suivante :

Président du conseil d'administration
iA Société financière inc.
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Haute direction

La haute direction de iA Groupe financier a maintenu le rythme de ses engagements avec les actionnaires, en communiquant avec ceux-ci et avec d'autres parties prenantes de diverses façons, notamment par l'entremise de ce qui suit.

Documents accessibles au public :

- Le *Rapport annuel* et les rapports trimestriels;
- La diffusion de communiqués de presse sur les résultats trimestriels et sur tout autre sujet d'intérêt;
- La *Circulaire d'information 2025 pour la sollicitation de procuration*;
- La *Notice annuelle*;
- Le *Rapport de durabilité annuel*.

Conférences et présentations :

- L'assemblée annuelle;
- Les téléconférences trimestrielles avec les analystes financiers, lesquelles sont accessibles à tous les actionnaires;
- La participation à des conférences de l'industrie et à d'autres événements;
- Les webdiffusions en direct et en différé des téléconférences trimestrielles afin de présenter les résultats financiers et de l'assemblée annuelle des actionnaires;
- Des rencontres en personne, par visioconférence ou par téléphone;
- Le site ia.ca, notamment la section « [À propos](#) », sous l'onglet « [Relations avec les investisseurs](#) ».

Relations avec les investisseurs

Notre Service des relations avec les investisseurs se fait un plaisir et un devoir de fournir aux actionnaires une foule d'informations, notamment les résultats financiers, les informations relatives aux dividendes et aux cotes de crédit, ainsi que les conférences et les présentations.

Ce service publie aussi une infolettre destinée aux investisseurs par laquelle il communique les dernières informations financières.

Les actionnaires qui souhaitent communiquer avec des membres du personnel cadre de la Société ou rencontrer ces derniers sont invités à nous faire suivre une demande par écrit à l'adresse investisseurs@ia.ca.

Il est également possible de communiquer avec des membres du service des relations avec les investisseurs en écrivant à l'adresse suivante :

Service des relations avec les investisseurs
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Ou encore par téléphone au
418 684-5000, poste 10-5862
ou sans frais (Canada et États-Unis) au
1 800 463-6236, poste 10-5862.

Relations avec les instances gouvernementales

Un dialogue ouvert et constructif avec le gouvernement, le public et d'autres agents économiques du milieu nous permet de contribuer activement au développement de pratiques d'industrie qui sont équitables, durables et responsables.

Que nous y prenions directement part ou que ce soit notamment par l'entremise de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) ou de toute autre association d'industrie, nous estimons qu'il est important de contribuer au débat public afin de représenter non seulement nos préoccupations, mais également celles de nos client(e)s. En effet, iA Groupe financier est assujéti à une réglementation considérable, ce qui a un impact sur la majorité de nos activités. Nos client(e)s, nos employé(e)s et nos actionnaires sont ainsi concernés directement par le résultat de notre dialogue avec les autorités de réglementation et gouvernementales.

Étant principalement assujétiées à la réglementation de l'AMF, la majorité de nos activités de relations gouvernementales ont eu lieu au Québec, où nous sommes inscrits au registre des lobbyistes.

Nos communications avec les gouvernements sont effectuées de manière transparente et ouverte dans le respect de nos valeurs, des lois et des règlements applicables. Notre Code de conduite professionnelle prévoit d'ailleurs des dispositions spécifiques à cet égard.

Relations avec les employé(e)s des organismes publics

Toute activité de lobbyisme doit avoir été préalablement autorisée par les services juridiques. Les employé(e)s qui s'engagent dans une telle activité doivent le faire en conformité avec les différentes lois applicables.

Contributions aux partis politiques

iA Groupe financier a comme ligne de conduite de ne pas faire de contribution financière aux partis politiques et aux candidat(e)s aux élections de tous les ordres, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Gestion des risques

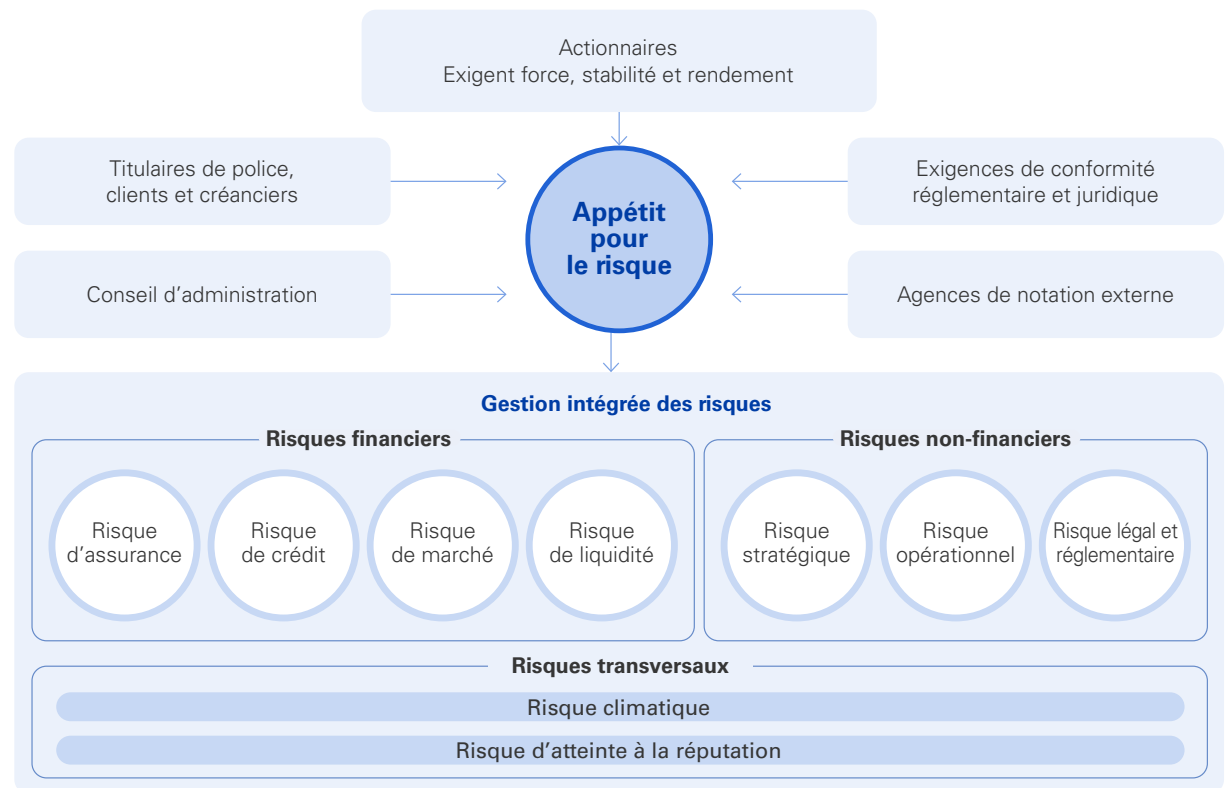
Le Cadre de gestion intégrée des risques

iA Groupe financier a établi un cadre de gestion intégrée de ses risques, décrit dans la *Politique corporative de gestion intégrée des risques*. Le cadre désigne notamment les structures de gouvernance, les politiques, les procédures, les processus, les outils et tout autre mécanisme de contrôle permettant à iA Groupe financier d'identifier, d'évaluer, de communiquer, de gérer, d'atténuer et de surveiller les risques inhérents à ses opérations et de les intégrer à sa planification stratégique.

L'Énoncé d'appétit et de tolérance au risque fait aussi partie intégrante du cadre de gestion des risques.

Le cadre de gestion des risques de iA Groupe financier assure la mise en œuvre d'une approche globale et coordonnée de la gestion de ses risques. Lorsque c'est nécessaire, certaines catégories ou sous-catégories de risques font l'objet de cadres distincts, lesquels respectent les principes énoncés dans la *Politique corporative de gestion intégrée des risques*.

Les filiales doivent adopter les mêmes normes et principes pour leur cadre de gestion des risques dans les limites imposées par la nature et la complexité de leurs activités, leur taille et leur profil de risque.



La structure de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion intégrée des risques s'établit selon le modèle des trois lignes de défense. Cette approche repose sur la mise en place de dispositifs de gestion des risques et de contrôles coordonnés, répartis au sein de iA Groupe financier. La figure suivante présente la structure organisationnelle de la gestion des risques chez iA Groupe financier.

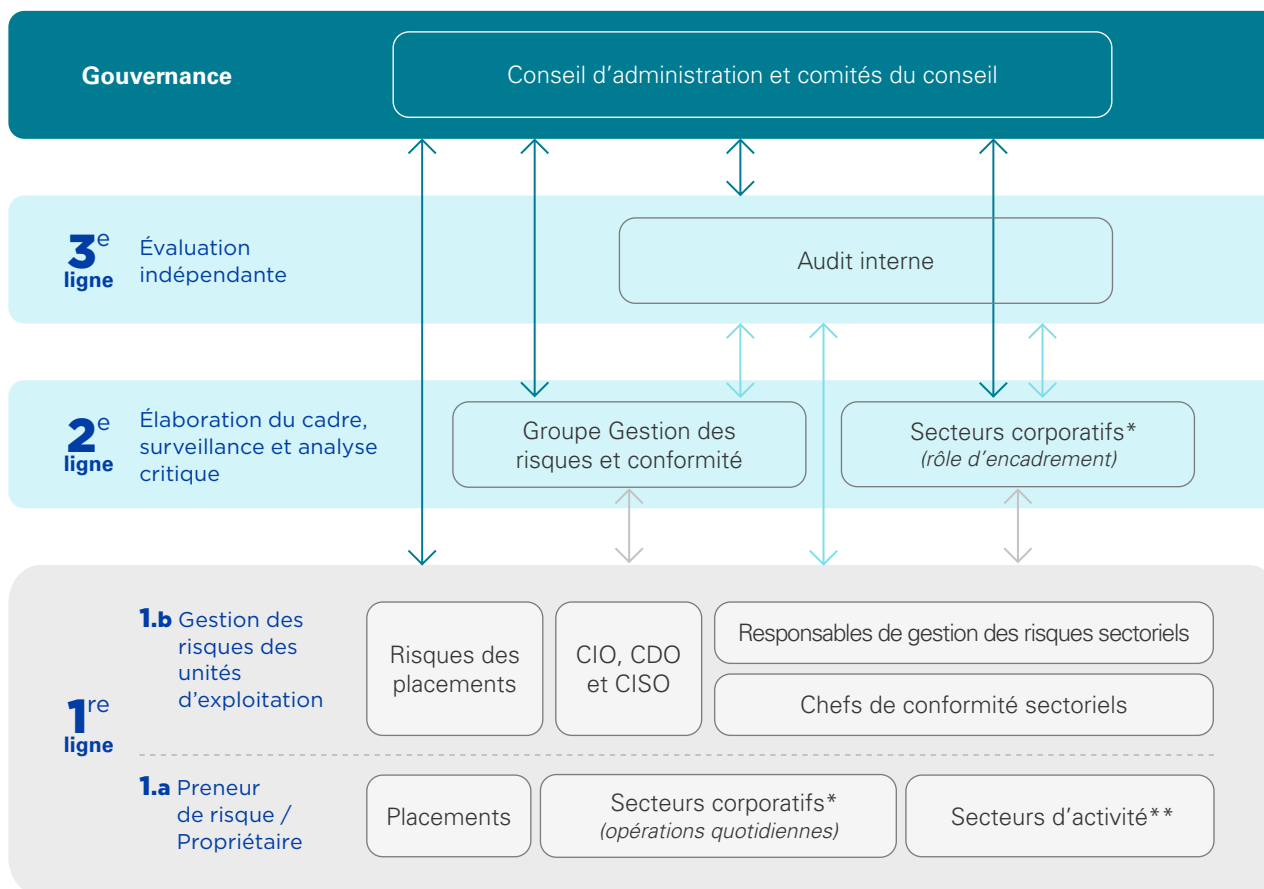
La **première ligne de défense** est la propriétaire des risques.

- Elle est responsable d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires dans le respect de l'appétit et de la tolérance au risque et d'assurer un équilibre à long terme entre le risque et le rendement.
- Elle est aussi responsable d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les directives, les normes, les outils et les méthodologies développées par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui pourraient les empêcher d'atteindre les objectifs de leurs secteurs respectifs.
- Dans le cadre de ses activités quotidiennes, la première ligne de défense doit s'assurer de la mise en place et du fonctionnement des contrôles adéquats ainsi que de leur intégration dans les systèmes et processus de leur secteur.
- Comme l'illustre le tableau ci-contre, la première ligne de défense est divisée en deux catégories : 1.a, les preneur(euse)s de risques et les propriétaires des contrôles, et 1.b, les responsables de la gestion des risques et des contrôles internes dans leurs secteurs. À la ligne 1.b, les responsables de la gestion des risques sectoriels et les chefs de conformité sectoriels peuvent assumer des rôles et des responsabilités analogues à ceux du GGRC à l'égard de leur secteur.

La **deuxième ligne de défense** est responsable de surveiller de façon objective et impartiale les risques et les contrôles mis en place par la première ligne de défense et d'en faire l'analyse critique.

- Elle est aussi responsable de développer et de maintenir les principes, les cadres, les politiques, les directives, les normes, les outils et les méthodologies permettant d'identifier, de mesurer, d'évaluer, d'agrèger, de gérer, de suivre et de surveiller les risques actuels et émergents et d'en faire rapport. À cette fin, elle oriente et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels iA Groupe financier est exposé.
- Le rôle, la mission, les objectifs et les responsabilités du GGRC sont détaillés dans la charte du GGRC.

Tableau 13 : Structure organisationnelle de la gestion des risques chez iA Groupe financier.



* Aussi appelés « unités organisationnelles de soutien », les secteurs corporatifs sont, notamment, les suivants : Finances et actuariat, Technologies de l'information, Gouvernance des données et Sécurité de l'information, Talents et culture, Services juridiques, Approvisionnement et ressources matérielles, Gestion du portefeuille d'initiatives, Stratégie corporative et Développement corporatif et acquisition; il s'agit d'une liste non exhaustive et sujette à changement.

** Aussi appelés « unités organisationnelles commerciales », les trois secteurs d'activités sont les suivants : Assurance, Canada, Gestion de patrimoine et Affaires américaines.

La troisième ligne de défense fournit, avec objectivité et indépendance, une assurance et des conseils fondés sur une approche axée sur les risques à la haute direction et au conseil d'administration leur permettant d'évaluer la pertinence et l'efficacité des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne.

La gouvernance de la gestion intégrée des risques s'articule autour du **comité exécutif de gestion des risques** composé de membres de la haute direction.

- Le comité exécutif de gestion des risques est le forum central chargé de superviser la gestion intégrée des risques de iA Groupe financier en adoptant une vision holistique des risques.

Dans le cadre de ses activités, le comité exécutif de gestion des risques s'appuie également sur les travaux des quatre sous-comités suivants :

- Le comité des risques financiers, dont la portée couvre les risques d'assurance, de crédit et de contrepartie, de marché et de modélisation des risques;
 - Le comité actif-passif est un sous-comité du comité des risques financiers et sa portée couvre la gestion actif-passif;
 - Le comité du risque de modèle est un second sous-comité du comité des risques financiers et sa portée couvre la gestion du risque de modèle.
- Le comité des risques opérationnels et de la conformité, dont la portée couvre les risques non financiers, à l'exclusion des risques liés aux technologies, à la sécurité de l'information et à la protection, à la gouvernance et à la gestion des données;
- Le comité des risques liés aux technologies de l'information, dont la portée couvre les risques liés aux technologies de l'information, à la sécurité de l'information et aux données;
- Le comité sur l'intelligence artificielle responsable, dont la portée couvre les risques associés aux cas d'utilisation à impact élevé ainsi que les implications éthiques liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Les rôles et les responsabilités des sous-comités sont détaillés dans leurs mandats respectifs.

Le chef de la gestion des risques doit aussi rendre des comptes au conseil d'administration et aux comités constitués par ce dernier. Ces comités appuient le conseil d'administration en matière de surveillance du cadre de gestion des risques, des fonctions de supervision et de certains programmes spécifiques à la gestion des risques.

La gestion des risques climatiques

Comme indiqué à la sous-section « Nos outils de saine gouvernance », la gestion des risques climatiques est encadrée par notre *Politique corporative de gestion des risques climatiques*, adoptée en 2023.

Les risques climatiques sont considérés comme des risques transversaux et peuvent avoir pour effet d'accroître la probabilité d'occurrence et/ou l'impact des différentes catégories de risques financiers et/ou non financiers existantes dans notre taxonomie des risques.

Les risques climatiques se manifestent sous forme de risques physiques ou de risques de transition et le *Rapport sur le climat 2024* donne davantage de détails quant aux impacts en termes de risques (de transition et physiques) que pourraient avoir les changements climatiques pour l'ensemble de nos activités, tout en mettant en évidence les opportunités que nous pouvons saisir.

Actions réalisées et à venir

iA Groupe financier souhaite consolider sa résilience face aux défis que représentent les changements climatiques.

En 2024, nous avons pris des mesures pour renforcer notre cadre de gestion des risques climatiques. Ces mesures sont plus amplement décrites dans notre *Rapport sur le climat 2024*. Au cours des années à venir, il est envisagé d'accroître la capacité de la Société à anticiper et à atténuer les impacts des risques climatiques et à mettre en œuvre plus d'opportunités en améliorant la compréhension de ces risques. Pour ce faire, il est prévu de continuer d'appliquer diverses mesures pour soutenir les objectifs suivants, lesquels sont plus amplement décrits dans notre *Rapport sur le climat 2024* :

- Fiabilité des informations;
- Renforcement de la résilience;
- Mécanismes de suivi;
- Formation et sensibilisation;
- Gouvernance en matière de changements climatiques.

Sécurité physique

Par ailleurs, le risque de défaillance dans la protection et la sécurité physique du personnel, des client(e)s et de toute autre personne se trouvant dans les locaux de l'entreprise ou autour, ou dans le cadre des activités de l'entreprise, est intégré à la gestion des risques opérationnels de la Société. Ce risque inclut notamment le vol, la violence sur les lieux de travail, le harcèlement ou la discrimination ainsi que la dégradation du bien-être des employé(e)s. Les énoncés de principes sur la diversité, l'inclusion et les droits de la personne ainsi que les politiques de respect en milieu de travail et de prévention de la violence en milieu de travail prévoient des outils et des méthodologies afin de relever, d'évaluer, de suivre et de gérer adéquatement ce risque au sein de la Société.

Intelligence artificielle

Nous visons à favoriser une culture de l'IA responsable, notamment en gérant les risques liés à son utilisation. Nous avons développé une *Politique corporative de gestion des risques et de gouvernance de l'intelligence artificielle* intégrée à notre *Cadre de gestion intégrée des risques*. Cette politique contient des principes qui guident la conception, le développement, la mise en œuvre et l'utilisation responsable de l'IA, veillant ainsi à assurer un alignement avec les engagements de iA Groupe financier. Des outils ont été développés pour identifier les cas d'utilisation de l'IA à impact élevé. Nous veillons également à renforcer nos processus, nos outils et nos contrôles actuels pour gérer efficacement les risques associés à notre utilisation de l'IA. L'instauration de cette gouvernance doit se poursuivre en 2025.

Par ailleurs, notre *Politique corporative de gouvernance des données* traite de la qualité des données, de l'utilisation éthique des données et de la conformité aux exigences. Notre *Politique corporative sur la gestion du risque de modèle* se concentre sur la surveillance des risques de biais tout au long du cycle de vie des modèles provenant de la qualité des données, de l'opacité opérationnelle et de la confirmation de la discrimination. Notre *Politique corporative sur le traitement équitable des client(e)s* facilite la surveillance des indicateurs pour assurer un traitement équitable des client(e)s et détecter les comportements non éthiques.

Conformité

En vue d'assurer une gestion saine et prudente de ses risques réglementaires, iA Groupe financier s'engage à promouvoir une culture d'entreprise orientée sur le respect des exigences réglementaires tout en favorisant l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

La gestion de la conformité repose sur une approche basée sur les risques, ce qui permet à la Société d'exercer ses activités dans le respect des exigences réglementaires qui s'appliquent en fonction de son niveau de tolérance. Dans sa structure de gouvernance, iA Groupe financier a mis en place une fonction de conformité indépendante dont la responsabilité est confiée au chef de la conformité. La fonction de conformité fait partie du GGRC. Elle veille à l'instauration et au respect du cadre, des politiques et des programmes de gestion de la conformité au sein de iA Groupe financier. Elle a également le mandat de surveiller de manière indépendante, impartiale et objective les risques réglementaires actuels et émergents. L'exercice de la surveillance des risques réglementaires est prévu dans la *Politique corporative sur la gestion des risques réglementaires*.

Le chef de la conformité possède également un lien fonctionnel avec les chefs de conformité sectoriels (responsables de la conformité au sein des différentes unités d'exploitation de iA Groupe financier), ce qui permet d'assurer une harmonisation de la fonction chez iA Groupe financier.

Il incombe notamment à ces derniers d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de gestion des risques réglementaires spécifiques à leur unité d'exploitation et d'en rendre compte à la cheffe de la conformité.

La fonction de conformité regroupe plusieurs expertises permettant de surveiller étroitement les risques réglementaires importants pour iA Groupe financier. Le programme sur la protection des renseignements personnels, le programme sur le traitement équitable des client(e)s ainsi que le programme de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes en font notamment partie.

Le chef de la conformité effectue une reddition de compte périodique afin de faire le point sur la gestion des risques réglementaires au sein de iA Groupe financier. Il fait état de ses observations et des plans d'action. Cette reddition de compte est notamment destinée à la haute direction, de même qu'au conseil d'administration.

Programme de protection des renseignements personnels

Compte tenu de la modernisation des lois sur la protection des renseignements personnels, en particulier au Québec et à l'échelle pancanadienne, iA Groupe financier poursuit ses travaux afin de faire évoluer ses pratiques d'affaires pour ses activités canadiennes.

iA Groupe financier s'est doté d'une *Politique corporative sur la protection des renseignements personnels*. Cette politique a pour objectif de définir les rôles et les responsabilités des intervenant(e)s appelées à l'appliquer et de veiller à ce que iA Groupe financier se conforme aux lois et aux règlements auxquels il est assujéti en matière de protection des renseignements personnels. La politique précise également les principes directeurs sur lesquels se fonde le programme de protection des renseignements personnels qui est déployé au sein de iA Groupe financier. L'objectif principal est d'assurer une paix d'esprit aux individus au centre des préoccupations de iA Groupe financier (clientèle, membres du personnel, conseillers et conseillères, etc.) concernant la protection de leur vie privée tout en continuant de cultiver une culture de respect de la vie privée.

La politique précitée fait partie intégrante du programme de protection des renseignements personnels qui est constitué d'un cadre normatif, de procédures et de processus liés, de même que d'activités de surveillance et de sensibilisation telles que la formation des employé(e)s.

Le cadre normatif en matière de protection des renseignements personnels continue d'être bonifié afin de définir des normes et, au besoin, de les clarifier dans le but d'assurer une bonne compréhension des attentes de iA Groupe financier à l'égard de ses employé(e)s en matière de protection des renseignements personnels conformément aux lois applicables.

Parmi les réalisations importantes en matière de protection des renseignements personnels en 2024, soulignons la mise en place d'un processus de traitement des demandes de portabilité, le lancement de nouvelles solutions technologiques pour le soutien de certains processus instaurés afin d'assurer le respect de nos obligations ainsi que des activités de sensibilisation auprès des employé(e)s sur les pratiques à adopter lors de la manipulation de renseignements personnels.

Programmes de lutte contre la criminalité financière

iA Groupe financier s'engage à prévenir et à détecter la fraude, le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et à prévenir l'utilisation de ses produits et services à des fins illégales. La *Politique de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes pour les activités canadiennes de iA Groupe financier* ainsi que le *Cadre de gestion des risques liés à la criminalité financière* témoignent de la ferme intention de la Société d'agir avec prudence afin d'assurer la conformité aux lois et aux exigences réglementaires applicables tout en veillant à la bonne utilisation de ses ressources et de ses actifs, de promouvoir et de maintenir en tout temps une culture d'intégrité et de protéger adéquatement le public.

Pour iA Groupe financier, la criminalité financière englobe le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, la corruption, la fraude à l'interne et la fraude à l'externe.

Comme tous les autres risques, celui associé à la criminalité financière s'inscrit dans une approche globale de gestion intégrée des risques avec notamment une surveillance et mise en place de contrôles pertinents permettant de prévenir et de détecter efficacement les activités en lien avec ce risque.

En plus du programme de lutte contre la criminalité financière, et afin de lutter contre la corruption, iA Groupe financier a mis en place un *Code de conduite professionnelle* qui stipule clairement que les employé(e)s doivent utiliser leur jugement pour éviter tout comportement qui s'apparente à de la corruption. Pour obtenir plus de détails, consultez la section « Nos outils de saine gouvernance ».

Transparence fiscale

En matière de transparence fiscale, nous sommes d'avis qu'il n'y a aucune place pour les compromis et les demi-mesures.

Chez iA Groupe financier, nous nous conformons à l'ensemble des lois et des règlements dans ce domaine dans tous les territoires de compétence fiscale au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, tout en évitant l'utilisation de paradis fiscaux ou de mécanismes d'évitement fiscal. Nous privilégions l'optimisation fiscale légitime qui nous permet d'assurer la cohérence avec les valeurs du groupe et de la Société.

Nous favorisons aussi un dialogue et une collaboration avec les diverses autorités fiscales.

Notre structure de gouvernance en fiscalité comprend le conseil d'administration et la haute direction de la Société, dont le chef des finances. Notre service de la fiscalité est responsable de la stratégie fiscale et de toutes les questions opérationnelles qui en découlent.

Dans un esprit de saine gestion des risques, nous avons mis sur pied divers comités et groupes de travail dont le mandat est d'examiner et de valider les diverses opérations et transactions, en collaboration avec le service de la Fiscalité.

Étant donné que nous menons des activités aux États-Unis, iA Groupe financier se conforme entièrement aux Principes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») applicables en matière de prix de transfert.

Dans une économie mondiale où les entreprises multinationales jouent un rôle prépondérant, les gouvernements doivent s'assurer que leurs profits imposables ne sont pas transférés artificiellement hors de leurs frontières et que l'assiette fiscale qu'elles déclarent dans leur pays reflète l'activité économique qui y est menée.

Les Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert fournissent des lignes directrices sur l'application du « principe de pleine concurrence », qui représente le consensus international pour la valorisation des transactions internationales entre entreprises associées.

Sécurité de l'information

iA Groupe financier s'investit à promouvoir les comportements de sécurité attendus auprès des personnes qui ont accès à l'information et aux systèmes de son organisation et à leur faire adopter ces comportements en mettant de l'avant une culture de la sécurité de l'information dans les habitudes et les comportements du personnel et des proches collaborateur(ice)s, tant au travail, en télétravail que dans la vie quotidienne. Cela permet aux personnes de prendre des décisions efficaces en fonction des risques et de protéger les informations sensibles utilisées dans l'ensemble de l'organisation contre les risques de compromission.

Le plan stratégique de la formation et sensibilisation en sécurité de l'information chez iA Groupe financier vise à continuer à développer et à renforcer notre capacité à identifier et à signaler les situations suspectes en matière de sécurité de l'information et à mieux comprendre l'impact des attaques sur l'organisation afin de passer à une approche fondée sur le niveau de risque, comme les populations à haut risque, tout en continuant à affiner les bases développées.

Objectifs :

1. Renforcer la détection des courriels suspects et leur signalement à l'équipe de sécurité opérationnelle;
2. Améliorer la résilience opérationnelle;
3. Améliorer la conformité.

La stratégie vise à influencer sur le comportement du personnel pour gérer les cyberrisques et repose sur trois axes :

1. Les formations obligatoires pour le développement des connaissances en matière de sécurité de l'information données à chaque trimestre;
2. De multiples campagnes d'hameçonnage pour tester les réflexes et les changements de comportement face aux cyberrisques;
3. La sensibilisation et les communications.

Cette stratégie pluriannuelle s'appuie sur Le *Continuum d'apprentissage en matière de cybersécurité* du National Institute of Standards and Technology et vise à conserver la cible du changement de culture, une approche continue visant à intégrer les nouvelles recrues tout en poursuivant le développement des compétences en ce qui a trait aux tactiques de défense.



Annexes

Engagement des parties prenantes et analyse de matérialité

En 2023, iA Groupe financier a collaboré avec une firme externe pour mener sa première analyse de matérialité. L'exercice consistait en l'identification des attentes des parties prenantes concernant la performance de l'organisation sur les sujets ESG en vue de renforcer la stratégie en capitalisant sur les opportunités liées aux sujets ESG. Les résultats de l'analyse ont été utilisés par iA Groupe financier pour :

- gérer de manière proactive les risques liés à l'examen public;
- informer nos investisseurs et nos agences de notation ESG de nos efforts d'engagement;
- améliorer le positionnement sur le marché vis-à-vis des pairs;
- anticiper les tendances émergentes, les opportunités et les réglementations.

Nous planifions reconduire cet exercice au moins tous les cinq (5) ans afin de maintenir un dialogue constructif et ouvert avec nos parties prenantes.

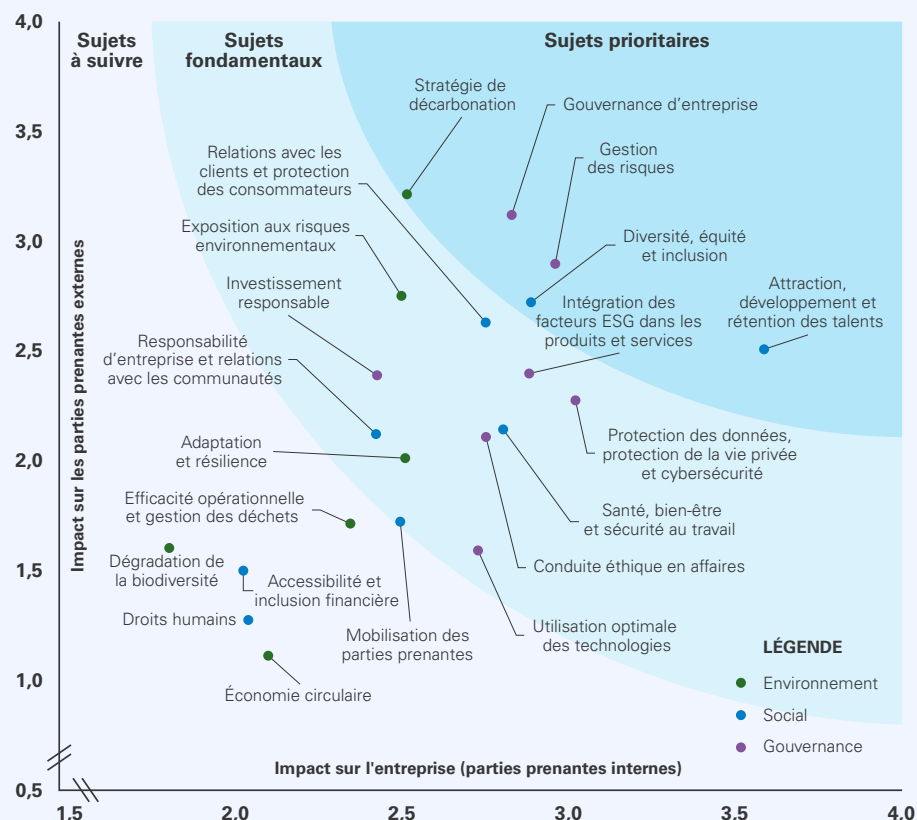
Pour réaliser cet exercice, iA Groupe financier a suivi la méthodologie suivante :

1. Développement de l'univers des 21 sujets ESG;
2. Identification des parties prenantes internes et externes à consulter;
3. Entretiens avec la haute direction, les investisseurs et les fournisseurs, et ateliers avec les équipes opérationnelles de plusieurs secteurs d'activité;
4. Réalisation des sondages auprès des employé(e)s et du conseil d'administration;
5. Application de la notation pondérée sur les informations collectées;
6. Analyse des commentaires recueillis auprès des parties prenantes tout au long du processus de consultation et préparation de la matrice de matérialité et des recommandations stratégiques.

Les résultats de l'évaluation de la matérialité ont permis de dégager 5 sujets de priorité stratégique :

- Attraction, développement et rétention des talents;
- Gouvernance d'entreprise;
- Gestion des risques d'entreprise;
- Stratégie de décarbonation;
- Diversité, équité et inclusion.

Les résultats de l'exercice ont été approuvés par le CRGE, ainsi que par la haute direction de la Société.



Cadre de référence SASB

En 2020, nous avons adopté le cadre de référence SASB, dont les normes portent sur les enjeux de durabilité par types d'industries. L'adoption de ce cadre robuste et reconnu nous permet de déterminer, de mesurer, de gérer et de mieux communiquer notre performance ESG à nos différentes parties prenantes.

En adoptant les normes SASB pour nos secteurs d'activité, nous sommes donc en mesure de nous concentrer sur les facteurs les plus susceptibles d'avoir une incidence financière sur la création de valeur de notre entreprise.

De plus, puisque les mesures sont spécifiques à nos secteurs d'activité, nos différentes parties prenantes disposeront d'une information claire, objective et comparable pour suivre notre évolution dans le temps et évaluer notre performance.

Secteurs : Assurance, gestion et garde d'actifs

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgateion
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion des investissements	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux processus et aux stratégies de gestion de patrimoine et/ou des investissements	FN-IN-410a.2 FN-AC-410a.2	Section « Gestion de patrimoine individuel » (page 23) et section « Placements » (page 60) du <i>Rapport de gestion annuel 2024</i> Section « Investissement durable » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Politique d'investissement durable

Secteur : Assurance

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgateion
Informations transparentes et conseils justes pour les clients	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à la commercialisation et à la communication des informations concernant les produits d'assurance aux nouveaux clients et aux clients récurrents	FN-IN-270a.1	Bien que certaines procédures judiciaires comportent des allégations relatives à la compréhension des produits, une analyse de chaque cas précis n'a pas permis de relever d'enjeu indiquant que la commercialisation ou la communication liées aux produits d'assurance est déficiente ou même inadéquate.
	Taux de fidélisation de la clientèle	FN-IN-270a.3	Section « Expérience client globale » du <i>Rapport de durabilité 2024</i>
	Description de l'approche pour informer les client(e)s sur les produits	FN-IN-270a.4	Section « Saines pratiques commerciales et traitement équitable des client(e)s » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Énoncé de traitement équitable des clients

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgestion
Politiques conçues pour encourager le comportement responsable	Analyse des produits et/ou des caractéristiques des produits qui encouragent les actions et/ou les comportements responsables vis-à-vis de la santé, de la sécurité et/ou de l'environnement	FN-IN-410b.2	Section « Produits et Services » du <i>Rapport de durabilité 2024</i>
Exposition aux risques physiques	Pertes maximales probables (PMP) des produits assurés attribuables à des catastrophes naturelles liées au climat	FN-IN-450a.1	Section « Quelques exemples de gestion des risques climatiques dans nos secteurs d'activité (liste non exhaustive) » du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024</i>
	Montant total des pertes financières attribuables aux indemnités d'assurance provenant (1) des catastrophes naturelles modélisées et (2) des catastrophes naturelles non modélisées, par types d'événements et de segments géographiques (nettes et brutes de réassurance)	FN-IN-450a.2	Les primes de notre filiale en assurance auto et habitation (iA Auto et habitation) représentent environ 2 % des primes nettes, équivalents de primes et dépôts du Groupe au 31 décembre 2024. Le montant des pertes probables liées aux risques physiques (dommages directement causés par les phénomènes climatiques) est peu significatif.
	Description de l'approche d'intégration des risques physiques (1) au processus de souscription de contrats individuels et (2) à la gestion des risques de la société et de la suffisance du capital	FN-IN-450a.3	Section « Gestion des risques » (page 68) du <i>Rapport de gestion annuel 2024</i> Section « Politique corporative sur la gestion des risques climatiques » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Sections « Gestion intégré des risques » et « Scénarios climatiques, simulation de crise et suffisance de capital et des liquidités » du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024</i>
Gestion des risques systémiques	Exposition aux instruments dérivés par catégorie : (1) exposition totale aux produits dérivés non centralement compensés; (2) juste valeur totale de la garantie acceptable publiée auprès de la chambre de compensation centrale; et (3) exposition totale aux produits dérivés centralement compensés	FN-IN-550a.1	Section « Gestion intégré des risques » du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024</i>
	Juste valeur totale des actifs portés en garantie pour le prêt de titres	FN-IN-550a.2	Section « États des résultats consolidés » (page 6) des <i>États financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023</i>
	Description de l'approche de gestion des risques liés aux capitaux et aux liquidités associés aux activités systémiques hors assurance	FN-IN-550a.3	Section « Gestion des risques » (page 68) du <i>Rapport de gestion annuel 2024</i> Section « Gestion des risques » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Section « Gestion intégré des risques » du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024</i>

Secteur : Gestion et garde d'actifs

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgarion
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion des investissements	Quantité d'actifs sous gestion, par catégories d'actifs, pour lesquels on utilise (1) l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG,) (2) l'investissement axé sur la durabilité et (3) la sélection.	FN-AC-410a.1	Section « Gestion de patrimoine individuel » (page 23) et section « Placements » (page 60) du <i>Rapport de gestion annuel 2024</i> Section « Investissement durable » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Politique d'investissement durable
Inclusion et diversité des employés	Pourcentage de représentation des genres et des groupes ethniques pour (1) la direction, (2) la direction non cadre, (3) les professionnels et (4) l'ensemble des autres membres du personnel	FN-AC-330a.1	Section « Équité, diversité et inclusion » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Section « Équité, diversité et inclusion en emploi » de la <i>Circulaire d'information 2025 pour la sollicitation de procuration</i>
Émissions financées ⁶⁴	Pourcentage de l'actif sous gestion (ASG) compris dans le calcul des émissions financées	FN-AC-410b.3	Section « Émissions financées » du <i>Rapport de durabilité 2024</i>
Éthique des affaires	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à la fraude, au délit d'initié, à l'antitrust, au comportement non concurrentiel, à la manipulation de marché, à la négligence professionnelle ou à d'autres lois et réglementations du secteur financier	FN-AC-510a.1	En 2024, iA Groupe financier n'a été visé par aucun recours judiciaire associé à la fraude, au délit d'initié, au comportement anticoncurrentiel, à la manipulation du marché, à la négligence professionnelle ou à d'autres lois ou réglementations connexes du secteur financier.
	Description des politiques et procédures à l'égard des lanceurs d'alerte	FN-AC-510a.2	Section « Nos outils de saine gouvernance » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Page 4 du <i>Code de conduite professionnelle</i>

⁶⁴ Représente la nouvelle mesure adoptée en 2024.

Secteurs complémentaires à nos activités : Immobilier, services bancaires aux entreprises et courtage, gestion intégrée des soins de santé

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgestion
Gestion de l'énergie	Couverture de données de consommation énergétique sous forme d'un pourcentage de la superficie au sol totale, par sous-secteurs de propriétés	IF-RE-130a.1	
	(1) Consommation énergétique totale d'une superficie du portefeuille avec couverture des données, (2) pourcentage en électricité du réseau et (3) pourcentage en énergie renouvelable, par sous-secteurs de propriétés	IF-RE-130a.2	Section « Gestion énergétique et hydrique de nos immeubles » du <i>Rapport de durabilité 2024</i>
	Pourcentage d'évolution équivalente de l'énergie consommée pour la zone du portefeuille avec la couverture des données, par sous-secteurs de propriétés	IF-RE-130a.3	
	Pourcentage du portefeuille admissible qui (1) a une évaluation énergétique et (2) est certifié par ENERGY STAR®, par sous-secteurs de propriétés	IF-RE-130a.4	Section « Gestion énergétique et hydrique de nos immeubles » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Un seul de nos immeubles est certifié ENERGY STAR®. Toutefois, la plupart de nos immeubles ont un profil ENERGY STAR®.
	Description de l'intégration des considérations en matière de gestion de l'énergie du bâtiment dans l'analyse de l'investissement immobilier et dans la stratégie opérationnelle	IF-RE-130a.5	Section « Gestion énergétique et hydrique de nos immeubles » du <i>Rapport de durabilité 2024</i>
Gestion de l'eau	Couverture des données de prélèvement d'eau sous forme d'un pourcentage (1) de la superficie au sol totale et (2) de la superficie au sol dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteurs de propriétés	IF-RE-140a.1	
	(1) Total d'eau prélevée par la superficie du portefeuille avec couverture des données et (2) pourcentage dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteurs de propriétés	IF-RE-140a.2	Section « Gestion énergétique et hydrique de nos immeubles » du <i>Rapport de durabilité 2024</i>
	Pourcentage d'évolution équivalente de l'eau prélevée pour la zone du portefeuille avec la couverture des données, par sous-secteurs de propriétés	IF-RE-140a.3	
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques visant à atténuer ces risques	IF-RE-140a.4	

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgarion
Adaptation aux changements climatiques	Description de l'analyse de l'exposition au risque des changements climatiques, du degré d'exposition systématique du portefeuille et des stratégies d'atténuation des risques	IF-RE-450a.2	Section « Environnement » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Section « Stratégie » du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024</i>
Intégrité professionnelle	Description de l'approche visant à garantir l'intégrité professionnelle, y compris l'obligation de diligence	FN-IB-510b.4	Section « Nos outils de saine gouvernance » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> <i>Code de conduite professionnelle</i>
Incidence des changements climatiques sur la santé	Discussion sur la stratégie visant à contrer les effets des changements climatiques sur les activités commerciales et sur l'intégration des risques spécifiques attribuables aux évolutions de l'incidence géographique, de la morbidité et de la mortalité liées aux maladies et affections dans les modèles de risques	HC-MC-450a.1	Section « Environnement » du <i>Rapport de durabilité 2024</i> Section « Stratégie » du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024</i>

Inventaire de GES

Les données du présent rapport s'appliquent à iA Groupe financier pour l'année 2024⁶⁵.

Les principes utilisés sont ceux énoncés dans la norme ISO 14064-1:2018 (ISO, 2018) et dans le Protocole des GES. Le but de cette section est de présenter l'approche de consolidation, l'année de référence et les différentes méthodes de calcul et d'estimation utilisées pour quantifier les émissions de GES de iA Groupe financier.

Année de référence de l'inventaire de GES

Les cibles de décarbonation ont été fixées en utilisant l'année 2022 comme référence pour établir une base fiable pour nos efforts de réduction des émissions de GES. Cette année-là, nous avons élargi la portée de nos émissions en y ajoutant pour la première fois une partie de nos émissions financées. Nous avons mis l'accent sur l'analyse de cette nouvelle portée pour établir un plan de réduction des GES aligné sur cette démarche. Nous avons également recalculé l'année de référence 2022 pour les émissions des portées 1, 2 et 3 que nous calculions précédemment, et ce afin de refléter une meilleure méthodologie de collecte des données et d'assurer des méthodes d'estimation cohérentes pour chaque année de déclaration.

Approche de consolidation

iA Groupe financier utilise l'approche de consolidation du contrôle financier. En tant que propriétaire d'immeubles, iA Groupe financier assume les risques et les avantages inhérents à ses activités, ce qui implique que l'entreprise est responsable de la décarbonation de ses actifs. C'est pourquoi iA Groupe financier utilise l'approche de consolidation du contrôle financier et vise à donner la priorité à la réduction des émissions de GES de 34 de ses immeubles au Canada. L'approche de consolidation du contrôle financier est la manière la plus appropriée de rassembler toutes les sources d'émissions du portefeuille immobilier de iA Groupe financier et de s'aligner avec les actifs ciblés par le plan de décarbonation.

⁶⁵ Cette méthodologie a été appliquée dans le cadre de l'exercice qui s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, et tous les renseignements qu'elle contient correspondent aux données arrêtées au 31 décembre 2024 et inscrites dans l'exercice clos à cette date. Sauf indication contraire, toutes les données sont consolidées pour l'ensemble de nos filiales et de nos activités au Canada et aux États-Unis, tous les montants sont en dollars canadiens et toutes les données indiquées sont réelles. Par ailleurs, la structure de iA Société financière peut être consultée sur notre [site Web](#).

Méthode de calcul des émissions de GES

La méthode généralement utilisée pour calculer les émissions de GES implique l'utilisation de facteurs d'émission en rapport avec des données d'activité. Les facteurs d'émission offrent des informations sur les émissions, généralement mesurées en kilogramme d'équivalent CO₂ (kg éq. CO₂). Par exemple, des activités telles que la combustion de litres de carburant ou le parcours d'une distance en kilomètres. Ces émissions sont souvent exprimées sous forme d'intensité, telle que 2,5 kg éq. CO₂ par litre. Les facteurs d'émission utilisés dans le calcul des émissions sont présentés dans les prochaines sections.

L'équation suivante montre le principe général de calcul des émissions de gaz à effet de serre :

$$\text{Émission de GES} = \sum \text{Données d'activité} \times \text{FE} \times \text{PRG}$$

Où :

— **Données d'activité** : Les données d'activité sont au cœur de la quantification. Cette information est collectée chaque année pour l'inventaire des GES. Elle montre l'évolution des activités de iA Groupe financier, que ce soit le nombre de kilomètres parcourus ou de dollars dépensés pour les déplacements professionnels, la quantité de carburant achetée ou la quantité de gaz naturel consommée. **Les données d'activité sont donc la consommation représentée en km, \$, l, m³ ou kWh, selon le type de source.**

— **FE** : Les facteurs d'émission permettent un calcul suffisamment précis des émissions de GES liées à une activité. **Les facteurs d'émission de CO₂, CH₄ et N₂O sont représentés en g/l, g/m³ ou g/kWh selon le type de source.**

— **PRG** : Le potentiel de réchauffement climatique global (PRG) permet de comparer l'impact de différents GES sur le réchauffement climatique global, en convertissant leur effet en quantités équivalentes de CO₂. **Le PRG représente le potentiel de réchauffement climatique global, en éq. CO₂.**

Méthode détaillée de calcul

Portée 1 (émissions directes de GES)

Les émissions de la portée 1 comprennent les émissions directes provenant de :

- la **combustion stationnaire** – les émissions liées à l'utilisation de combustibles pour des équipements tels que les génératrices et les systèmes de chauffages dans les immeubles détenus;
- les **émissions mobiles** – les émissions liées à l'utilisation de combustibles pour des moyens de transport détenus par l'entreprise tels que les voitures et les camionnettes;
- les **émissions fugitives** – la libération directe de GES dans l'atmosphère englobe des cas tels que la fuite de réfrigérants provenant d'unités de climatisation ou de réfrigération dans les immeubles détenus.

Combustion stationnaire

Le périmètre de comptabilisation relatif au parc immobilier détenu⁶⁶ par iA Groupe financier se compose actuellement de 34 immeubles au Canada et 2 immeubles aux États-Unis. Les facteurs d'émission de CO₂, CH₄ et N₂O pour la consommation de **combustion stationnaire** dans les immeubles au Canada proviennent de la version la plus récente du [Rapport d'inventaire national canadien](#). Pour les immeubles aux États-Unis, les facteurs d'émission les plus récents de [l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis](#) (EPA) sont utilisés (information en anglais seulement).

Émissions mobiles

La flotte des véhicules appartenant à iA Groupe financier est composée de 5 véhicules au Canada et de 41 véhicules aux États-Unis. Les **émissions mobiles** sont calculées selon la méthode fondée sur la distance, qui consiste à multiplier la distance parcourue par les facteurs d'émissions spécifiques à chaque type de véhicule et de carburant, fournis par la plateforme [Climatiq.io](#) (BEIS 2024) (en anglais seulement).

Émissions fugitives

Les **émissions fugitives** sont calculées selon la quantité et le type de gaz ajouté lors de l'entretien de l'équipement de réfrigération ou de climatisation. Cette information se trouve généralement sur les factures d'entretien. Les facteurs d'émissions spécifiques à chaque type de réfrigérant est obtenu via les rapports du GIEC (IPCC Assessment Reports) (AR4, AR5, AR6).

L'estimation des gaz réfrigérants a été basée sur la méthode de mesure qui consiste à multiplier la capacité de l'équipement de climatisation et de réfrigération par le taux de fuite annuel. Une capacité moyenne de l'équipement (en kg) par mètre carré et par gaz fugitif est ainsi obtenue. Le taux de fuite de 4,7 % est tiré du tableau A6.2-11 du [Rapport d'inventaire national canadien](#).

⁶⁶ Quelques immeubles ne sont pas entièrement détenus par iA Groupe financier (part de détention inférieure à 100 %). Selon l'approche de consolidation du contrôle financier, seules les émissions de GES provenant de la part détenue par iA Groupe financier sont considérées. Autrement dit, les données d'activité des immeubles sont multipliées par le pourcentage de détention dans les calculs de la portée 1.

Portée 2 (émissions indirectes de GES)

Les émissions de la portée 2 comprennent les émissions indirectes de GES liées à l'énergie du parc immobilier détenu⁶⁷ pris en compte aux fins du présent calcul par iA Groupe financier. Elles comprennent les émissions liées à la production d'énergie achetée, comme l'électricité, le chauffage ou la vapeur.

Le calcul de l'énergie consommée est basé sur la méthode fondée sur la localisation⁶⁸. Les données d'activité pour l'électricité sont tirées des factures fournies par les fournisseurs d'électricité (par exemple, Hydro-Québec pour les immeubles situés dans la province de Québec), où la quantité consommée est indiquée en kWh.

Les facteurs d'émission pour la consommation d'électricité sont tirés du plus récent [Rapport d'inventaire national du Canada](#). Pour les immeubles aux États-Unis, les facteurs d'émission les plus récents de [l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis](#) (EPA) sont utilisés (lien en anglais seulement). Les facteurs d'émissions utilisés dépendent de l'emplacement des immeubles dans chacun de ces pays.

Dans l'inventaire de GES, un seul cas implique une consommation de chaleur et de vapeur, pour lequel les données d'activité ont été extraites des factures fournies par les fournisseurs d'énergie. La quantité de consommation est indiquée en kWh et multipliée par le facteur d'émission fournis par la plateforme [Climatiq.io](#) (BEIS 2024) (en anglais seulement).

Couverture incomplète des données relatives à la portée 1 et à la portée 2

iA Groupe financier utilise l'approche de consolidation du contrôle financier. En tant que propriétaire d'immeubles, iA Groupe financier assume les risques et les avantages inhérents à ses activités, ce qui implique que l'entreprise prend en considération les données de consommation des locataires des immeubles qu'elle détient dans la comptabilisation des GES de sa portée 1 et de sa portée 2.

Il est connu que les données relatives à l'énergie des locataires (et les données d'émissions correspondantes) peuvent être difficiles, voire impossibles, à collecter. Conformément au GHG Protocol, pour certains immeubles détenus mais non occupés par iA Groupe financier, pour lesquels les données d'activité des locataires (telles que la consommation de diesel, de gaz naturel et d'électricité) n'étaient pas disponibles, des estimations ont été utilisées, notamment lorsque les occupants disposent de leurs propres relevés de compteurs pour suivre leur consommation énergétique. La consommation énergétique de ces immeubles a été estimée en se basant sur les niveaux de consommation moyens des années précédentes, lorsque disponibles. Dans le cas d'une absence de données historiques, la consommation d'électricité ou de gaz naturel est estimée au moyen de données du *Commercial Buildings Energy Consumption Survey* (CBECS) de l'Administration américaine de l'information sur l'énergie (EIA), qui donne des détails par type de bâtiment, zone climatique et région. La méthode s'adapte ainsi au type de bâtiment (résidentiel, industriel, restaurant, commercial). La superficie en pieds carrés pour laquelle les données d'activité ne sont pas disponibles est multipliée par le niveau de consommation moyen pour obtenir une estimation. Nous avons recours, à l'occasion, à des données estimées, mais notre objectif est de collecter des données réelles et de remplacer les estimations par des données réelles. Nous prévoyons d'améliorer la couverture des données dans les années à venir.

Portée 3 (émissions indirectes)

Les émissions relevant de la portée 3 sont celles qui se produisent dans la chaîne de valeur de iA Groupe financier et qui ne sont pas déjà incluses dans la portée 2. Il y a un total de 15 catégories de portée 3 couvrant un large éventail d'activités en amont et en aval. Ces émissions découlent des activités de l'entreprise, mais proviennent de sources sur lesquelles elle exerce peu ou pas de contrôle. Cette section présente certaines catégories de portée 3 pour les activités de iA Groupe financier.

Catégorie 3.5 : les déchets générés par les activités de l'entreprise

Eaux usées

La méthodologie utilisée repose sur l'estimation des émissions de CH₄ et de N₂O provenant du traitement des eaux usées. Selon les lignes directrices du GIEC et le [Guide de quantification des émissions de gaz à effet de serre pour le Québec](#), la charge organique dans les eaux usées a été calculée en utilisant la population (P) qui est connectée au système de traitement des eaux usées, c'est-à-dire le nombre d'employé(e)s par immeuble.

Déchets solides

Nous avons recours à la méthode propre aux types de déchets, ce qui implique l'utilisation de facteurs d'émission pour chaque type de déchets. Pour certains immeubles, les données d'activité proviennent des rapports annuels d'audit des déchets solides obtenus directement auprès de l'opérateur de déchets sur le site. Pour ces données d'activité, le calcul des émissions considère non seulement le type de déchets, mais aussi la méthode d'élimination des déchets, c'est-à-dire s'ils sont enfouis, recyclés ou compostés. Si aucune donnée d'activité n'est disponible, une estimation est effectuée en se basant sur les données réelles des rapports d'audit disponibles. Une moyenne par pied carré pour chaque type de déchets est calculée. Ensuite, cette moyenne est multipliée par la superficie de l'immeuble pour lequel il n'y a pas de données d'activité.

Catégorie 3.6 : les voyages d'affaires du personnel de l'entreprise

Cette catégorie comprend les émissions provenant du transport des employé(e)s pour des activités liées à l'entreprise dans des véhicules appartenant à des tiers ou exploités par eux, tels que les avions, les trains, et les voitures. Étant plus précise, la méthode basée sur la distance est privilégiée et lorsque les données ne permettent pas son utilisation, la méthode basée sur les dépenses est utilisée.

⁶⁷ De manière similaire aux calculs des émissions de portée 1, dans les calculs des émissions de portée 2, les données d'activité des immeubles sont multipliées par le pourcentage de détention par iA Groupe financier.

⁶⁸ Seule la méthode fondée sur la localisation a été utilisée par iA Groupe financier puisque l'entreprise n'a pas d'entente contractuelle sur l'approvisionnement en électricité, entente nécessaire pour appliquer la méthode fondée sur le marché de l'électricité.

La méthode basée sur la distance consiste à déterminer la distance et le mode de transport des voyages d'affaires. Les données d'activité pour le transport par train sont fournies par VIA Rail (Canada seulement). Les données d'activité pour les voitures en kilomètre, proviennent des comptes de dépenses du personnel. Pour le transport en train, le facteur d'émission utilisé est celui fourni par la plateforme [Climatiq.io](#) (BEIS 2024) (en anglais seulement). Pour le transport en voiture, le facteur d'émission utilisé est celui de [l'Agence de la transition écologique](#) (ADEME).

Pour une plus grande couverture de données, iA Groupe financier a ajouté, en 2023, la méthode basée sur les dépenses a également été utilisée. Cette méthode consiste à déterminer les dépenses en dollar et le mode de transport des voyages d'affaires. Lorsque les données d'activité en distance (ex. : kilomètre) ne sont pas disponibles alors la donnée en dollar pour le transport par avion et toutes autres activités liées aux transports (ex. : location de voiture, taxi, frais de stationnement) sont extraites des comptes de dépenses. Les facteurs d'émission de [l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis](#) (EPA) sont utilisés (lien en anglais seulement).

Le résultat des deux méthodes (distance et dépenses) constitue le total des émissions de GES pour les voyages d'affaires des employé(e)s de iA Groupe financier.

Catégorie 3.7 : les déplacements des employé(e)s pour se rendre au travail

Cette catégorie comprend les émissions provenant du transport pendulaire des employé(e)s entre leur domicile et leur lieu de travail. Les émissions peuvent provenir des déplacements en train, en autobus, dans une voiture de location, une voiture personnelle et par d'autres modes de transport. Les données les plus récentes du recensement canadien sur les habitudes de déplacement des employé(e)s pour la province de Québec ont été utilisées pour déterminer le mode de déplacement selon la distance entre le domicile et le lieu de travail. Ces données ont permis de calculer la distance moyenne (en kilomètres) parcourue quotidiennement par personne en transport en commun et en voiture. Pour l'année 2024, ces moyennes ont ensuite été

multipliées par le taux de présentisme au travail pour rendre compte de l'influence de l'initiative TNO sur les habitudes de déplacements du personnel. La moyenne de kilomètres parcourus par chaque membre du personnel durant l'année 2024 (voiture et transports en commun) est donc multipliée par le pourcentage moyen de membres du personnel qui se sont rendus sur nos lieux de travail en 2024, soit 24,4 %. Pour le transport en voiture, le facteur d'émission utilisé est la moyenne des facteurs d'émission de différents modèles de voitures, selon le plus récent rapport de [Ressources naturelles Canada](#). Pour les autres moyens de transport, les facteurs d'émission de [l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis](#) (EPA) sont utilisés (lien en anglais seulement).

Catégorie 3.8 : les actifs loués non détenus par l'entreprise

Selon l'approche du contrôle financier définie par le GHG Protocol, les immeubles et les voitures loués sont comptabilisés dans la catégorie 8 de la portée 3. Les données d'activité sont tirées des factures d'électricité et de gaz naturel disponibles. Pour la plupart des immeubles loués, aucune information n'est disponible, car les données de consommation sont incluses dans le coût total du bail. Une estimation a donc été réalisée. La méthode d'estimation est décrite ci-dessous.

Diesel

La consommation de diesel des immeubles loués a été estimée en utilisant la consommation moyenne de diesel par mètre carré des immeubles détenus, car aucune donnée primaire n'était disponible. Ensuite, la consommation moyenne a été multipliée par la surface occupée par iA Groupe financier dans les immeubles loués.

Électricité et gaz naturel

La consommation d'électricité et de gaz naturel est estimée grâce au *Commercial Buildings Energy Consumption Survey* (CBECS) de l'Administration américaine de l'information sur l'énergie (EIA), qui donne des détails par type de bâtiment, zone climatique et région. La méthode s'adapte ainsi au type

de bâtiment (résidentiel, industriel, restaurant, commercial). La superficie en pieds carrés pour laquelle les données d'activité ne sont pas disponibles est multipliée par le niveau de consommation moyen pour obtenir une estimation.

Émissions fugitives

La méthode d'estimation pour les réfrigérants est la même que celle décrite pour la portée 1 « Émissions fugitives ».

Déchets

Les déchets sont estimés selon la même méthode décrite ci-haut « Catégorie 3.5 : les déchets générés par les activités de l'entreprise ».

Émissions mobiles

La flotte de véhicules loués par iA Groupe financier est composée de 71 véhicules, dont 31 sont hybrides ou électriques et le reste fonctionne à l'essence. Les émissions sont calculées selon la méthode pour la portée 1 « Émissions mobiles ».

Catégorie 3.13 : actifs loués en aval

Cette catégorie ne s'applique pas à iA Groupe financier. Dans le cadre de l'approche du contrôle financier, les émissions des actifs détenus et loués à un tiers sont prises en compte dans les portées 1 et 2.

Catégorie 3.15 : les émissions financées liées à notre portefeuille d'investissements

Nous avons suivi la méthodologie du Partnership for Carbon Accounting Financials (« **PCAF** ») pour calculer l'empreinte carbone de notre portefeuille de dette publique de la Société. Les titres en portefeuille et leur valeur marchande ont été extraits de notre base de données, tandis que la valeur d'entreprise, incluant les liquidités (« **EVIC** »), les chiffres de vente des entreprises et les émissions de gaz à effet de serre, en particulier les émissions de type 1 et 2, a été obtenue auprès de notre fournisseur de données tiers, MSCI.

Après notre première évaluation en 2023, nous avons constaté cette année une augmentation de la couverture du portefeuille. En ce qui concerne l'intensité carbone, le taux de couverture est de 92 %⁶⁹ de la dette publique du fonds général. En ce qui concerne les émissions financées, le taux de couverture est de 87 %⁶⁹. Il est important de mentionner que nos investissements en obligations d'entreprises publiques sont limités en termes de couverture. Certaines entreprises privées ne divulguent pas d'informations sur leurs mesures de carbone. Lorsque ces informations ne sont pas disponibles, nous nous rabattons sur des données estimées ou héritées de la société mère. Bien que cette approche élargisse la couverture de notre portefeuille, elle peut donner une représentation moins précise de l'empreinte carbone réelle. Au fil du temps, nous prévoyons une amélioration de la couverture et de la qualité des données grâce à de meilleures divulgations et réglementations. En attendant, nous continuerons à utiliser ces chiffres, tout en gardant à l'esprit leurs limites. Les entreprises qui ne sont pas couvertes par MSCI ne sont pas incluses dans le calcul.

Conformément aux directives du PCAF, nous avons utilisé l'EVIC pour calculer le facteur d'attribution des émissions financées. Cette mesure ajuste la somme des deux champs d'application (émissions des portées 1 et 2) pour obtenir le total des émissions financées. L'intensité carbone correspond à la quantité d'émissions de carbone en contenu total de dioxyde de carbone (t CO₂) par millions de revenus (CAD). Bien que le PCAF ne l'exige pas, nous avons inclus l'intensité carbone moyenne pondérée (WACI), qui est l'intensité carbone normalisée par son poids dans le fonds général.

Le tableau 14 représente les formules utilisées pour calculer les paramètres du tableau 4 portant sur les émissions de GES provenant de nos portefeuilles d'investissement.

Tableau 14: Table des formules

$$\text{Facteur d'attribution (en \%)} = \sum_{i=1}^n \frac{\Sigma \text{CAD investi dans l'émetteur}}{\text{valeur d'entreprise incluant la trésorerie (EVIC) de l'émetteur}}$$

$$\text{Total des émissions financées (en t CO}_2\text{-é)} = \sum_{i=1}^n \text{émissions de champs 1 et 2 de l'émetteur} * \text{facteur d'attribution}$$

$$\text{Total de l'intensité des émissions financées (en t CO}_2\text{-é par million CAD investi)} = \frac{(\text{Total des émissions financées})}{\text{valeur CAD du portefeuille couvert}}$$

$$\text{Intensité carbone (en t CO}_2\text{-é par million de revenu)} = \frac{\text{émission de l'émetteur tCO}_2}{\text{MM CAD revenus de l'émetteur}}$$

$$\text{Intensité de carbone moyenne pondérée (en t CO}_2\text{-é par million de revenu)} = \sum_{i=1}^n \frac{\Sigma \text{CAD investi dans l'émetteur}}{\text{valeur CAD du portefeuille}} * \text{intensité carbone}$$

⁶⁹ 92 % et 87% sont les taux de réussite du mappage de sécurité de notre entrepôt de données avec la base de données de notre fournisseur de données. Certaines informations contenues dans le présent document (les « informations ») proviennent de MSCI Inc. ou de MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales (« MSCI »), ou de fournisseurs de renseignements (ensemble, les « parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs, et sont protégées par des droits d'auteur. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent pas être utilisées, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier ou d'un produit, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performance future. Certains fonds peuvent être basés ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certaines informations. Aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies « telles quelles » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des informations. Aucune partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux informations contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.

Nos émissions totales de GES⁷⁰

Le tableau 15 détaille les émissions de GES⁷¹ de la Société au 31 décembre, selon la portée et la catégorie.

Tableau 15 : Émissions totales annuelles de GES (en tonne d'équivalent CO₂)⁷²

Portée	Catégorie	2022 (année de référence) ⁷³	2023 ⁷³	2024
1	Combustion stationnaire : Diesel et gaz naturel	6 887	6 280	6 168
	Émissions fugitives : Réfrigérants	514	492	419
	Émissions de combustion mobiles : Véhicules ⁷⁴	s.o.	146	170
2	Émissions provenant de l'achat d'énergie⁷⁵	3 317	3 232	3 279
3	Catégorie 5 : Déchets générés par les opérations	134	139	225
	Catégorie 6 : Voyages d'affaires	1 038	3 075	4 622
	Catégorie 7 : Déplacements des employés	1 064	1 139	3 639
	Catégorie 8 : Actifs loués en amont	2 796	3 367	3 205
	Catégorie 13 : Actifs loués en aval ⁷⁶	s.o.	s.o.	s.o.
	Catégorie 15 : Investissements ⁷⁷	1 093 031	858 495	1 006 657

⁷⁰ Toutes les données relatives aux émissions de GES de iA Groupe financier sont des données non vérifiées selon nos connaissances. L'exhaustivité des données recueillies et l'exactitude des calculs de GES ont été bonifiées depuis 2019. D'une part, le nombre de sources d'émissions de GES considéré dans chacune des portées a augmenté depuis 2019 (p. ex., immeubles et véhicules). D'autre part, le nombre de catégories du champ 3 s'est élargi (notamment les émissions financées).

⁷¹ Une comparaison entre l'année de référence 2022 et les années précédentes est impossible en raison du changement des méthodes de calcul.

⁷² Les résultats sont arrondis.

⁷³ Les résultats passés ont été rajustés pour tenir compte des changements apportés à la méthodologie, des acquisitions et des désinvestissements d'actifs immobiliers, des facteurs d'émission mis à jour et des corrections d'erreurs.

⁷⁴ Les données d'émissions liées à la combustion mobile ont été ajoutées en 2023, donc aucune donnée pour 2022 n'est disponible.

⁷⁵ Conformément aux lignes directrices du *GHG Protocol*, les émissions directes de CO₂ résultant de la combustion de matières biogènes – y compris la biomasse, les biocarburants et le biogaz – sont exclues des calculs des portées 1 et 2, et ainsi documentées dans ce rapport. Pour cette raison « chaleur et vapeur » ne font pas partie du total des émissions de portées 1 et 2, car il s'agit de la combustion de matières biogènes.

⁷⁶ Cette catégorie ne s'applique pas à iA Groupe financier. Dans le cadre de l'approche du contrôle financier, les émissions des actifs détenus et loués à un tiers sont prises en compte dans les portées 1 et 2.

⁷⁷ En 2022, nous avons commencé la quantification de la catégorie 15 relative à notre champ 3, soit les émissions financées. Certaines informations contenues dans le présent document (les « informations ») proviennent de MSCI Inc. ou de MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales (« MSCI »), ou de fournisseurs de renseignements (ensemble, les « parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs, et sont protégées par des droits d'auteur. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent pas être utilisées, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier ou d'un produit, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performance future. Certains fonds peuvent être basés ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certaines informations. Aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies « telles quelles » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des informations. Aucune partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux informations contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.



Le présent rapport, notre *Politique de durabilité* ainsi que divers autres documents liés à la durabilité se trouvent sur notre site Web, au ia.ca, dans la section « Durabilité ».

Soucieux de réduire à la source sa production d'imprimés, iA Groupe financier a décidé de ne pas imprimer son *Rapport de durabilité*. Une version électronique de ce document est disponible à l'adresse ia.ca.

Axés sur la croissance propulsés par l'excellence

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** exerce ses activités et une marque de commerce de l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** utilisée sous licence.

ia.ca